



2010

**COMPTE RENDU
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**

TABLE DES MATIÈRES

Message du Conseil administratif	5				
CONSEIL MUNICIPAL	6				
Mutations au sein du Conseil municipal	6				
Composition du Conseil municipal	6				
Commissions	7				
Commissions spéciales et divers	8				
Séances du Conseil municipal	9				
Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal	13				
CONSEIL ADMINISTRATIF	14				
Organisation générale	14				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15				
Information et communication	15				
Informatique / Meyrin Qualité	16				
Ressources humaines	17				
Comité citoyen Agenda 21	18				
Parking de Meyrin Village SA (PMVSA)	18				
Télémeyrin SA	19				
Naturalisations	20				
Sécurité et santé au travail	20				
ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE	22				
Ecoles	22				
Jeunesse	23				
Action sociale	25				
Vivre Ensemble	30				
Solidarités	31				
Manifestations publiques	31				
AFFAIRES CULTURELLES	32				
Manifestations officielles	32				
Manifestations culturelles	33				
Collaborations	34				
Médiation	34				
Expositions / Soutien et encouragement à la culture	36				
Fonds d'art contemporain	37				
BIBLIOTHÈQUE	38				
Bus itinérant / Mise à disposition d'un fonds documentaire	38				
Salle de lecture / Animations	39				
Accueil des classes meyrinoises	39				
Internet / Archives communales	39				
PETITE ENFANCE	40				
Crèche des Boudines	40				
Garderie «Arc-en-Ciel»	41				
Espace de vie infantine (EVE) des Champs-Frêchets	42				
Appui à la parentalité	43				
Accueil familial de jour	43				
Ressources humaines	43				
Liens avec les partenaires	44				
THÉÂTRE FORUM MEYRIN	45				
Manifestations culturelles	45				
Saison artistique	45				
Communication / Bar / Partenariats	46				
Mise à disposition du TFM (locations et gratuités)	46				
ETAT CIVIL	47				
Mission	47				
Enregistrement des événements d'état civil	47				
Gestion du fichier cantonal de la population	47				
ENVIRONNEMENT	48				
Gestion des déchets	48				
Espaces de jeux	48				
Abattages, plantations et aménagements paysagers	50				
Alternatives aux herbicides contre les plantes indésirables	51				
Viabilité hivernale	51				
Manifestations	51				
Intégration socioprofessionnelle	51				
FEU ET SECOURS	52				
Effectifs / Activités / Résumé	52				
Événements marquants	53				
FINANCES	54				
Charges	54				
Etats financiers	56				
Investissements 2010	60				
GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	68				
Gérance	68				
Fermages des restaurants & buvettes	68				
Location des jardins familiaux	68				
Gestion quotidienne des bâtiments	69				
Sécurité et prévention incendie	69				
Entretien des bâtiments	69				
Réfection de bâtiments	69				
Mise en place d'un nouveau support informatique de gestion	70				
PROTECTION CIVILE	71				
Constructions et abris	71				
Mise à disposition	71				
Service à la population	71				
POLICE MUNICIPALE	72				
Mission / Prévention	72				
Tranquillité et sécurité	72				
Services à la population	72				
Mesures de circulation	72				
Contrôles	72				
SPORTS	74				
Soutien aux associations et aux clubs sportifs	75				
Installations sportives	75				
Installations sportives en libre accès	80				
Organisation de manifestations	81				
AÎNÉS	82				
Commission consultative des aînés	82				
Activités de prévention générale et promotion de la santé	83				
Activités de loisirs	83				
Action sociale individuelle	84				
Manifestations publiques	85				
URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE	86				
Urbanisme / Modifications de zones	86				
Transports	88				
Affaires domaniales / Assainissement	90				
Aménagement urbain et parcs	91				
Bâtiments	91				
Rénovations / Divers / Energie	93				
Mobilité	95				

MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Au Président du Conseil municipal,
A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,
Aux habitantes et habitants de la commune de Meyrin,

Vous tenez entre vos mains le compte-rendu administratif et financier 2010 destiné à vous livrer une vue d'ensemble des tâches remplies par l'administration, soucieuse de servir tant les intérêts de la Commune que le bien-être de ses habitants. Qu'il s'agisse de prestations, de manifestations publiques, de projets ou de grands chantiers, chaque activité menée révèle la volonté de porter une attention soutenue au bon développement de la vie locale, pour aujourd'hui mais pour demain aussi.

Cette année, les grands chantiers ont encore causé d'importants dérangements, bien que l'administration se soit fortement engagée pour les gérer au mieux. Il faut en outre relever que les habitants ont fait preuve de tolérance face aux perturbations et que dans le même temps ils ont manifesté un grand intérêt pour les réalisations en cours:

- ▶ la construction des voies du tram et de la tranchée couverte sur la route de Meyrin;
- ▶ l'installation du CAD (chauffage à distance) dans divers bâtiments;
- ▶ la mise en place des collecteurs qui permettront d'acheminer les eaux de surface en direction du futur lac des Vernes.

Le visage de Meyrin change, se transforme, cependant son esprit demeure identique, vivant, ouvert et dynamique. De nombreuses initiatives prises, tant par les services de l'administration que par les associations, visent à développer les occasions de rencontres et de développement de liens entre les habitants. Les nouvelles animations qui ont vu le jour cette année témoignent de cet esprit: «Gratte-Bitume» premier festival de théâtre de rue, «Ethnopoly» rallye multiculturel destiné aux élèves de 5e primaire, «les Foulées automnales» compétition sportive qui a attiré de nombreux coureurs de la région, malgré la neige !

Le secrétariat général, à la tête de la Commune, soutient et stimule ces activités, tout en donnant des impulsions nouvelles à l'administration. 2010 a vu la concrétisation d'un nouveau statut du personnel accompagné d'une nouvelle grille salariale. Pendant le même temps, des enquêtes de satisfaction ont été effectuées en direction de la population et des entreprises meyrinoises. Ces démarches témoignent de l'attention portée à tous les acteurs de la vie locale et de la volonté d'établir des liens privilégiés avec chacun de ces partenaires.

L'étude des comptes vous permettra de prendre connaissance de l'excellente santé des finances communales. Une fois de plus, les excédents de recettes sont très importants, s'élevant à CHF 20'806'654.-. L'essentiel de cette somme est constitué du recouvrement d'arriérés d'impôts des années 2006-2009. Cette situation récurrente a permis que les nombreux et importants investissements que nous avons effectués puissent être réalisés sans avoir recours à l'emprunt. C'est pourquoi le Conseil administratif a proposé, au budget 2011, une baisse de deux centimes additionnels. Cette baisse ayant été refusée par les partis de l'alternative, elle a donné lieu à un référendum. C'est donc la population qui tranchera lors d'un scrutin populaire.

A toutes et tous les partenaires engagés dans ces réalisations et activités, le Conseil administratif souhaite exprimer sa reconnaissance et adresser ses remerciements chaleureux: conseillères et conseillers municipaux, collaboratrices et collaborateurs de l'administration, comités et membres des sociétés communales, entrepreneurs, citoyennes et citoyens.

Le Conseil administratif:

Monique BOGET
Maire

Roland SANSONNENS
Conseiller administratif

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, le Conseil municipal a enregistré les mutations suivantes :

19 janvier 2010:

Assermentation de Mme Christiane Despond (hors parti), en remplacement de Mme Sasà Hayes, démissionnaire

15 septembre 2010:

Démission de M. Albert Mizrahi (Union démocratique du centre)

16 novembre 2010:

Assermentation de Mme Sasà Hayes (Union démocratique du centre) en remplacement de M. Mizrahi, démissionnaire

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite des mutations mentionnées ci-dessus, la composition du Conseil municipal au 31 décembre 2010 est la suivante:

A gauche toute (2 sièges)

Mme Riman et M. Charpier

Alliance des indépendants meyrinois (2 sièges)

Mme Girardet et M. Hulliger

Démocrates-chrétiens (6 sièges)

Mmes Boccard et Duay-Duran, MM. Chambers, Hamann, Jimenay et Tremblet

Les Verts de Meyrin-Cointrin (6 sièges)

Mmes Doudin et Rivron, MM. Boccard, Dumalle, de Préville et Ragavan

Socialistes (6 sièges)

Mme Revillet, MM. Brulhart, Hernot, Iswala, Mastoura et Robert

Radicaux

(5 sièges sortis des urnes, 3 occupés)
Mmes Ecuyer et Luzzatto, M. Haldemann

Union démocratique du centre

(3 sièges sortis des urnes, 4 occupés)
Mmes Hayes et Schweizer, MM. Hubert et Schweizer

Hors parti (2 sièges)

Mme Despond et M. Osmani

Au cours de la séance du 18 mai 2010, le Bureau du Conseil municipal a été formé comme suit:

Président:

M. Laurent Tremblet
(parti démocrate-chrétien)

1^{er} vice-président:

M. Emile Hubert
(Union démocratique du centre)

2^e vice-président:

M. Placide Iswala (parti socialiste)

1^{ère} secrétaire:

Mme Renée Ecuyer (parti radical)

2^e secrétaire:

M. Dumalle (les Verts de Meyrin-Cointrin)

Membres:

Mme Andréa Rimani (A gauche toute)
Mme Myriam Girardet
(Alliance des indépendants meyrinois)

COMMISSIONS

Au 31 décembre 2010 (suite aux différents changements intervenus durant l'exercice 2010), la composition des commissions est la suivante:

COMMISSIONS MUNICIPALES**Action sociale et jeunesse**

(Mme M. Boget et M. R. Sansonnens)

Présidente: Mme P. Doudin

Membres: Mmes et MM. Y. Bocard, J.-C. Brulhart, Y. de Préville, R. Ecuyer, M. Girardet, E. Hubert, P. Iswala, A. Jimenay, C. Luzzatto, A. Riman et N. Rivron

Agenda 21 et Meyrin qualité

(Conseil administratif)

Présidente: Mme J. Revillet

Membres: Mmes et MM. D. Bocard, J. Charprier, D. Duay-Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, F. Hernot, C. Mastoura, S. Ragavan et D. Schweizer

Aide au développement

(Mme M. Boget)

Président: M. J. C. Brulhart

Membres: Mmes et MM. Y. Bocard, Y. de Préville, M. Girardet, F. Haldemann, S. Hayes, P. Iswala, C. Luzzatto, A. Riman, N. Rivron, J. Robert et L. Tremblet

Anticrise (commission ad hoc)

(Conseil administratif)

Président: M. J. Robert

Membres: Mmes et MM. J.-C. Brulhart, M. Chambers, P. Doudin, R. Ecuyer, F. Hernot, J. P. Hulliger, A. Jimenay, C. Luzzatto, Y. de Préville, A. Riman et D. Schweizer

Culture (Mme M. Boget)

Présidente: Mme Y. Bocard

Membres: Mmes et MM. D. Bocard, J.-C. Brulhart, J. Charprier, D. Duay Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, E. Hubert, A. Jimenay, C. Luzzatto, C. Mastoura et N. Rivron

Environnement et énergie

(MM. Devaud et Sansonnens)

Président: M. M. Dumalle

Membres: Mmes et MM. D. Bocard, Y. Bocard, J.-C. Brulhart, J. Charprier, F. Haldemann, J. P. Hulliger, C. Luzzatto, Y. de Préville, J. Robert, D. Schweizer et L. Tremblet

Finances (M. J.-M. Devaud)

Président: M. P. Hamann

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, P. Doudin, D. Duay Duran, R. Ecuyer, M. Girardet, S. Hayes, F. Haldemann, F. Hernot, C. Mastoura, Y. de Préville et A. Riman

Information et communication

(Conseil administratif)

Président: M. E. Hubert

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, R. Ecuyer, F. Haldemann, S. Hayes, F. Hernot, J. P. Hulliger, A. Jimenay, C. Mastoura, Y. de Préville, S. Ragavan et A. Riman

Liaison (chef-fe-s de groupe)

Mme et MM. J. Charprier, M. Dumalle, R. Ecuyer, P. Hamann, J. P. Hulliger, C. Mastoura et D. Schweizer

Petite enfance et écoles

(Mme M. Boget)

Présidente: Mme R. Ecuyer

Membres: Mmes et MM. Y. Bocard, J.-C. Brulhart, P. Doudin, F. Haldemann, J. P. Hulliger, P. Iswala, A. Jimenay, C. Luzzatto, A. Riman, N. Rivron et D. Schweizer

Révision du statut du personnel

(commission ad hoc)

(Conseil administratif)

Président: M. J. Charprier

Membres: Mmes et MM. P. Doudin, D. Duay-Duran, F. Haldemann, E. Hubert, J. P. Hulliger, C. Luzzatto, J. Revillet, A. Riman, N. Rivron, J. Robert et L. Tremblet

Sécurité (M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Haldemann

Membres: Mmes et MM. J.-C. Brulhart, P. Doudin, M. Dumalle, R. Ecuyer, M. Girardet, P. Iswala, A. Jimenay, C. Luzzatto, A. Riman, D. Schweizer et L. Tremblet

Sports (M. J.-M. Devaud)

Président: M. F. Hernot

Membres: Mmes et MM. D. Bocard, J. Charprier, M. Dumalle, M. Girardet, F. Haldemann, P. Hamann, E. Hubert, A. Jimenay, C. Luzzatto, C. Mastoura et J. Revillet

Travaux publics, gérance et entretien des bâtiments

(MM. Sansonnens et Devaud)

Président: M. Y. de Préville

Membres: Mme et MM. D. Bocard, J.-C. Brulhart, M. Chambers, J. Charprier, M. Dumalle, R. Ecuyer, F. Haldemann, J. P. Hulliger, A. Jimenay, J. Robert et D. Schweizer

Urbanisme, mobilité et logement

(M. R. Sansonnens)

Président: M. L. Tremblet

Membres: Mmes et MM. M. Chambers, J. Charprier, M. Dumalle, R. Ecuyer, F. Haldemann, P. Hamann, J. P. Hulliger, P. Iswala, Y. de Préville, J. Revillet et D. Schweizer

COMMISSIONS SPÉCIALES ET DIVERS

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin- Vernier

Déléguées du Conseil municipal:
Mmes Y. Boccard, P. Doudin, R. Ecuyer,
M. Girardet, J. Revillet, A. Riman et A.
Schweizer

Déléguée du Conseil administratif:
Mme M. Boget (présidente)

Commission consultative des aînés

Déléguée du Conseil municipal:
Mme J. Revillet

Délégué du Conseil administratif:
M. R. Sansonnens (président)

CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière)

Délégués du Conseil municipal:
Mme R. Ecuyer et M. F. Hernot

Délégué du Conseil administratif:
M. J. M. Devaud

CICT (commission intercommunale consultative des transports)

Délégués du Conseil municipal:
Mme C. Luzzatto et MM. J. Charpier,
E. Hubert, J.-P. Hulliger, S. Ragavan,
J. Robert et L. Tremblat

Délégué du Conseil administratif:
M. R. Sansonnens

Comité du Centre de loisirs (Maison Vaudagne)

Délégué du Conseil municipal:
M. P. Iswala

Comité du Jardin Robinson

Déléguée du Conseil municipal:
Mme Y. Boccard

Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale

Délégués du Conseil municipal:
MM. Jean-Pierre Aebersold, Damien
Boccard et Arthur Jimenay

Délégué du Conseil administratif:
M. Erwin Oberwiler

Fondation Nouveau Meyrin

Délégués du Conseil municipal:
MM. Johann Ballaman, Jean-Claude
Brulhart, Benjamin Chiabudini, Marcel
Dumalle, Mike Humbert, Gilbert Meillaz
et Didier Schweizer

Délégués du Conseil administratif:
Mme Madeleine Bernasconi, MM.
Laurent Barlier et Jean Claude Ducrot

Commission consultative du Fonds d'art contemporain

Déléguées du Conseil municipal:

Mmes Y. Boccard et J. Revillet
Délégués du Conseil administratif:
Mme M. Boget (présidente) et
M. J. M. Devaud

Fonds austro-meyrinois

Déléguée du Conseil municipal:

Mme A. Schweizer
Déléguée du Conseil administratif:
Mme M. Boget

Comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble

Délégués du Conseil municipal:
Mme R. Ecuyer et M. Y. de Préville
Délégué-e du Conseil administratif:
le/la maire en fonction

Parking de Meyrin-village SA (PMVSA)

Délégués du Conseil municipal:
MM. J. C. Brulhart et E. Hubert
Délégués du Conseil administratif:
M. J. M. Devaud (président) et
Mme M. Boget

Association des jeunes de Meyrin: radio Meyrin FM

Délégué du Conseil municipal:
M. A. Jimenay

Colonie de vacances La Ruche

Délégué du Conseil municipal:
M. M. Chambers
Suppléant: M. F. Hernot

Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale

Délégués du Conseil municipal:
Mmes Nadia Rivron et Adriana
Schweizer, MM. Pascal Bonfils, Alain
Grobet, Sasà Hayes et Laurent Weber
Délégués du Conseil administratif:
Mme Muriel Sprecher (présidente),
MM. Laurent Barlier, Arthur Jimenay et
Chadli Mastoura

Télémeyrin SA

Délégué du Conseil municipal:
M. Y. de Préville
Délégués du Conseil administratif:
MM. J. M. Devaud (président) et
M. R. Sansonnens

Comité de l'Association Undertown

Délégué du Conseil municipal:
M. D. Boccard

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 19 janvier 2010

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 100'000.- destiné à Médecins Sans Frontières Suisse (MSF – Suisse) pour les soins à prodiguer aux survivants du séisme ayant frappé la capitale haïtienne Port-au-Prince le 12 janvier 2010;

► Approuve une résolution présentée par Mmes Renée Ecuyer, Myriam Girardet, Christine Luzzatto et MM. Jacques Charpier, Philippe Hamann, Emile Hubert, Arthur Jimenay, Chadli Mastoura, François Hernot (président), membres présents de la commission des sports, affirmant le besoin de maintenir deux patinoires à Meyrin et de mettre en œuvre l'assainissement de la patinoire extérieure;

► Accepte une motion proposée par M. Yves de Prévaille, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à une mesure de protection des cyclistes, personnes en fauteuil roulant et cyclomotoristes par rapport aux rails du TCMC sur la commune de Meyrin.

16 février 2010

► Ouvre un crédit de CHF 45'000.- à titre de participation de la commune de Meyrin au soutien de l'activité de Genilem;

► Refuse une délibération présentée par M. Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 20'000.- destiné à financer la mise en œuvre rapide d'un audit sur les installations de la piscine du Centre sportif de Bois-Carré;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 88'000.- destiné à financer un audit sur la sécurité au travail et la protection de la santé dans l'administration communale ainsi que la mise en place du système MSST (appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail);

► Refuse d'entrer en matière sur une résolution présentée par M. Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'AIM, relative à la mise en service d'un forum informatique sur le site Internet de la commune de Meyrin, service permettant, après inscription, d'exprimer des opinions sur des thèmes, sujets, articles ou contenus et de réagir à des avis d'autres utilisateurs;

► Approuve une résolution présentée par le groupe de travail «anti-crise» – réunissant l'ensemble des groupes politiques de Meyrin – relative au premier volet de mesures visant à soutenir les Meyrinois à faire face aux effets de la crise économique survenue à l'automne 2008;

► Accepte une motion présentée par Mme Janine Revillet, au nom du parti socialiste, relative à la nécessaire mixité de la Police municipale;

► Prend connaissance du rapport établi par M. Boccard, délégué au comité de l'Association *Espace Undertown*.

16 mars 2010

► Refuse de préavis favorablement la modification des limites de zones N° 29'508-526-540 sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier (création de deux zones de développement 3 et d'une zone de développement 3 affectée à de l'équipement public) situées entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et à l'intérieur du quartier des Avanchets;

► Accepte d'ouvrir un crédit de CHF 352'000.- destiné à financer des mesures d'économie d'énergie sur l'installation d'éclairage des courts de tennis et par l'installation d'une couverture thermique sur la piscine du complexe sportif de Maisonnex;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 42'600.- destiné à la modification et à l'amélioration du site Internet du Théâtre Forum Meyrin;

► Accepte une résolution présentée par tous les membres du Conseil municipal excepté Mmes C. Luzzatto, R. Ecuyer et MM. F. Haldemann, P. Iswala et L. Tremblat relative aux mesures urgentes à prendre pour améliorer sensiblement la desserte des bus de rabattement sur la ligne du tram sur le territoire de la Commune de Meyrin;

► Refuse une résolution présentée par Mme Renée Ecuyer, au nom du groupe radical, demandant l'installation d'un système de vote électronique dans la salle du Conseil municipal;

► Accepte une résolution présentée par les Verts de Meyrin-Cointrin, le parti socialiste, le parti démocrate-chrétien et le parti radical, relative à l'amélioration du fonctionnement des séances du Conseil municipal;

► Prend connaissance du compte rendu de la commission Agenda 21 et Meyrin qualité sur les travaux du comité citoyen Agenda 21, établi par Mme Luzzatto (R).

20 avril 2010

► Entend la présentation par M. Jean-Marc Devaud, conseiller administratif, du compte rendu financier 2009;

► Ouvre un crédit de CHF 16'952.- destiné à l'acquisition des 265 actions du Parking de Meyrin-village SA appartenant à la Banque Raiffeisen de Meyrin;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'500'000.- destiné à l'augmentation du capital de la société Parking de Meyrin-village SA et à couvrir les frais liés à cette opération;

► Ouvre un crédit de CHF 1'834'000.- destiné au financement de la deuxième tranche de travaux (arrêts Hôpital la Tour, Maisonnex, CERN) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram;

► Ouvre un crédit de CHF 1'070'000.- représentant la part communale des travaux pour l'aménagement du square Lect situé à l'emplacement de l'ancien giratoire d'entrée dans Meyrin (sous le viaduc Lect);

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 218'000.- destiné à la mise en conformité des structures de prétraitement et d'évacuation des eaux usées du centre de voirie et horticole;

► Ouvre un crédit de CHF 1'242'000.- destiné au réaménagement du parc de l'auberge communale, adjacent au manège de Meyrin, à l'avenue de Vaudagne;

► Ouvre un crédit de CHF 193'500.- destiné à la rénovation des espaces de jeux de l'école de Bellavista II;

► Approuve une résolution présentée par Mme Sasà Hayes, au nom du groupe UDC, pour créer des espaces verts clôturés de détente, ludiques/éducatifs, appelés «vita chiens» à proximité du centre urbain pour permettre aux propriétaires de laisser courir librement leurs chiens;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 32'000.- destiné à la création d'un espace vert clôturé sur la parcelle communale n° 12193 adjacente à l'avenue de Mategnin, pour permettre aux propriétaires de chiens de les laisser courir librement.

18 mai 2010

► Approuve les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2009 de la Fondation Nouveau Meyrin;

► Refuse de préavis favorablement la requête en autorisation de construire APA n° 32'404 - chemin du Vieux Bureau 127 - quant à un indice d'utilisation du sol de 26,5% souhaité par les requérants;

► Refuse de préavis favorablement la requête en autorisation de construire DD n°101'584/3 - chemin des Picottes 20, 20A, 20B - quant à un indice d'utilisation du sol de 43,72% souhaité par le requérant;

► Ouvre un crédit de CHF 586'000.- destiné au raccordement des bâtiments de la Mairie-CMS, du Forum et des écoles De-Livron et de Meyrin-village au réseau de chauffage à distance (CAD) des Services industriels de Genève (SIG);

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 120'000.- destiné à financer la réfection du 1-3, avenue de Vaudagne;

► Approuve les crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2009 pour un montant total de CHF 2'012'547.91;

► Approuve le compte rendu financier de l'exercice 2009, notamment le compte de fonctionnement 2009 pour un montant de CHF 74'463'882.01 aux charges et de CHF 90'706'467.40 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 16'242'585.39, le compte d'investissements 2009, le financement des investissements ainsi que le bilan au 31 décembre 2009;

► Approuve le rapport de gestion 2009 du Groupement intercommunal de protection civile de Meyrin-Mandement (OPC Meyrin-Mandement);

► Approuve une résolution présentée par Nadia Rivron, au nom du groupe des Verts de Meyrin-Cointrin, relative aux mesures à prendre pour protéger et préserver la biodiversité sur le territoire de la commune de Meyrin en adhérant à la «Charte des jardins» et en encourageant les citoyens de la Commune à faire de même;

► Accepte une résolution présentée par Damien Boccard, au nom du groupe des Verts de Meyrin-Cointrin, visant le remplacement des poubelles de la Commune par des «écopoints compacts»;

► Prend connaissance du rapport de la commission d'aide au développement (M. Iswala, S);

► Forme son nouveau bureau pour l'exercice 2010-2011.

9 juin 2009

► Elit Mme Nadia Rivron (Ve) à la Fondation Nouveau Meyrin en remplacement de M. Alain Grobet, démissionnaire;

► Propose la nomination du sergent Yannick Paillard au grade de lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Meyrin dès le 1^{er} juillet 2010;

► Refuse un crédit de CHF 100'000.- destiné au subventionnement du fonctionnement de l'association Elapsoidea Vivarium pour l'année 2010;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 100'000.- destiné à l'association Elapsoidea Vivarium pour a) l'octroi de la gratuité des surfaces mises à disposition et de la prise en charge des énergies consommées dès le 1^{er} janvier 2010 pour un montant de CHF 75'000.-, et b) un subventionnement exceptionnel pour l'année 2010 pour un montant de CHF 25'000.-;

► Ouvre un crédit de CHF 150'000.- destiné à l'aménagement d'une place de jeux dans le quartier de la Citadelle sur la parcelle attenante au cimetière;

► Ouvre un crédit de CHF 120'000.- destiné à la rénovation de la place, située derrière Meyrincentre, dédiée à la pratique du skate et du roller;

► Accorde au Conseil administratif un crédit d'étude de CHF 118'000.- destiné à la rénovation du bâtiment 307b, route de Meyrin;

► Ouvre un crédit d'étude de CHF 2'260'000.- destiné à la rénovation de l'école des Boudines ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 3'625'000.- destiné à la construction d'un boulo-drome permettant l'accueil des clubs ainsi que d'autres activités;

► Refuse l'entrée en matière sur une motion présentée par Didier Schweizer, au nom de l'UDC Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif de présenter pour le budget 2011 une baisse de 2 centimes visant à faire baisser l'impôt communal;

► Prend connaissance du rapport établi par Mme Revillet (S), déléguée à la commission consultative des Aînés;

► Prend connaissance du rapport établi par Mmes Boccard (DC) et Revillet (S), déléguées à la commission consultative du Fonds d'art contemporain.

15 septembre 2009

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 19'000.- destiné à financer la mise en place de vidéo surveillance sur les sites de bâtiments communaux exposés aux actes de vandalisme, au vol et aux déprédations;

► Ouvre un crédit de CHF 1'403'900.- pour financer l'aménagement ou l'extension de douze écopoints enterrés destinés à la collecte des déchets dans des zones construites situées dans la cité et à Meyrin-village;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 125'000.- destiné à financer une partie des travaux de désactivation de la route de Prévessin en vue de la réunion des marais permettant le classement du site à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale;

► Refuse une résolution présentée par Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, demandant au Conseil administratif d'entreprendre des démarches auprès de coopératives d'habitations et de fondations publiques intéressées par la réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers, afin de négocier avec elles l'octroi d'un droit de superficie sur des parcelles propriétés de la Commune;

► Refuse une résolution présentée par Laurent Tremblat, au nom des PDC de Meyrin Cointrin, demandant l'ouverture de négociations avec les coopératives immobilières déjà en place sur la Commune, intéressées par un droit de superficie pour la construction de logements à loyer modéré au lieu-dit Les Vergers;

► Approuve une résolution présentée par Mme Janine Revillet, au nom des socialistes de Meyrin Cointrin, et M. Laurent Tremblat, au nom du PDC de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil admi-

nistratif l'ouverture de négociations auprès de coopératives immobilières et de fondations publiques intéressées par un droit de superficie pour la réalisation de logements au lieu-dit Les Vergers sur la commune de Meyrin;

► Accepte une résolution présentée par Andrea Riman, au nom d'A gauche toute, demandant à la Direction générale de la mobilité (DGM) le rétablissement du «tourner à gauche» pour les véhicules en provenance du rond-point Mategnin/Citadelle/Ste-Cécile et/ou de la rue des Boudines, et désirant accéder à l'immeuble n° 33-43 de l'avenue Ste-Cécile;

► Refuse une motion présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à la création et l'ouverture d'un atelier d'entretien, de réparation, de location et vente de vélos d'occasion à Meyrin, espace à caractère social du style Péclot 13, de préférence situé au centre du village ou à tout autre endroit géographiquement et facilement accessible à tous;

► Accepte une motion présentée par M. François Haldemann, au nom du groupe radical, demandant la mise à disposition d'un terrain agricole d'un hectare au minimum pour permettre aux propriétaires de laisser courir librement leurs chiens;

► Prend acte du rapport établi par Mme Boccard (DC), déléguée au comité du Jardin Robinson;

► Prend connaissance du rapport de Mme Ecuyer (R) et M. de Préville (Ve), délégués au comité de rédaction du journal *Meyrin Ensemble*.

5 octobre 2010

► Prend connaissance du rapport du Conseil administratif au Conseil municipal sur la validité et la prise en considération de l'initiative municipale «Pour le rétablissement du bus 28 à Meyrin»;

► Nomme les président-e, vice-président-e et suppléants du local de vote pour 2011;

► Désigne une déléguée pour chaque parti du Conseil municipal à l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier;

► Entend la présentation par M. Devaud, conseiller administratif, du projet de budget 2011;

► Ouvre un crédit de CHF 130'000.- destiné au renouvellement de l'automatisation du chauffage, ventilation et climatisation du bâtiment ForuMeyrin;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 29'000.- destiné à financer la mise en œuvre d'éco-engagements en matière de gestion des déchets en partenariat avec les entreprises meyrinoises;

► Accepte une résolution présentée par Damien Boccard, au nom du groupe des Verts de Meyrin-Cointrin, visant le remplacement des poubelles de la Commune par des poubelles de tri sélectif;

► Approuve une résolution présentée par Mmes Renée Ecyer, Myriam Girardet, Christine Luzzatto, Janine Revillet, Andréa Riman et MM. Philippe Hamann, Emile Hubert, Arthur Jimenay, Chadli Mastoura, François Hernot (président), membres présents de la commission des sports, demandant au Conseil administratif de démarrer rapidement une étude pour la réalisation d'un restaurant attenant au centre sportif municipal;

► Refuse l'entrée en matière sur une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'Alliance des Indépendants meyrinois, demandant au Conseil administratif de donner un préavis négatif concernant la requête en autorisation de construire No DD 103'774/1 concernant l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile au 3, chemin de l'Epinglier.

16 novembre 2010

► Accepte de modifier le droit de superficie en faveur de la commune de Meyrin sur la parcelle n° 3150, parking à caravanes au lieu-dit «En Chardon» de la commune de Vernier, d'une durée initiale de trente ans, en prévoyant un terme à fin 2010;

► Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29'596-533 situé à l'angle de la route du Nant-d'Avril et des rues Emma-Kammacher et Virgino-Malnati;

► Préavise favorablement le projet de plan localisé de quartier n° 29'674 situé au lieu-dit Les Vergers ainsi que les différents règlements, cahiers des charges et études techniques qui l'accompagnent;

► Approuve le budget de fonctionnement 2011 pour un montant de CHF 85'752'943.- aux charges et de CHF 85'811'172.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 58'229.-; (*suite à un référendum, le budget sera soumis à la population meyrinoise le 15 mai 2011*)

► Fixe le taux des centimes additionnels pour 2011 à 45 centimes; (*suite à un référendum, le taux sera soumis à la population meyrinoise le 15 mai 2011*)

► Fixe les indemnités allouées en 2011 aux maire et conseillers administratifs à CHF 307'655.- et celles allouées aux conseillers municipaux à CHF 288'000.-;

► Prend connaissance du rapport du Conseil administratif sur la validité et la prise en considération de l'initiative municipale «Pour le rétablissement du bus 28 à Meyrin»;

► Approuve un crédit de CHF 65'000.- destiné à la fourniture et à l'aménagement d'un columbarium au cimetière de Meyrin-village;

► Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 33'000.- destiné à l'acquisition et à la pose de dix modèles de poubelles urbaines permettant le tri sélectif des déchets produits sur le domaine public.

14 décembre 2010

► Ouvre un crédit de CHF 88'000.- destiné au rachat des abribus et cityplans installés par la SGA en guise de contre-prestation dans le cadre de la concession d'affichage communal;

► Refuse une motion présentée par Yves de Préville, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, demandant au Conseil administratif d'entreprendre toutes les démarches en son pouvoir pour faire exécuter la décision cantonale de fermeture de la route de Prévessin sur le tronçon allant des dernières maisons de Mategnin jusqu'à la frontière avec la France, ceci afin que les marais de Mategnin puissent être mis à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale;

► Invalide l'initiative municipale «pour le rétablissement du bus 28 à Meyrin» déposée par l'Association couleurs meyrinoises, en raison du non-respect du droit supérieur et de l'unité de genre;

► Autorise le Conseil administratif à percevoir les revenus et à pourvoir aux charges de la Commune pour la période s'étendant du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011, au moyen de six douzièmes provisionnels calculés sur la base du budget 2010;

- ▶ Autorise le Conseil administratif à engager le personnel nécessaire conformément aux demandes de compléments de postes ou de nouveaux postes présentées et acceptées dans le cadre du budget 2011, à l'exclusion du transfert des postes mentionnés dans la rubrique Théâtre Forum Meyrin vers les ressources humaines de l'administration communale;
- ▶ Approuve le nouveau statut du personnel de la commune de Meyrin et l'échelle des traitements;
- ▶ Ouvre un crédit total de CHF 3'527'500.- représentant l'impact financier lié au nouveau statut du personnel de la commune de Meyrin, comprenant le coût employeur des rappels de cotisations de la Caisse d'assurance du personnel (CAP - fondation de prévoyance) pour un montant estimé de CHF 2'970'580.-, réparti sur trois ans (2011-2013), et le coût pour le passage à la nouvelle grille salariale pour un montant estimé de CHF 556'920.- (2011);
- ▶ Accorde au Conseil administratif un crédit de CHF 1'702'150.- destiné à la rénovation du bâtiment sis au 307b, route de Meyrin;

- ▶ Refuse une délibération présentée par Marcel Dumalle, au nom des Verts de Meyrin-Cointrin, relative à l'ouverture d'un crédit de CHF 50'000.- afin de financer le passage de 40% à 60% de la consommation d'électricité de la commune de Meyrin en Vitale vert en 2011, et à l'augmentation de 20% par année pour arriver à 100% à fin 2013.

16 décembre 2010

(suite de la séance du 14 décembre 2010)

- ▶ Ouvre un crédit de CHF 922'400.- destiné au financement de la troisième tranche de travaux (arrêts Bois-du-Lan, Meyrin-village) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram;
- ▶ Approuve une résolution présentée par Mme Nadia Rivron, au nom du groupe des Verts de Meyrin-Cointrin, relative aux mesures à prendre pour protéger et préserver la biodiversité sur le territoire de la commune de Meyrin en adhérant à la «Charte des jardins» et en encourageant les citoyens de la Commune à en faire de même;

- ▶ Accepte une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'Alliance des indépendants, concernant la décoration et l'illumination de rues situées sur le territoire meyrinois pendant les fêtes de fin d'année;
- ▶ Refuse l'entrée en matière sur une motion présentée par Jean-Philippe Hulliger, au nom de l'Alliance des indépendants, demandant la création d'une chaîne de télévision locale;
- ▶ Approuve une motion présentée par Marcel Dumalle (Ve) et, Renée Ecuyer (R), Jean-Philippe Hulliger (AIM), Jacques Charpier (AGT), Didier Schweizer (UDC), Chadli Mastoura (S) et Philippe Hamann (PDC), au nom de tous les partis représentés au Conseil municipal, demandant au Conseil administratif de mandater une société spécialisée en communication et marketing afin d'étudier la mise en valeur de la ville de Meyrin, ainsi que son potentiel technologique, industriel, commercial et environnemental;
- ▶ Prend connaissance du rapport établi par M. Iswala (S), délégué à la Maison Vaudagne.

Statistiques concernant les séances et les commissions du Conseil municipal

	2007	2008	2009	2010
Séances du Conseil municipal	11	9	10	11
Séances du Bureau	10	9	10	10
Séances de commissions	117	133	130	131
Réunions chefs de groupe	2	4	4	2
Total des séances	140	155	154	154

57 délibérations ont été présentées lors des séances du Conseil municipal.

CONSEIL ADMINISTRATIF

Dès le 1^{er} juin 2010, le **Conseil administratif** se compose ainsi:

Mme Monique BOGET, maire
 M. Roland SANSONNENS, vice-président
 M. Jean-Marc DEVAUD

avec la répartition des responsabilités et charges mentionnée ci-après (ordre alphabétique):

Madame M. Boget
 (intérimaire M. Sansonnens)
 Actions sociale et jeunesse y compris
 Antenne objectif emploi – Affaires culturelles – Bibliothèque - Petite enfance - Théâtre Forum Meyrin

Monsieur J.-M. Devaud
 (intérimaire Mme Boget)
 Environnement – Etat civil - Feu et secours – Finances - Gérance et entretien des bâtiments - Protection civile - Police municipale - Sports

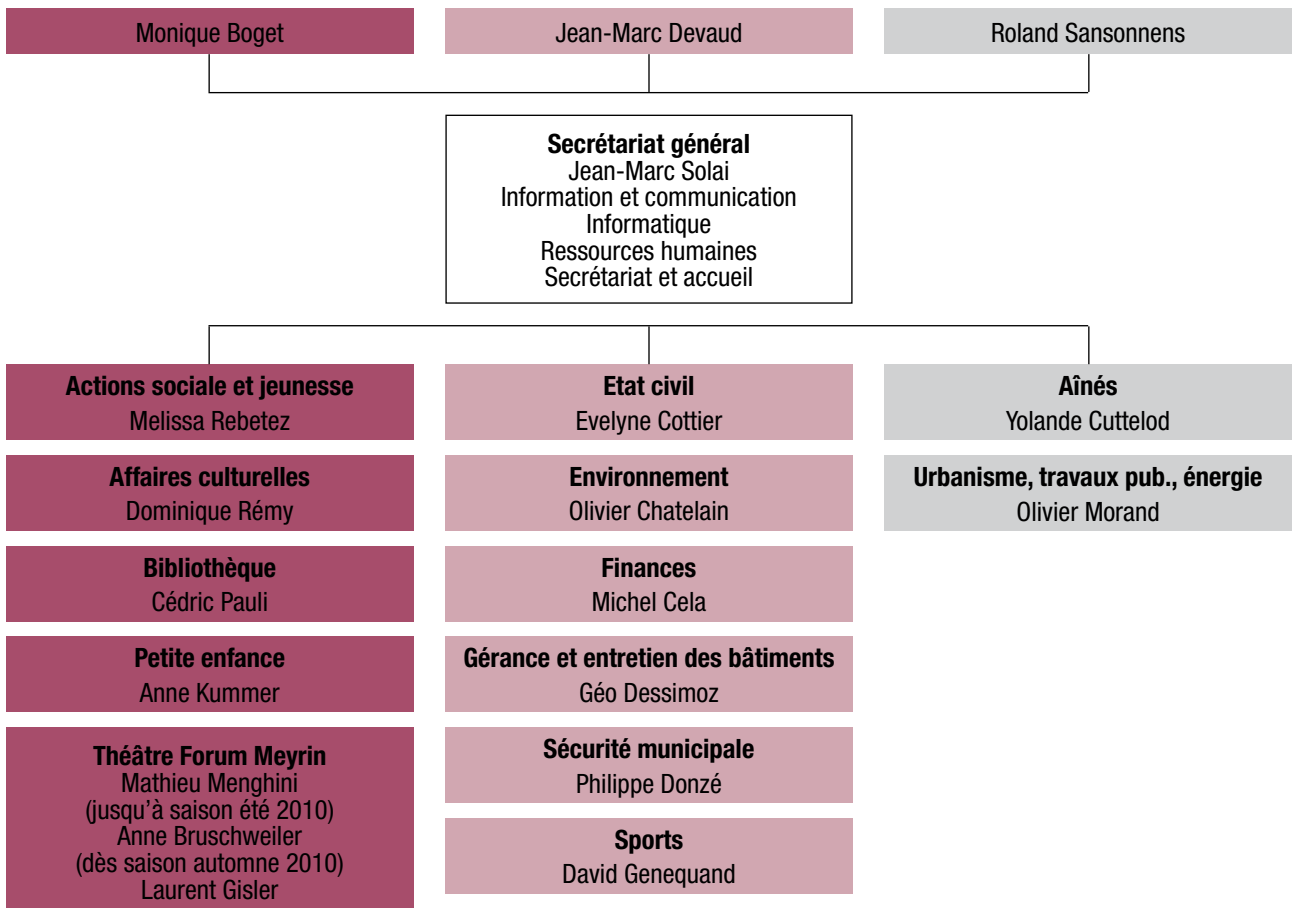
Monsieur R. Sansonnens
 (intérimaire M. Devaud)
 Aînés y compris bénévolat ainsi que permanences impôts et juridique – Urbanisme, travaux publics et énergie.

Le secrétariat général, y compris les ressources humaines, Meyrin Qualité, l'information et l'informatique, rapporte au Conseil administratif.

Durant l'année 2010, le **Conseil administratif** a tenu 44 séances pour régler les problèmes afférents à la Commune et a participé, en outre, aux 11 séances du Conseil municipal, 10 séances du Bureau, ainsi qu'aux diverses séances de commissions concernant la charge de chacun.

ORGANISATION GÉNÉRALE

Conseil administratif



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



INFORMATION ET COMMUNICATION www.meyrin.ch crève le plafond des 200'000 visites

En 2010, le site internet communal a été visité 226'558 fois. Cela représente une hausse de 30% par rapport à 2009. Cette hausse, constante depuis la mise en ligne du site en 2006, est le fruit d'un travail de fond de l'ensemble des éditeurs. Les internautes reconnaissent ainsi l'utilité et l'actualité des informations de ce site internet de près de 500 pages, comprenant également des vidéos.

Cette hausse reflète l'assise croissante de ce média comme source fiable d'information institutionnelle. De même, il est possible d'ouvrir meyrin.ch depuis plusieurs autres sites institutionnels, notamment ge.ch. C'est une preuve directe du statut que le canton accorde à notre site internet communal. Comme la page emploi est la plus lue, au-delà du reflet d'un marché de l'emploi tendu, cela positionne la commune de Meyrin comme un employeur attractif au niveau du canton. Cette porte d'entrée permet aux internautes de découvrir la Commune en prolongeant leur navigation sur les pages générales de présentation de la Commune.

Un journal communal qui prépare sa mue

Inauguration du tram, réseau de bus, événements populaires, activités des sociétés, aboutissements de chantiers, développement des prestations communales, futur quartier des Vergers, environnement, etc. Autant de sujets que le journal Meyrin Ensemble a développés pour coller au plus

près de la vie communale. Afin de compléter utilement un travail de réforme de la ligne éditoriale et du graphisme engagé en 2008 déjà, les lecteurs du journal ont été sondés pour mieux connaître leurs attentes et leurs priorités. Si, sans surprise, les lecteurs ont exprimé leur attachement au titre, il est ressorti des résultats de cette enquête de satisfaction quelques pistes d'évolution que l'éditeur ne pouvait pas ignorer. Ainsi, le rubricage de la nouvelle maquette du journal, prévue pour janvier 2011, a été construit conformément aux attentes du lectorat. Le choix de la maquette et de la ligne éditoriale a fait l'objet d'un appel d'offres sur invitation, incluant le graphiste d'alors. Les cinq dossiers reçus étaient anonymes; deux experts externes faisaient partie du comité d'évaluation. Par respect pour l'environnement, le journal est imprimé sur du papier 100% recyclé.

200 participants lors d'une séance d'information

Le 22 mars à l'aula du cycle d'orientation de la Golette, une séance d'information sur les bus de rabattement a permis à deux cents curieux de mieux connaître les évolutions du réseau TPG de bus à Meyrin. À l'initiative de la commune, la direction des TPG et de la Direction générale de la mobilité (DGM-canton) ont pu répondre aux nombreuses questions. Les autorités communales en ont profité pour leur rappeler publiquement les attentes des Meyrinois-es.

Depuis l'arrivée du tram à Meyrin, les habitants réclament plus de bus!



Succès d'une conférence de presse

Le 13 avril, divers médias ont participé à la conférence de presse sur la nouvelle structure intercommunale d'accueil familial de jour. Cette conférence de presse a été organisée conjointement avec la commune de Vernier. Ainsi, le dynamisme intercommunal dans lequel Meyrin s'inscrit a été promu à l'échelon régional.

Meyrin et Vernier unis pour l'accueil de jour

PETITE ENFANCE
Une association
intercommunale au
service des parents



La nouvelle structure d'accueil. Pendant que les parents s'informent, les petits sont pris en charge. (ci)

SONNÉE VON AULO
Depuis deux ans, l'association des communes genevoises (AGCG) plaçait pour mettre sur pied un mandat-cadre destiné à améliorer le statut des mères de jour. Mais sans attente que cette réalisation demande par la loi fédérale, Meyrin et Vernier se sont unis pour améliorer les services rendus à la fois aux mères de jour et

Un intranet complet mis en ligne

À la fin du mois d'octobre, les collaboratrices et collaborateurs de la commune de Meyrin ont eu le plaisir de découvrir leur nouvel intranet. Composé de rubriques générales ou propres aux services, cet intranet permet la diffusion immédiate d'actualités ou d'événements propres à la vie de l'administration. De plus, les intranutes peuvent accéder aisément à bon nombre de documents. Les coordonnées complètes, ainsi que les photos des collaboratrices et collaborateurs sont disponibles en quelques clics. Afin de réduire la fracture numérique au minimum, le service information et communication a formé, avec le service informatique, une centaine de collaboratrices et collaborateurs des services de l'environnement et de la petite enfance à l'utilisation de l'intranet. Des bornes informatiques ont été déployées dans ces services afin de garantir l'accessibilité à ces informations. En deux mois d'exploitation, près de 8'000 visites ont été enregistrées sur l'intranet. Lors de chaque visite, près de quatre pages sont lues en moyenne. Ces visites ont généré près de 1'400 téléchargements de documents. Ces chiffres attestent que l'intranet répond à un fort besoin d'information du personnel.

INFORMATIQUE

L'évolution continue des différents systèmes informatiques se poursuit avec notamment l'installation de 30 nouveaux PC et 8 imprimantes en remplacement d'anciens (5 ans et plus) ou pour l'équipement de nouveaux postes. L'analyse de nos activités montre toujours qu'une grosse part de notre temps est dévolue à l'assistance, l'installation et la maintenance.

En relation avec le service des sports, nous avons installé l'infrastructure nécessaire à la mise en place du nouveau système de réservation par Internet des courts de tennis et de squash du centre sportif de Maisonnex.

L'arrivée de l'intranet communal a exigé l'installation de «bornes» sur les trois sites de la Petite enfance (PE) ainsi qu'au Centre de voirie et horticole (CVH) pour donner un accès informatique aux collaborateurs qui n'en n'avaient pas jusque-là. Cela a nécessité la mise en place d'une formation de plus de 150 personnes pour lesquelles il a fallu créer des comptes et configurer individuellement les PC.

Outre ces «nouveaux» utilisateurs, il a fallu gérer 135 entrées et 85 sorties. Au vu de ce grand nombre d'interventions, nous avons mis en place un système informatisé qui permet de gérer toutes ces mutations d'autant plus que cela nécessite la coordination de plusieurs services.

L'installation de «Fibre optique» se poursuit et touche à sa fin; à part la piscine de Livron qui sera reliée en 2011, tous les sites prévus dans le crédit ad hoc sont connectés au réseau intercommunal.

Nous avons finalisé la centralisation des sauvegardes dans les locaux du Service informatique de l'Association des Communes Genevoises (SIACG). De plus, un pont a été réalisé entre le réseau intercommunal et celui du Théâtre Forum pour

permettre au personnel administratif du Théâtre d'accéder aux données de la billetterie.

MEYRIN QUALITÉ

Lancement d'une enquête sur l'image de Meyrin

L'image d'une commune, et donc sa réputation, est usuellement forgée par des leaders d'opinion politiques ou médiatiques. Mais comment la population même évalue-t-elle sa commune de résidence ? C'est pour répondre à cette question que le Conseil administratif, poursuivant sa politique de proximité, a mandaté le professeur Nicolas Babey, de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), pour réaliser une enquête en avril, avec le soutien logistique du service information & communication. Un questionnaire a été aléatoirement envoyé à 2'500 résident-e-s meyrinois-es. Près de 30% d'entre eux ont répondu présent en renvoyant leur questionnaire rempli. En raison de cet important taux de retour, on peut étendre ces résultats à toute la population meyrinoise.

Par ailleurs, cette étude a déjà été réalisée en Suisse romande dans des villes de taille similaire. Les cinq axes (ou «accords») de cette étude sont très larges :

1. L'accord marchand: regroupe tous les critères ou valeurs liés au coût auquel un habitant doit consentir (fiscalité, prix du logement, taxes, etc.)
2. L'accord fonctionnel: regroupe tous les critères ou valeurs ayant trait aux infrastructures à disposition de l'utilisateur (transport, formation, soins, sécurité, offre commerciale, etc.)
3. L'accord culturel: regroupe tous les critères ou valeurs ayant trait à la «personnalité» du territoire (caractère, ambiance, identité, histoire, chaleur, etc.)
4. L'accord de renom: regroupe tous les critères ou valeurs liés au mode de connaissance du lieu (réputation, célébrité, reconnaissance, visibilité, etc.)

5. L'accord esthétique: regroupe tous les critères ou valeurs liés aux cinq sens (beauté, harmonie, rythme, intégration paysagère, calme, etc.)

Si certains points outrepassent les compétences communales, les résultats de cette étude donnent un panorama très intéressant des attentes des Meyrinois-es. Les résultats de cette étude permettent tant à la société civile qu'aux autorités politiques de faire un point de situation en fin de législature; les autorités politiques disposent ainsi d'un outil d'aide à la décision. La diffusion des résultats de cette étude s'est prolongée jusqu'au début 2011.

Dans la logique systémique de Meyrin Qualité, cette étude sera renouvelée à la fin de chaque législature.

Lancement d'une enquête sur les entreprises

La Commune poursuit son rapprochement avec le tissu économique. La réalisation d'une enquête ciblée sur la satisfaction des entreprises est novatrice et reflète une volonté affirmée de se mettre à l'écoute des préoccupations des entreprises. C'est ainsi qu'une grande enquête a été lancée en septembre par la Haute école d'ingénierie et de gestion (HEIG-VD). Son objectif est double: il s'agit d'une part de mesurer la satisfaction des entreprises par rapport aux infrastructures et l'offre de prestations, et d'autre part d'apprécier leurs besoins et attentes.

Sur 1'600 questionnaires envoyés, 271 questionnaires ont été complétés par les entreprises (taux de réponse de 17%). Les résultats seront analysés et présentés en 2011.

Avancement des budgets par prestations

L'engagement d'un stagiaire meyrinois a permis de reprendre l'établissement des

budgets par prestations 2007 à 2010. De plus, ce stagiaire achève le paramétrage de l'outil informatique de comptabilité analytique.

RESSOURCES HUMAINES

Budget 2010

Le Conseil administratif a décidé de ne pas proposer de nouveaux postes ou de compléments de postes dans le cadre du budget 2010 en considération des incertitudes liées à la crise financière que la Suisse et Genève traversent.

Mesures anti crise

En revanche, par voie de délibération, le Conseil municipal a décidé de renforcer l'antenne objectif emploi en créant un poste de conseillère ou conseiller en in-

sertion et orientation pour une période déterminée du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011 ainsi qu'un poste à temps partiel (50%) d'assistante ou assistant administratif pour la même période. Ces deux postes seront, par la suite, renouvelables d'année en année.

Le Conseil municipal a également approuvé une démarche proposant la création d'opportunités d'emplois au sein de l'administration municipale, d'une durée inférieure à 12 mois et utiles aux bénéficiaires du point de vue de leur cursus professionnel. Le but recherché étant de prévenir la déqualification des Meyrinois faisant face au chômage, de favoriser leur retour dans les meilleurs délais sur le marché principal de l'emploi et de leur

offrir une stabilité sur le plan financier. Ces postes sont financés sur une rubrique budgétaire existante avec la possibilité de dépassement après en avoir informé le Conseil municipal.

Création de postes de travail à l'espace de vie enfantine (EVE) des Champs-Frêchets

La situation des inscriptions en liste d'attente des institutions de la petite enfance a été considérée comme préoccupante. Forte de ce constat, la commission petite enfance, relayée par le Conseil municipal, a demandé au Conseil administratif, pour la rentrée de septembre 2010, de prendre les dispositions nécessaires pour augmenter le nombre de places d'accueil à l'EVE des Champs-Frêchets à 90 places.

Situation réelle au 31.12.2010

Services	Nb. de personnes		Contrat fixe au 31.12.2010		Auxiliaire au 31.12.2010
	31/12/2009	31/12/2010	nb. de personnes	nb. d'unités de travail	nb. de personnes
Secrétariat général	15	15	11	9.60	4
Finances	5	5	5	5.00	0
Etat-civil	6	5	4	3.00	1
Actions sociale et jeunesse	9	10	8	5.60	2
Petite enfance	100	101	67	53.30	34
Aînés	4	3	3	2.30	0
Urbanisme, travaux publics et énergie	7	8	8	7.40	0
Gérance et entretien bâtiments	51	44	34	27.55	10
Sports	22	24	21	20.00	3
Environnement	62	65	51	48.42	14
Affaires culturelles	2	2	2	1.50	0
Théâtre Forum	21	17	16	14.00	1
Bibliothèque	14	13	9	5.60	4
Sécurité municipale / protection civile	31	32	14	14.00	18
TOTAL	349	344	253	217.27	91

Le nouveau statut du personnel accepté par le Conseil municipal!

Pour rappel, les principaux objectifs de ce projet sont de mettre en place un cadre de travail alliant équité et efficacité, de réaffirmer les valeurs du service public, de responsabiliser et valoriser les collaboratrices et collaborateurs et de développer des outils favorisant un environnement de travail harmonieux.

Les trois valeurs internes qui caractérisent la Commune sont explicitées dans le statut : compétence, respect et dynamisme. Un logo a même été élaboré.

Les éléments du traitement ont été complètement revus, avec l'arrivée d'un treizième mois de salaire à 100% dès le départ, une nouvelle grille salariale actualisée, équitable et transparente, des descriptions de fonction entièrement réécrites, la constitution d'un comité permanent d'évaluation des fonctions composé de représentants du personnel et de l'employeur, l'abandon de la notion d'étrennes et de primes d'ancienneté, l'arrivée de primes de fidélité convertissables en jours de congés supplémentaires, et aussi un congé paternité de deux semaines.

Après plusieurs années de travail, le Conseil municipal dans sa séance du 14 décembre 2010, a accepté par 23 oui et une abstention le nouveau statut du personnel et ses implications financières.

La mise en œuvre effective est planifiée pour le 1^{er} janvier 2011.

Nouveau processus d'entretiens de collaboration

Un nouveau processus d'entretiens de collaboration (anciennement entretiens d'évaluation) a été mis en place et sera complètement opérationnel dès le 1^{er} janvier 2011.

Les formulaires d'entretiens ont été repensés, des guides pratiques mis à disposition sur le nouveau site intranet, une formation pour l'ensemble des cadres a été prodiguée en automne et des séances d'information pour le personnel ont été données en fin d'année.

Enquête de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs de l'administration

Le Conseil administratif a souhaité conduire une enquête de satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs afin de renforcer et de développer son identité d'employeur. Cela a permis d'établir un bilan social.

L'enquête s'est déroulée du 25 mai au 25 juin 2010 et les résultats ont été présentés à l'ensemble du personnel le 25 novembre. Le taux de réponse était de 62%.

Les résultats ont permis de dégager des axes prioritaires et des domaines d'amélioration. Le Conseil administratif a décidé de reconduire cette enquête en 2012.

COMITÉ CITOYEN AGENDA 21

Dans le cadre d'un programme politique défini par les autorités, le comité citoyen Agenda 21 est en charge de proposer et de décider des actions à entreprendre en matière de développement durable, de leur mise en œuvre et de leur suivi. Actif depuis janvier 2009, le comité se réunit mensuellement.

Le projet Green Map a été initié dans l'optique de pouvoir mieux faire comprendre ce qu'est le développement durable et de mettre en valeur les richesses locales telles que nature et espaces verts, commerces proposant des produits locaux, bio ou équitables, bâtiments énergétiquement performants, infrastructures pour la mobilité douce, sites culturels et historiques. Les habitants ont été invités à faire part de leurs remarques lors d'un forum

organisé pendant la semaine citoyenne ainsi que durant une journée à Meyrins-Bains. De nombreuses associations communales ont été rencontrées, ainsi que les agriculteurs locaux afin de mettre en valeur l'agriculture de proximité et la vente directe de produits du terroir. Les élèves du cycle de la Golette se sont également impliqués dans ce projet: sur plusieurs séances, ils ont visité leur quartier et certains sites, ont posé des questions aux habitants et commerçants, et ont ainsi recensé les données qu'ils trouvaient pertinentes. La finalisation de cette carte est prévue pour l'été 2011.

Le comité Agenda 21 poursuit également une démarche visant à lutter contre la dépendance aux énergies fossiles liée à la vétusté d'une part importante du parc immobilier meyrinois. Constatant que de nombreuses régies mettent en avant leur démarche environnementale, notamment par le biais de différents labels, le comité a sollicité la Fondation Nouveau Meyrin afin de réaliser des audits énergétiques sur ces bâtiments. Sur la base de ces résultats, il est prévu de nouer un dialogue avec différentes régies et propriétaires ayant initié une démarche similaire.

PARKING DE MEYRIN VILLAGE SA (PMVSA)

La société PMV S.A. a été fondée le 19 avril 2000 pour la réalisation et la gestion d'un parking couvert public de 82 places à Meyrin-Village.

Le capital de PMV S.A. s'élève à CHF 530'000.-, réparti en actions de CHF 200.-, à raison de:

- ▶ 10% Banque Raiffeisen, soit 265 actions,
- ▶ 35% Paroisse de Saint-Julien, soit 927 actions,
- ▶ 55% Commune de Meyrin, soit 1'458 actions.

La première pierre a été posée le 29 septembre 2000.

La mise en service a eu lieu le 8 août 2001.

L'inauguration a été faite conjointement avec les aménagements de surface de la place et de ses abords le 25 juin 2002.

Le coût de réalisation et d'équipement s'élève à CHF 2'930'000.-.

L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de :

- ▶ Monsieur Jean-Marc DEVAUD, président, (Commune de Meyrin, conseiller administratif)
- ▶ Monsieur Benjamin CHIABUDINI, vice-président, (Paroisse de Saint-Julien)
- ▶ Monsieur Thomas FOEHN, secrétaire, (Banque Raiffeisen), jusqu'à fin août 2010
- ▶ Madame Monique BOGET, (Commune de Meyrin, conseillère administrative)
- ▶ Monsieur Jean-Claude BRULHART, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)
- ▶ Monsieur Emile HUBERT, (Commune de Meyrin, conseiller municipal)
- ▶ Monsieur Nicolino CLEMENTE, (Paroisse de Saint-Julien)

Le Comité de direction est composé de :

- ▶ Monsieur Jean-Marc DEVAUD, président,
- ▶ Monsieur Benjamin CHIABUDINI, vice-président,
- ▶ Monsieur Thomas FOEHN, secrétaire, jusqu'à fin août 2010
- ▶ Monsieur Jean-Claude BRULHART.
- ▶ Monsieur Michel CELA, directeur.

En 2010, PMV S.A. a tenu 1 séance d'assemblée générale, 2 séances de Conseil d'administration et 1 séance de Comité de direction.

La proposition de rachat de PMV SA par la commune de Meyrin n'ayant pas abouti, les actionnaires ont décidé de tout mettre en œuvre en vue d'assainir la situation financière du Parking. La commune de Meyrin et la Paroisse de Saint-Julien ont décidé de procéder à un nouvel apport de liquidités afin de pouvoir rembourser les prêts de la S.A.

Cette opération a été réalisée fin juin 2010, la Banque Raiffeisen ayant décidé de se retirer de PMV SA, elle a vendu ses actions (10% du capital initial) à la commune de Meyrin.

Par la suite, les deux actionnaires restants, la commune de Meyrin et la paroisse de Saint-Julien, ont également décidé de dissoudre la SA afin de conclure un contrat de copropriété (PPE). L'ensemble de ces opérations a permis une réduction importante des charges qui devrait permettre de retrouver l'équilibre financier dès 2011.

La situation financière de la S.A. à la fin de l'exercice 2010 présente un déficit de CHF 63'765.38, le compte de gestion auprès de la régie présente un solde négatif de CHF 14'356.50 entièrement couvert par les liquidités de CHF 15'800.96.

Ces changements importants intervenus fin 2010 ont permis non seulement d'assainir la situation financière du parking mais ils ont également beaucoup simplifié la future gestion de PMV. Les travaux réalisés dans le périmètre devraient se terminer pour la fin du printemps, ce qui devrait également améliorer la fréquentation du parking.

Concernant l'exploitation, on peut relever avec satisfaction qu'aucun incident majeur, heureusement, n'a été à déplorer.

TÉLÉMEYRIN SA

Télémeyrin S.A. a pour but d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer dans la commune de Meyrin un réseau de distribution de moyens de télécommunications.

Le capital de Télémeyrin S.A. s'élève à CHF 1'000'000.-, réparti en actions de CHF 1'000.-, à raison de:

- ▶ 10% Cablecom soit 100 actions,
- ▶ 39% Banque Cantonale de Genève soit 390 actions,
- ▶ 51% commune de Meyrin soit 510 actions.

Le Conseil d'administration était constitué de la manière suivante au 31 décembre 2009:

- ▶ M. Jean-Marc Devaud, président, commune de Meyrin (CA)
- ▶ M. Roland Sansonnens, vice président, commune de Meyrin (CA)
- ▶ M. Yves De Préville, secrétaire, commune de Meyrin (CM)
- ▶ M. Joseph Bagnoud, membre Cablecom
- ▶ M. Ronald Labbé, membre BCGE

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2010 et l'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 3 juin 2010.

En 2010, le nombre d'immeubles câblés est passé de 956 à 961. Ces immeubles comprennent 8'960 logements contre 8'870 à fin 2009.

La longueur totale du réseau est passée de 73'768 ml à fin 2009 à 74'498 ml à fin 2010, soit une progression de 730 ml.

La rénovation des installations de distribution intérieure d'immeubles s'est poursuivie en 2010. A la fin de l'année, près de 85% des logements sous abonnement étaient modernisés. Le taux de

pénétration des prestations triple play (TV / Internet / téléphonie) a poursuivi sa progression de façon réjouissante.

Dans le cadre du budget arrêté pour 2011, le Conseil d'administration a décidé de faire effectuer une étude de faisabilité d'une redondance des nœuds optiques. L'objectif d'une telle redondance étant de limiter fortement l'impact d'une coupure accidentelle de câbles du téléseuil.

Sur le plan commercial, le nombre d'abonnements payants a diminué de 7'075 à 7'021 à fin 2010 (-41). L'objectif pour 2010 qui était de 7'135 abonnés n'est donc pas atteint.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à CHF 185'262.- contre CHF 177'336.- en 2009.

NATURALISATIONS

Conformément à la décision prise lors du Conseil municipal du 11 mai 1999, le Conseil administratif, dès cette date, a préavisé les naturalisations suivantes:

2009

- ▶ 48 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- ▶ 44 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

2010

- ▶ 40 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de plus de 25 ans;
- ▶ 24 demandes de naturalisation d'étrangers âgés de moins de 25 ans.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

La sécurité au travail est depuis plusieurs années au cœur des préoccupations de la commune de Meyrin. En décembre 2007 déjà, le Conseil administratif établissait des principes directeurs de sécurité, démontrant par là son engagement en faveur du bien-être au travail de son personnel. L'année 2010 a été l'occasion

d'un grand coup d'accélérateur dans ce domaine. En février, le Conseil municipal acceptait l'ouverture d'un crédit destiné à financer un audit sur la sécurité au travail; et au mois d'avril, un assistant de projet était engagé dans le cadre des mesures «anti crise» mises en œuvre par la Commune, pour seconder le coordinateur de sécurité.

Un audit sur la sécurité au travail

Les différents services de la commune ont pu bénéficier, durant l'année, d'un audit sur la sécurité au travail, confié à la société AudiSEC. Le but de cet audit était double: d'une part, identifier les différents risques ou dangers pouvant survenir sur le lieu de travail, et proposer des mesures de prévention; d'autre part, mettre en place, au sein de la Commune, un système de santé et sécurité au travail efficace et conforme à la loi.

Durant cet audit, tous les collaborateurs ont reçu une information les sensibilisant aux dangers liés à leur activité professionnelle. Les visites sur le terrain effectuées par AudiSEC ont été accueillies avec beaucoup d'intérêt et dans un esprit d'active collaboration. Les différents rapports résultant de ces visites proposent au final plus de 150 mesures concrètes de prévention, dont la mise en place constitue l'objectif pour 2011.

D'autres actions ont encore été entreprises dans la Commune: équipement en trousse de premiers secours de différents bâtiments communaux et des véhicules du Centre de voirie et horticole; inventaire des produits chimiques utilisés par les différents services; analyse des dangers concernant la levée des ordures et l'élagage des arbres aux abords du TRAM.

Analyse des dangers aux abords du tram ▼



Campagne de prévention

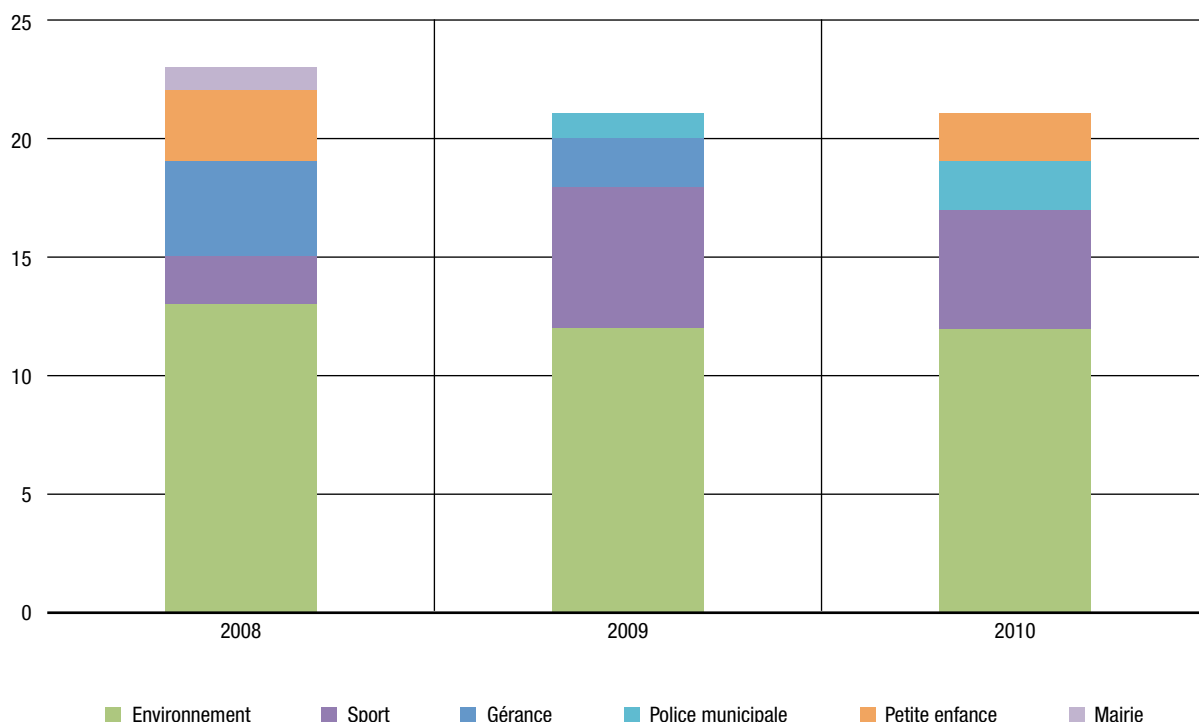
Pour la troisième année consécutive, les cinq plus grandes communes de Genève, dont Meyrin, se sont mises ensemble pour organiser à l'automne, conjointement avec la SUVA, une campagne de prévention très appréciée à l'intention de leur personnel. Quelque 400 employés, dont une centaine de notre commune, ont ainsi été sensibilisés de manière pratique et ludique aux chutes de plein pied, une problématique importante qui fait écho à la campagne nationale 2010 de la SUVA.

Mais la prévention ne se limite pas aux places de travail: des affiches sensibilisent chaque mois le personnel de la Commune aux accidents liés aux loisirs, à la circulation ou survenant au domicile. La sécurité au travail est également bien présente sur l'Intranet de la Commune, nouvel outil performant pour la transmission d'information.

Ces dernières années, le nombre d'accidents professionnels survenus sur la Commune est resté stable. Mais il est

sans doute encore trop élevé. Gageons que si l'effort se poursuit dans le domaine de la prévention et de la sécurité au travail, le nombre d'accidents baissera, ce qui reste le but à atteindre. Car si la sécurité coûte certes assez cher, la diminution des accidents apporte au personnel un gain de qualité de vie et à la Commune une meilleure efficacité dans ses prestations.

Evolution des accidents professionnels ces trois dernières années



ACTIONS SOCIALE ET JEUNESSE

Dicastère de Madame M. Boget

ÉCOLES

Meyrin comprend huit écoles primaires qui, durant l'année scolaire 2009-2010, ont accueilli 1'819 enfants ainsi qu'une centaine d'enseignants.

Le service s'engage concrètement à la promotion d'un environnement et d'activités qui favorisent l'acquisition de connaissances, l'éveil culturel, l'exercice de loisirs et le développement de la vie en groupe. Il apporte tout soutien logistique et financier demandé par les écoles et organise occasionnellement des manifestations culturelles. Les enseignants, les directions et le service ont entretenu des contacts réguliers pour tout besoin relatif aux enfants, à leur bien-être dans les bâtiments scolaires ou à la réalisation de projets scolaires.

Le service représente l'administration communale aux Conseils d'établissement de chacun des cinq établissements se réunissant trois fois par année. A noter que la tenue de ces conseils contribue au rapprochement entre l'administration, les écoles et les parents d'élèves.

Enfin, le service a pris part à des travaux menés sous l'égide du président du département de l'instruction publique, de la culture et du sport réunissant les magistrats communaux, les services cantonaux et communaux relatifs à la politique de la ville aspirant à lutter contre les inégalités sociales et l'échec scolaire. A terme, la politique de la ville devrait être incarnée par une loi cantonale co-rédigée avec le concours des communes.

Restaurants scolaires et accueil parascolaire

Le service a la responsabilité de garantir le bon fonctionnement des six restaurants scolaires de Meyrin. Il offre les conditions nécessaires à un accueil parascolaire prenant en compte la santé et le bien-être des enfants au moment du repas

et lors des activités de fin de journée. Il veille à ce que chaque enfant inscrit au restaurant scolaire bénéficie d'un repas équilibré, s'assure de l'encaissement des recettes relatives à la consommation de repas, coordonne les divers partenaires. En 2010, les restaurants scolaires ont fonctionné 188 jours et ont produit, en moyenne journalière, 506 repas soit une

fréquentation très légèrement à la baisse en regard de l'année précédente. Les tâches relatives à la gestion des restaurants scolaires et à l'accueil parascolaire impliquent une étroite collaboration entre le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP), l'entreprise de restauration DSR et le service.

▼ Parascolaire

Fête des écoles ▶
Les cyclades 2010 ▼





© CAPM

Afin de soulager le restaurant scolaire des Champs-Fréchets accueillant des écoliers de l'école éponyme et de Bellavista, un site de restauration d'une capacité d'environ 40 places a été ouvert en septembre dans le bâtiment dit de Bellavista I. Cela a été rendu possible par la rénovation d'une salle de classe conduite par le service de gérance et entretien des bâtiments. Dans ce même esprit de soigner la qualité de l'accueil des enfants fréquentant les activités parascolaires, le service a été associé au dossier conduit par le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, relatif à la rénovation de l'annexe de la Ferme de la Golette. En vue de valoriser l'offre de restauration scolaire de la commune de Meyrin et de promouvoir une alimentation saine sur la base de fruits et de légumes de saison de la région, le service a conduit la réalisation de tableaux visibles dans chacun des six sites de restauration.

Manifestations publiques et animations

Semaine du goût

La semaine du goût se déroule chaque année courant septembre et vise à éveiller la curiosité des enfants aux saveurs leur étant peu familières. Cette année, c'est la découverte des produits du terroir qui a été offerte aux enfants.

Les Cyclades

Vu le succès rencontré par *Les Cyclades*, ce jeu s'est déroulé à nouveau cette année le mardi 15 juin. Pour mémoire, il réunit les élèves des degrés 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles de Meyrin et leurs enseignants et marque symboliquement la fin du cycle d'enseignement primaire. La manière dont est conçu le jeu permet à de nombreux enfants d'être présents sur la scène et de valoriser leurs diverses compétences: intellectuelles, expressives, physiques, etc. L'édition 2010 a connu un franc succès.

Robin des Watts

La fête d'école rassemblant parents et enfants de l'école des Champs-Fréchets afin de valoriser les économies d'énergie réalisées dans le bâtiment via un programme appelé Robin des Watts a été organisée lors d'une belle soirée de juin par le service. Ce fut l'occasion de valoriser quelque peu le Pérou dont une école était destinée à bénéficier de la somme équivalente aux deniers économisés.

Réception des enseignants et du personnel des écoles

La réception des enseignants et du personnel des écoles, organisée cette année au Théâtre Forum Meyrin le jeudi 17 juin, a connu un bon succès en réunissant 165

professionnels et élus. Traiteur traditionnel et perspectives de vacances estivales ont alimenté la belle ambiance ressentie ce soir-là.

Fête des écoles

La fête des écoles s'est tenue comme de coutume le dernier vendredi de l'année scolaire, soit le 2 juillet. L'arrivée récente du tram à Meyrin a contraint le service à proposer un nouvel itinéraire pour le cortège qui s'est élancé de l'angle de la rue de la Golette et de la rue Gilbert et a remonté la rue de la Prulay. Idéalement pensé, le nouvel itinéraire a été accepté et adopté par les écoles. De menus réglages à faire s'imposent néanmoins. Une fois encore, la fête s'est révélée des plus festives.

JEUNESSE

Prévention jeunesse

Le service a pour mission de proposer aux enfants et aux adolescents de la commune de Meyrin des activités et des lieux d'accueil et d'écoute répondant à leurs besoins, contribuant à leur bien-être et permettant de les sensibiliser à la vie en communauté en collaboration avec les structures rattachées à la FAS'e et les associations meyrinoises.

▼ Transitjeunesse



© Alexandre Dupasquier

Durant l'année 2010, la commune de Meyrin a poursuivi son soutien actif aux lieux d'accueil et d'écoute destinés aux jeunes, qu'il s'agisse d'associations des centres de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) ou d'associations locales. Sa présence a toutefois été plus marquée auprès de Transit et de l'association Espace Under-town.

Le service a poursuivi son accompagnement de Graphitis, lieu d'accueil libre des jeunes de 12 à 18 ans situé dans les sous-sols de l'école des Champs-Fréchets et cédé l'année précédente par l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM). Pour la première année, Graphitis a offert deux semaines d'activités en août aux jeunes du quartier dont l'une organisée en collaboration avec la Maison Vaudagne autour du cirque.

La commune de Meyrin a poursuivi sa politique de financement des centres aérés, des diverses colonies du canton et des camps scouts qui accueillent des jeunes Meyrinois durant les vacances scolaires. Le tarif appliqué en 2010 a été de CHF 10.- par nuitée pour les camps et de

CHF 3.50 par journée pour les centres aérés. Seuls les enfants domiciliés à Meyrin sont pris en considération pour le calcul de la subvention.

Le service soutient également les activités du Collège de la Golette. Notamment, l'organisation de la soirée de fin d'année du 9^{ème} degré, le subventionnement des courses d'écoles du 7^{ème} degré ainsi que les camps de neige pour les élèves de 8^{ème} année. Depuis 2010, à l'image des écoles primaires, le cycle d'orientation tient également des Conseils d'établissement dans lesquels le service représente la commune de Meyrin.

Groupe de réflexion et d'actions sur l'alcool à Meyrin (GRAAM)

Le Groupe de Réflexion et d'Actions sur l'Alcool à Meyrin (GRAAM), constitué en 2009 à la suite de la signature par la FAS'e, la FEGPA, RADIX et la commune de Meyrin d'une convention commune d'intervention précoce face à la consommation d'alcool par les jeunes, a poursuivi son travail. Un diagnostic de la situation initiale en matière d'alcoolisation des jeunes à Meyrin a été mené, notamment à travers une soirée d'état des lieux regrou-

pant un grand nombre de professionnels et de citoyens. L'état des lieux a conduit GRAAM à créer trois groupes de travail avec chacun un axe spécifique: la sensibilisation des divers partenaires concernés, la gestion de l'alcoolisation au sein des espaces publics et la prévention lors de manifestations et soirées festives. Le plan de travail de GRAAM a été validé par le groupe de pilotage en décembre 2010, prévoyant la mise en place des premières mesures concrètes en 2011.

Travail social hors murs

La politique communale en matière de travail social hors murs s'est poursuivie. Elle s'appuie sur des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui axent leurs interventions sur l'insertion sociale des jeunes à travers des expériences d'emploi. Elle se double d'un travail de rue visant la rencontre avec des jeunes ne fréquentant pas les structures classiques. Transit, en charge de la mise en œuvre du mandat de travail social hors murs, a poursuivi ses évolutions notamment en consolidant les chantiers éducatifs qui ont fourni 3'500 heures de travail dans l'année à des jeunes de 16 à 20 ans (+ 700 heures par rapport à 2009). Le développement

des chantiers éducatifs est d'autant plus remarquable que l'équipe de Transit s'est attachée les compétences professionnelles d'un paysagiste. Son expertise métier a permis aux jeunes d'acquérir des savoir-faire techniques; il a également élevé les exigences métier vis-à-vis des jeunes Meyrinois.

Diagnostic jeunesse

A la suite de plusieurs remarques de professionnels de terrain (concierges, agents de police municipaux, îlotiers, gardiens de piscine, etc.) faisant état de difficultés avec des jeunes utilisant les espaces publics, le service, aux côtés de celui de la gérance et entretien des bâtiments et de celui de la police municipale, ont mandaté deux chercheurs pour établir un *diagnostic jeunesse* s'intéressant à la manière dont les jeunes occupent l'espace public. Ce dernier a pris la forme d'une enquête, débutée en avril 2010, réalisée auprès des professionnels de l'administration municipale dans un premier temps et élargie à différentes personnes en lien avec les jeunes sur l'espace public (concierges privés, sécurité privée, commerçants, enseignants) dans un second temps.

▼ Fête des 18 ans



Manifestation publique

Soirée des 18 ans

Tous les jeunes ayant eu 18 ans en 2010 ont été conviés à la fête annuelle des promotions citoyennes vendredi 12 mars 2010 au Théâtre Forum Meyrin. Accompagnés de la magistrate déléguée, de conseillers municipaux et de leurs invités, les jeunes ont assisté à la projection d'un film documentaire réalisé spécialement pour l'événement par l'atelier vidéo de l'Espace Undertown. Intitulé: *18 ans, Meyrin et moi!*, celui-ci met en scène trois jeunes Meyrinois. Le film fut suivi d'une chorégraphie du groupe de danse Hip Hop au féminin ADIKT et c'est le duo composé de Bruno Dias, guitariste virtuose, et Daz-Ini, animateur de la soirée, qui a conclu la partie officielle. Toute la soirée, ce sont 169 personnes qui se sont côtoyées.

ACTION SOCIALE

Action sociale individuelle

La commune de Meyrin offre un soutien social individuel de manière subsidiaire lorsque l'Hospice général ne peut le faire. Notamment, lorsque des personnes sont légèrement au-dessus des barèmes appliqués par l'institution cantonale ou lorsqu'elles se trouvent entre deux droits (en attente de percevoir une assurance sociale fédérale par exemple). Fondamentalement, le service intervient si la situation d'une personne est susceptible de changer dans un proche avenir. Au début de l'automne 2005, le Conseil administratif adoptait des directives d'intervention.

Tout au long de l'année 2010, le service, disposant d'un poste de travail à 100% d'assistante sociale individuelle, a traité 290 situations dont 162 à caractère financier et 128 à caractère non financier. Parmi les prestations financières remboursables, 20 prêts ont été octroyés, 34 anciens prêts ont été suivis et 24 avances sur prestations financières d'institutions

tierces ont été accordées. A ces prestations s'ajoutent 118 prestations non-remboursables dont 82 prestations ponctuelles et 36 prestations renouvelables. L'année 2010 se caractérise par une baisse des dossiers financiers et une stabilité des dossiers non-financiers en regard de 2009. Toutefois, la tendance, déjà constatée en 2009, que les demandes de suivi se révèlent globalement plus complexes, s'est confirmée et accentuée en 2010 (pour chaque dossier: cumul des difficultés à solutionner, plus grand nombre de démarches administratives, plus grand nombre de rencontres) et du besoin d'un appui sur une durée plus longue (52% des situations suivies en 2010 l'étaient déjà en 2009).

Permanence sociale

Depuis septembre 2010, une permanence sociale sans rendez-vous a été ouverte tous les mardis après midi. 23 personnes y ont été reçues dont 20 ont été orientées vers des institutions tierces. A noter toutefois que celle-ci n'a, pour l'heure, pas fait l'objet d'une promotion autre que via le réseau de professionnels.

Convention de collaboration avec la commune de Satigny

Cette année a également été marquée par la signature d'une convention de collaboration réunissant les communes de Satigny et de Meyrin. En effet, ces deux communes se sont mis d'accord pour la prise en charge par le service, en contrepartie d'un financement par Satigny, des familles hors-barèmes Hospice général n'ayant toutefois pas un service social communal vers lequel se tourner. C'est ainsi que le service a reçu six familles connaissant une fragilité sociale et financière. Naturellement, la convention est appelée à évoluer, notamment sur le plan financier, si les demandes de prise en charge devaient augmenter significativement.

Emploi

Antenne Objectif Emploi

Le service est en charge de l'accompagnement des Meyrinois devant définir leur projet professionnel, à la recherche d'une formation ou d'un emploi. Dans ce contexte, via l'Antenne Objectif Emploi, il déploie une activité principalement axée formation vis-à-vis du public jeunes adultes (16 – 25 ans) et principalement axée insertion professionnelle vis-à-vis des adultes. Sur ce dernier front, il délivre des conseils techniques (en assurance-chômage et en recherches d'emploi), assure un accompagnement personnel et des démarches promotionnelles vis-à-vis d'employeurs dans la visée que les bénéficiaires se réinsèrent professionnellement.

L'Antenne objectif emploi (AOE) qui a vu sa mission définie en 2009, a vu ses postes de travail renforcés durant l'année 2010 (100% de janvier à juin; 160% de juin à décembre de conseillers en insertion professionnelle, 100% de civiliste pour le support administratif). Cette antenne a également bénéficié de nouveaux locaux dès septembre se situant à l'avenue de Vaudagne 3. Ces nouveaux locaux ont permis à l'équipe de recevoir les usagers dans de bonnes conditions et dans le respect de la confidentialité, sans oublier un plus grand confort des employés eux-mêmes.

Mais par-delà, les collaborateurs de la commune de Meyrin, l'AOE engage des personnes au bénéfice de contrats relevant de mesures d'insertion de la confédération et du canton. En 2010, elle a ainsi permis l'engagement et a bénéficié des compétences de:

- ▶ Un conseiller RMCAS sur 12 mois à 50%;
- ▶ Un conseiller en mesure cantonale sur 2 mois à 100%;
- ▶ Une secrétaire en mesure cantonale sur 11 mois à 100%;

- ▶ Une secrétaire en mesure fédérale sur 6 mois à 100%;

Soit un total de postes de 430% sur l'année 2010.

L'activité de l'Antenne Objectif Emploi a connu une croissance durant l'année écoulée ayant reçu pas moins de 389 nouvelles demandes auxquelles s'ajoutent 195 situations de l'année précédente. L'AOE a ainsi totalisé 584 situations traitées durant l'année 2010 dont 64 concernant une population de moins de 25 ans.

Les résultats réalisés honorent l'activité déployée par ses professionnels puisque l'AOE peut se targuer d'un taux de retour de ses usagers sur le marché principal de l'emploi de 11%.

De manière plus détaillée, l'AOE a réussi les entreprises suivantes:

Sur 584 dossiers suivis: placements: 177 contrats obtenus concernant 139 personnes, dont:

- ▶ 103 contrats à durée déterminée (CDD) pour 83 personnes parmi lesquelles 12 jeunes adultes;
- ▶ 10 contrats dans le cadre des mesures anti-crise;
- ▶ 64 contrats à durée indéterminée (CDI), dont 8 obtenus par des personnes ayant au préalable bénéficié d'un CDD. Ainsi, 56 personnes ont directement trouvé un CDI, parmi lesquelles 4 jeunes adultes;
- ▶ 14 jeunes ont défini des projets professionnels clairs et réalisables;
- ▶ 6 jeunes se sont inscrits dans un filière de formation;
- ▶ 1 jeune a porté sa formation à terme.

Du point de vue de la nature du suivi assuré par les professionnels de l'AOE, les dossiers se répartissent comme suit:

En soutien ponctuel (1 rendez-vous pour soutien technique/juridique):

54 personnes, 9%

En accompagnement simple (un rendez-vous tous les 3 mois/ chômeurs indemnisés/ parlant français/ avec formation et expérience professionnelle):

206 personnes, 35%

En accompagnement soutenu (rendez-vous fréquents -> CV, lettres de motivation pour envoi de dossiers de candidature, préparation à l'entretien d'embauche/ chômeurs indemnisés ou non/ français faible/ formation professionnelle non achevée/ peu d'expérience professionnelle/ durée d'entretien: 1 à 2 heures):

179 personnes, 31%

En accompagnement complexe (rendez-vous fréquents -> CV, lettres de motivation, pour envoi de dossier de candidatures, préparation à l'entretien d'embauche/ demandeurs d'emploi en fin de droits ou à l'assistance/ français faible/ pas de formation/ peu ou pas d'expérience professionnelle/ durée d'entretien: 1 à 2 heures):

145 personnes, 25%

Dans le cadre du renforcement du personnel concédé à l'Antenne Objectif Emploi, un poste de travail à 60% de conseiller en insertion socioprofessionnelle spécifiquement dévolu au public des jeunes adultes a été créé en juin 2010. Dès lors, le service a entamé une réflexion de fond sur la problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes dans le but de questionner les missions de chaque partenaire œuvrant dans ce domaine et de veiller à ce que le réseau communal se révèle cohérent et efficace. Dans cette optique, le service a défini son rôle et ses tâches par rapport aux autres partenaires et a débuté la rédaction de directives destinées aux jeunes adultes. Il s'appuie sur

Equip@M pour aborder les réajustements rendus nécessaires. Le service a également testé un programme de coaching individuel pour des jeunes «en rupture» qui s'est avéré concluant. Ce programme pourrait donc se mettre en place en 2011 pour une dizaine de jeunes adultes sans perspectives claires d'avenir.

L'accompagnement socioprofessionnel offert aux jeunes adultes en collaboration avec l'OSEO s'est poursuivi. Le mode de collaboration mis en place offre à des jeunes adultes des opportunités d'expériences professionnelles. L'objectif majeur est toutefois que les jeunes trouvent une stabilité et s'orientent prioritairement vers une formation professionnelle, éventuellement, mais plus rarement, vers un emploi fixe. Dans ce dispositif, le service assure l'accompagnement social des jeunes, l'OSEO assure pour sa part, l'accompagnement sur le lieu de travail. Huit jeunes ont bénéficié d'une offre de missions professionnelles via l'OSEO totalisant 612 heures de travail.

Equip@M

Le réseau de collaboration nommé Equip@M et dédié à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes, regroupe l'ensemble des entités publiques et parapubliques présentes à Meyrin; il s'est consolidé en 2010. Ce groupement de professionnels se réunit une fois par mois et partage des situations concrètes, questionne les pratiques de chacun afin d'évacuer les doublons et, enfin, débat des projets cantonaux se répercutant sur les pratiques locales afin d'envisager un positionnement commun à l'ensemble des intervenants. A titre d'exemple, les thématiques abordées ont été l'orientation proposée aux «grands frères» et moniteurs de la Maison Vaudagne et les collaborations à développer avec des dispositifs existants sur le plan cantonal (HG, OFPC, OCE, DIP). La commune de Meyrin est également devenue partenaire, en

2010, du dispositif cantonal EQIP (Encouragement à la qualification et à l'insertion professionnelle des jeunes adultes).

Emplois d'insertion

Le service a travaillé avec les ressources humaines de la Commune dans le but de clarifier le rôle et les objectifs des emplois d'insertion, emplois temporaires au sein de l'administration destinés à des Meyrinois en difficulté professionnelle. Une procédure claire a été établie précisant à qui s'adresse ces emplois et dans quel but, ceci afin d'améliorer les possibilités réelles de réinsertion professionnelle des personnes engagées dans le premier marché de l'emploi. Les services ont également uni leurs forces afin de donner de la visibilité à l'ensemble des efforts fournis par la commune de Meyrin en matière de soutien à la formation et à l'insertion professionnelle. Ce travail est en cours.

Emplois anti-crise

Sur la demande du Conseil municipal en 2009, une commission ad hoc anti-crise a été créée dans le but de concevoir des mesures de soutien aux habitants touchés par la crise économique du moment. La commission, dans laquelle le secrétariat général et le service représentent l'administration, a conçu et rédigé un programme comprenant deux axes: la création de postes de travail temporaires au sein de l'administration municipale (emplois anti-crise) et l'encouragement aux associations locales dans leurs démarches de création de postes de travail (emplois de solidarité). Les emplois anti-crise visent à éviter la déqualification des personnes sans emploi et à favoriser leur réinsertion professionnelle rapide en offrant des mandats temporaires sous forme de projets. Dix personnes ont été engagées grâce à cette mesure en 2010. Afin de les soutenir au mieux dans leurs recherches d'emploi, elles ont bénéficié d'un programme de coaching individualisé et de séances collectives assuré par

l'entreprise *Talent explorer* mandatée à cet effet par la Commune, en plus du suivi individuel assuré par l'AOE. Les séances collectives avaient pour visée de les maintenir mobilisées autour de leurs recherches d'emploi et de leur permettre d'acquérir des connaissances techniques sur les éléments administratifs pertinents d'un dossier de postulation. L'exploration du fonctionnement des emplois de solidarité a également débuté en 2010, mais devra être développée durant la prochaine année.

Interface Entreprises

Comme il ne suffit pas de posséder un bon dossier de candidature pour décrocher un emploi, mais que véritablement l'insertion professionnelle dépend du fait de disposer d'un réseau d'entreprises, le service a planché sur les contours souhaités d'un interface entreprises visant les trois objectifs suivants à Meyrin: encourager les entreprises à recourir à l'Antenne Objectif Emploi en cas d'engagement, promouvoir les mesures d'insertion mises sur pied par la Confédération, le Canton et la Commune, enfin offrir aux entreprises de les accompagner administrativement à devenir entreprise formatrice. Les objectifs recherchés sont naturellement d'augmenter les chances d'engagements des usagers de l'AOE et de favoriser la création de places d'apprentissage. En 2010, le projet a reçu un premier accueil favorable des élus. Cas échéant, il sera mis en œuvre en 2011.

Enquête de satisfaction des entreprises de Meyrin

Le service a participé au groupe de travail mettant en place l'enquête de satisfaction réalisée auprès des entreprises meyri-noises en septembre 2010. Il a joué un grand rôle, tant sur les aspects pratiques de coordination que sur les questions de fond des contenus.

Action sociale communautaire

Le service a pour mission de développer des actions sociales communautaires, soit, des actions et des projets initiés par ses habitants dont le service est garant du processus de développement. Dans cette perspective, il s'engage dans des démarches visant à renforcer les capacités d'agir d'un groupe et à lui permettre d'intervenir sur son environnement. En d'autres termes, il ne s'agit pas pour les professionnels de trouver des solutions toutes faites à des problèmes d'habitants, mais de construire avec eux le changement améliorant une situation de départ. L'action du service vise ainsi l'identification conjointe des problèmes, le recensement et la mise en commun des compétences, la co-construction des réponses, l'implication des habitants pour le mieux vivre ensemble.

▼ Meyrin-les-Bains

Meyrin-les-Bains

Avec la participation de vingt et une associations meyrinoises, le service, la Maison Vaudagne et Transit ont renouvelé l'expérience de Meyrin-les-Bains, structure qui offre aux Meyrinois un espace de rencontres, de détente et de loisirs les trois premières semaines de juillet. Faisant suite à l'expérience positive de l'année précédente, Meyrin-les-Bains a, à nouveau, pris ses quartiers à l'arrière de Meyrincentre. Cette année encore, la fréquentation a connu une hausse: 1'800 adultes (1'700 en 2009), 600 enfants (350 en 2009).

Comme Un Autre Air

Après avoir été interpellé par divers courriers d'habitants et de la Fondation Camille Martin, propriétaire, autour de difficultés de cohabitation dans le quartier de la Golette, le service, sur délégation du Conseil administratif, a décidé ce printemps de mener un diagnostic social dans le périmètre de Meyrin Cité comprenant 4'000 logements. Conduit selon les principes de l'action sociale communautaire, la démarche, pilotée par le service, s'appuie sur

un collectif d'habitants de Meyrin nommé *Comme un autre air* désireux de prévenir les actes de discrimination et de racisme, mais œuvrant pour ce faire tout simplement au bien vivre ensemble. Partenaire de la démarche, la Fondation de droit public Camille Martin a mis à disposition du collectif un local situé à côté de l'entrée du 7A rue de la Golette.

Dans ce contexte de travail, la toute première entreprise a été une collaboration mise sur pied avec la Haute école de travail social de Genève (HETS) prévoyant la conduite d'entretiens réunissant des étudiants et des représentants de *Comme un autre air*. A ce jour, ce travail s'est révélé porteur dans la mesure où les premiers éléments livrés nous autorisent à relativiser les difficultés vécues dans le quartier de la Golette; elles relèvent globalement des incompréhensions entre les premiers habitants et ceux arrivés plus récemment.

Equipements publics: Parc Vaudagne, place de jeux de la Citadelle

Durant l'année, le service a assumé un rôle d'importance dans trois projets de mise à disposition des Meyrinois d'équipements publics. Ces expériences sont remarquables dans la mesure où elles constituent une première en matière de conduite de projets d'aménagements urbains selon les principes de l'action sociale communautaire. Cela a non seulement permis à des habitants de s'engager dans des démarches transformant concrètement le visage de leur quartier, leur attribuant un rôle et une responsabilité bien sérieux ainsi que les moyens d'exprimer le plus finement possible leurs besoins et envies. Mais cela a également permis à deux services municipaux, traditionnellement éloignés, de développer des collaborations, d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Ce faisant, ils ont tous deux pris la mesure de l'impact positif de la mise en commun de leurs compétences et ressources.





▲ Parc Vaudagne, place de jeux

Concernant le Parc Vaudagne, le service a tiré profit de l'impératif de déplacer et de reconstruire la place de jeux, en raison de l'arrivée de la nouvelle ligne de tramway à Meyrin, pour inviter des habitants à s'engager dans le projet de reconstruction. La place de jeux de la Citadelle a pour sa part été demandée par les habitants du quartier par la voix de l'association des habitants du quartier de la Citadelle. Le service a transformé la demande des habitants que la Commune livre une place de jeux

en projet communautaire les engageant à conduire eux-mêmes bon nombre de démarches permettant d'atteindre ce même résultat. Les inaugurations, bien fréquentées, ont eu lieu respectivement le 20 juin et le 18 décembre.

Rénovation de la place de skate octobre 2010

Le travail ayant mené à la rénovation de la place de skate en octobre 2010 a été analogue à ceux décrits plus haut, mais



Place de skate ▲

a impliqué cette fois-ci l'engagement des jeunes utilisateurs. Ce ne sont pas moins de douze jeunes qui se sont mobilisés pour obtenir un projet collant à leurs attentes. Durant le processus projet, l'élément le plus significatif a été l'apprentissage qu'ont fait les jeunes des enjeux de la sécurité, des contraintes normatives et des contours du mode de prise de décision politique. Ce projet a été mené cette fois-ci en collaboration avec le service de l'environnement.

VIVRE ENSEMBLE

Tous les chemins mènent à Meyrin (TLCMAM)

Le service s'est engagé de manière significative dans le projet *Tous les chemins mènent à Meyrin* conçu et mis en place par l'association «Et pourtant elle tourne...». Il a donné de son temps et de son expertise pour atteindre différentes personnes meyrinoises dans le but d'être interviewées sur leur vision de Meyrin. Ainsi, plusieurs ateliers artistiques et interviews individuels ont été menés par l'association en 2010, lui permettant de récolter une variété de témoignages intéressants pour l'écriture d'une pièce de théâtre relative à la vie au sein de la Cité.

Journée Immeubles en fête

Pour la septième année consécutive, sous l'impulsion de la Ville de Genève,

la journée Immeubles en fête s'est tenue fin mai. Les locataires des immeubles de Meyrin se sont organisés à cette occasion pour partager un moment festif au pied de leurs habitations et pas moins de 24 immeubles ont formulé une demande de matériel (tables, bancs, t-shirts, ballons). Le service a organisé sa promotion ainsi que mis à disposition du matériel communal à tarif préférentiel avec le concours des services de l'environnement et de la gérance et entretien des bâtiments.

Ethnopoly

Le service a participé au jeu Ethnopoly proposé aux élèves de cinquième primaire le 23 avril en recherchant des familles hôtes et des accompagnateurs et en coordonnant le stand «mairie» le jour J impliquant divers services communaux. Le service a également donné de son

temps de travail dans la préparation du jeu et de la journée ainsi que lors de la soirée de remise des prix.

Accueil des nouveaux arrivants

Les premières soirées d'accueil des nouveaux arrivants, préparées par le secrétariat général, le service de la culture et le service, et approuvées par le Conseil municipal en 2009, ont vu le jour en 2010. Ainsi, un sac de bienvenue a été envoyé tous les quatre mois aux nouveaux résidents de la Commune et deux soirées ont été organisées, l'une le 26 avril et l'autre le 4 octobre. Une soixantaine d'habitants ont répondu présent à chacune des soirées où toutes les informations utiles à la vie meyrinoise leur ont été présentées par les membres de l'administration, à travers un parcours à pied dans la ville (par beau temps), un diaporama et un apéritif.

▼ Journée Immeubles en fête



SOLIDARITÉS

Conflits de voisinage

C'est en se rendant à la rencontre de chaque concierge d'immeuble de la cité de Meyrin que le service a promu l'antenne de médiation de proximité par le terrain. Ce faisant, il s'est au passage outillé d'une base de données fort précieuse répertoriant les coordonnées de la quasi-totalité des concierges privés de Meyrin.

Appartement-relais

Après l'approbation du projet d'appartement-relais par le Conseil municipal fin 2009, le service a intensément cherché l'obtention de baux. En août 2010, il est devenu locataire d'un premier appartement-relais de deux pièces situé à la rue Gilbert, qu'il a ensuite sobrement meublé. Comme prévu par le projet, un intendant social a été engagé à 10% pour la gestion de cet appartement et l'aide à la recherche d'un logement futur pour le sous-locataire. Un jeune couple a bénéficié de l'appartement-relais du 1^{er} septembre au 30 novembre, lui permettant de redéfinir son projet de vie et les moyens d'atteindre ses objectifs. Un second sous-locataire a emménagé dans l'appartement-relais le 1^{er} décembre, évitant ainsi de passer l'hiver dans un garage. Pour rappel, les sous-locataires de l'appartement-relais ont l'obligation d'être suivis par un assistant social et un intendant social et s'acquittent en principe eux mêmes du montant du loyer.

Cours de français migrants dispensés par l'UOG

L'offre de cours de français pour migrants assurée par l'Université Ouvrière de Genève, en partenariat avec le service et le soutien du service de gérance et entretien des bâtiments, a triplé en 2010. En effet, trois cours (débutants, moyens, avancés) ont été donnés à une petite cinquantaine de Meyrinois tout au long de l'année. A noter que la participation financière de Meyrin est mineure eu égard aux charges totales du projet.



Subventionnement des associations socio sanitaires, handicap et femmes

En 2010, CHF 29'000.- ont été alloués aux associations socio-sanitaires. CHF 37'000.- ont été versés à des associations du domaine handicap et CHF 38'000.- à des associations féminines genevoises.

Aide au développement

La Commune a une nouvelle fois attribué le 0,7% de son budget de fonctionnement annuel à l'aide au développement. Sous l'égide de la commission municipale d'aide au développement, 26 associations locales ont reçu un soutien financier, principalement dans les domaines de l'éducation, des femmes, de la santé, de l'économie et de l'agriculture. A noter que 25% du budget ont été affectés à des projets d'associations membres de la Fédération genevoise de coopération.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Soupe de l'Escalade

En 2010 la soupe de l'Escalade a été concoctée par Stéphane Carrara, gérant DSR et servie par Transit. Le groupe de musique de rue les *Tangoleros* ont joyeusement animé ce début de soirée sur la Place des Cinq-Continents.

Semaine citoyenne

Du 23 avril au 1^{er} mai, sous la conduite du secrétariat général, les services municipaux ont mis sur pied un vaste programme d'activités dans le cadre d'une manifestation appelée *semaine citoyenne – créons le lien*. Ces deux semaines ont donné l'occasion à la Commune de s'afficher sur les enjeux du respect mutuel et du vivre ensemble dans la diversité en invitant les habitants à adhérer aux valeurs défendues. C'est Ethnopoly qui a marqué l'ouverture de cette semaine. Le service a largement investi cette manifestation sur le plan des contenus, comme en témoigne la programmation, et de la coordination générale.

AFFAIRES CULTURELLES

Dicastère de Madame M. Boget



© Laurent Barlier



© Laurent Barlier

L'année 2010 a été marquée par les premiers concerts organisés à la salle Antoine-Verchère; l'ambition étant de redonner vie à cette jolie salle communale qui est actuellement essentiellement utilisée pour des cours. Avec la fin des travaux du tram, nous souhaitons que Meyrin-village redevienne un pôle vivant de la Commune.

En juin 2010, par un magnifique week-end de soleil, nous avons organisé, en collaboration avec de nombreux partenaires, la première édition du Festival Gratte-Bitume.

C'est aussi en 2010 que le Fonds d'art contemporain a œuvré pour la réalisation du nouvel aménagement du Jardin des disparus par la mise en place de l'installation de l'artiste Anne Blanchet.

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Remise du Mérite meyrinois

Le Mérite 2009 a été remis à Forum Meyrin le 15 janvier 2010 par le Conseil administratif. Le jeune Thomas Tiercy ayant reçu le mérite pour le prix de champion du monde obtenu dans son duo de monocycle avec Basile Audergon, cela nous a donné l'occasion de placer cette soirée des Mérites sous le signe du cirque. Plusieurs jeunes artistes du Cirque de Confignon ont présenté des numéros.

Réception des Naturalisés

Invitées par le Conseil administratif, les personnes qui ont acquis la nationalité suisse ainsi que les Confédérés devenus meyrinois, se sont rendus lundi 1^{er} mars 2010 au Théâtre Forum Meyrin pour une réception. Une soixantaine de nouveaux naturalisés et leurs familles étaient présents. Trois personnes ont témoigné de leurs parcours de vie de manière très émouvante. M. Roland Sansonnens, maire,

est intervenu au nom du Conseil administratif. La touche artistique de cette soirée a été confiée aux élèves de l'antenne meyrinoise du Conservatoire de Genève.

Accueil des nouveaux habitants

Depuis un an, chaque deux mois un cadeau de bienvenue - un sac réalisé par un graphiste - est envoyé à tous les nouveaux arrivants sur la Commune.

Les deux premières soirées d'accueil se sont déroulées le 26 avril et le 4 octobre. Dans le patio de Forum Meyrin, lieu de rendez-vous, les autorités et les chefs de service ont accueilli les personnes nouvellement installées dans la Commune. Le 26 avril, une promenade à travers la cité, guidée par les responsables de service, a pu se faire. La balade s'est poursuivie par une rencontre dans l'aula des Boudines et par un apéritif. En octobre, la pluie ne nous a pas permis d'effectuer la balade, la rencontre a eu lieu directement à l'aula des Boudines. Une évaluation de ces deux premières rencontres a été réalisée par les différents services organisateurs afin de les améliorer.

Fête nationale

Le temps mitigé a quelque peu refroidi le début de cette soirée de fête nationale. Le traditionnel apéritif des élus à l'Auberge communale a été remplacé par un apéritif populaire servi à la Campagne Charnaux. La pluie s'étant invitée à ce moment, tout le monde s'est réfugié sous la grande tente; le service et l'accueil des invités n'ont pas pu être assurés comme il se doit. Une formule améliorée sera proposée en 2011.

La partie officielle a débuté par la traditionnelle lecture du pacte de 1291 par le Président du Municipal, Monsieur Laurent Tremblet. Madame Monique Boget a ensuite délivré le message du maire. Une jeune soprano a accompagné la Musique municipale de Meyrin pour les chants tra-

- ▲ Remise du Mérite meyrinois
- ◀ Réception des Naturalisés

▼ Fête nationale

Festival Gratte-Bitume ▼

ditionnels ce qui a donné plus de solennité à ce moment. Le feu d'artifice a été comme d'habitude très apprécié par le public.

Les musiciens du groupe Popiché ont participé au cortège aux lampions et animé une partie de la soirée et le Canettes Blues Band du CERN a tenté de faire danser le public un peu disparate en cette fin de soirée fraîche et mouillée!

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Festival Gratte-Bitume

Préparée depuis une année, la première édition du festival des arts de la rue Gratte-Bitume a eu lieu du 4 au 6 juin.



© Laurent Barlier

Cette nouvelle manifestation a été l'occasion d'une collaboration de longue haleine et très soutenue entre l'association Mine de Rien, la Maison Vaudagne et l'association Transit. D'autres partenaires ont rejoint les organisateurs au fil de la préparation.

Ces trois jours de fêtes et de spectacles gratuits offerts aux Meyrinois ont remporté un grand succès et ont permis à tout un chacun – enfants, adultes - de venir savourer les spectacles professionnels proposés sur la place de Meyrin-village et à la Campagne Charnaux.



Ce festival a été rendu possible grâce à une collaboration très engagée du service de l'environnement que nous tenons ici à remercier encore chaleureusement.

Premier festival consacré aux arts de la rue dans le canton de Genève, Gratte-Bitume a l'ambition de devenir un rendez-vous régulier tous les deux ans. Il a d'autre part été l'occasion de collaboration au-delà de la frontière, puisque des événements liés à Gratte-Bitume ont eu lieu à St-Genis et à Ferney-Voltaire.

La prochaine édition de Gratte-Bitume aura lieu en juin 2012.

Les Ballades d'Antoine

C'est sous ce nom que depuis septembre 2010, le service de la culture propose des rendez-vous mensuels à la salle Antoine-Verchère.

Concerts, ou petite forme théâtrale, sont proposés pour les Meyrinois à un tarif incitatif. Un soin particulier est mis dans l'aménagement de la salle qui se veut accueillante. Une petite restauration est proposée avant les concerts, la disposition des chaises autour de petites tables

invite à la convivialité. L'objectif de cette proposition est d'inciter des personnes qui ne penseraient pas à aller dans une salle de théâtre, à franchir les portes et à venir découvrir des artistes de la région. C'est dans ce sens qu'une collaboration avec la Maison Vaudagne a été initiée: des billets sont offerts à des familles fréquentant la maison de quartier; d'autre part, des jeunes encadrés par des animateurs sont intégrés dans tous les secteurs d'activités: aménagement de la salle, bar, billetterie.

Trois concerts ont été proposés en 2010: Lucia Albertoni en septembre, Yoanna en octobre et Polar en novembre.

Concours littéraire

L'édition 2010 du concours littéraire a été organisée conjointement avec la bibliothèque municipale ce qui a permis de donner une nouvelle impulsion à ce concours et à introduire des changements, notamment l'abandon de la section poésie au profit du Slam.

Le nombre de participants au concours «nouvelles» a été sensiblement pareil à celui des années précédentes. Une classe du cycle de la Golette s'est passionnée pour le slam en participant de manière collective. Le nombre et la qualité des participants adultes n'a cependant pas été suffisant pour attribuer tous les prix prévus: un seul prix a été décerné.

L'introduction du slam en tant que catégorie a été très appréciée par certaines personnes qui ont par cette occasion découvert cette forme de poésie et a permis une nouvelle collaboration avec l'Undertown.

Palmarès 2010

Nouvelles:

Premier prix: Christian Fuhrer

Deuxième prix: Christine Oltramare

Troisième prix: Girard André

Slam:

Catégorie A (de 13 à 18 ans)

Premier prix: Jérôme Châtelat

Deuxième et troisième prix ex aequo: Dushyantah Piyadigamage et Florian Bertolini

Prix spécial pour la classe de Madame Catherine Bidot du cycle de la Golette

Catégorie B (dès 18 ans)

Premier prix: Michaël Jordan

Les prix ont été remis le 20 novembre 2010 lors d'une cérémonie au Théâtre Forum Meyrin.

COLLABORATIONS

Cineglobe

Des films du festival de courts métrages scientifique et de fiction organisés par l'association *Open your eyes* du CERN ont été présentés au Globe et au Théâtre Forum Meyrin en février 2010. Le service de la culture a aidé les organisateurs principalement pour la promotion de l'événement.

Semaine citoyenne

A l'occasion de la semaine citoyenne, le service de la culture a apporté sa contribution en invitant et encadrant des artistes qui sont intervenus sur la place des Cinq-Continents et lors de la soirée de clôture du jeu Ethnopoly.

Festival Kameleon

A l'occasion du Festival Kameleon, le service a collaboré avec l'Undertown pour accompagner la jeune équipe dans certaines de ses démarches et lui apporter son soutien.

Malgré l'investissement important des organisateurs, le Festival Kameleon n'a pas rencontré le succès escompté. Lors du bilan avec l'équipe du Kameleon, outre la météo peu favorable à cet événement de plein air, le manque d'expérience de l'équipe a été relevé.

Cycle de conférences sur l'architecture

Ces trois conférences ont été l'objet d'une collaboration avec le Théâtre Forum Meyrin: nous nous sommes essentiellement chargées de leur promotion au niveau de la Commune et des associations.



Semaine citoyenne ▲

MÉDIATION

Sous ce titre, nous voulons rendre compte des activités réalisées par le service qui ont pour but de favoriser le lien avec le public, d'établir un dialogue. La médiation regroupe l'ensemble des actions qui visent à réduire l'écart entre l'œuvre, l'objet d'art et de culture, et le public. Elle est le moyen permettant d'ouvrir la culture à une population qui n'a pas les clefs nécessaires à son accès.

C'est dans ce but que nous mettons sur pied ou que nous favorisons des initiatives qui vont dans ce sens.

Atelier de mouvement pour les aînés

Proposé en 2009 en collaboration avec le service des aînés, cet atelier mené par Caroline de Cornière, chorégraphe et danseuse, a rassemblé une douzaine de personnes âgées qui se sont retrouvées une fois par semaine pour découvrir



Teatro Malandro ▲

ensemble des formes simples de mouvement créatif.

La thématique sur le *Grand âge* du Théâtre Forum Meyrin en mars et avril 2010 a donné l'occasion d'une présentation publique du travail réalisé au cours de cet atelier sous la forme de deux films et de portraits réalisés par Sarah Peirig et présentés dans une des galeries du Théâtre.

Dès l'automne, sur la demande des participants, la compagnie des aînés de Meyrin a été créée et a repris les ateliers réguliers dans le but de présenter un spectacle en 2011.

Teatro Malandro

Profitant de la présence des musiciens de *Bolivar*, le dernier spectacle de la compagnie résidente, une rencontre a été organisée avec de jeunes élèves du

Conservatoire, section Meyrin. Après une présentation des instruments typiques colombiens et de démonstrations, les enfants ont pu à loisir les essayer, poser toutes les questions que la rencontre de ces musiciens chaleureux suscitait chez eux.

Chéquiers culture

C'est désormais à notre service d'assurer l'administration des chéquiers culture. Initiative du Département de la culture de la Ville de Genève, le chéquier culture est offert aux personnes à revenus modestes ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix.

Le chéquier culture comporte six chèques de CHF 10.-, utilisables par un ou par deux. Il permet ainsi de réduire de CHF 10.- ou CHF 20.- le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération.

Le chéquier est proposé aux personnes qui:

- ▶ ont plus de 21 ans et moins de 65 ans;
- ▶ ne sont ni étudiantes, ni chômeuses, ni au bénéfice d'une rente AI;
- ▶ bénéficient du subsidé A, B ou H (100%) du Service de l'assurance-maladie;
- ▶ sont domiciliées en ville de Genève ou dans l'une des communes partenaires.

Les chèques s'utilisent directement aux caisses des nombreuses institutions partenaires: festivals, théâtres, concerts, expositions et peuvent être retirés à la réception de la mairie sur présentation de la lettre d'attribution du subsidé (A, B ou 100%) ainsi que d'une pièce d'identité valable.

▼ Autel de Feu



▲ Jardin des disparus

EXPOSITIONS

Jardin des disparus

Les projets des artistes appelés pour le concours de l'aménagement du Jardin ont été exposés à la bibliothèque pendant quelques jours en février.

Je m'envole

Début mars, vernissage de l'installation *Je m'envole* dans le patio de Forum Meyrin. 350 enfants ont fabriqué des objets volants dans des matières légères et colorées sous la conduite de leurs enseignants en art visuel; ces objets ont été accrochés à des fils au travers du patio pour former une belle installation.

SOUTIEN ET ENCOURAGEMENT À LA CULTURE

Soutien aux associations communales

Cartel des sociétés communales.....	CHF	40'000.-
AHVM (commission culturelle)	CHF	20'000.-
Arcus Caeli	CHF	28'200.-
Artmeyrinois	CHF	18'000.-
Atelier Martenot.....	CHF	1'800.-
Club d'activités photo de Meyrin	CHF	22'500.-
Club philatélique	CHF	2'000.-
Ensemble de cuivres de la Cité	CHF	4'000.-
Jardin alpin (SSBA)	CHF	5'000.-
Moderato con Brio	CHF	2'000.-
Musique municipale de Meyrin	CHF	100'000.-
R2 Dance.....	CHF	2'000.-
Tambours et fifres.....	CHF	30'000.-

Des locaux appartenant à la Commune sont également mis à disposition de ces associations alors que d'autres, non soutenues financièrement, telles que Festidance, Scènes Urbaines, les Cors des Alpes, ou encore le Conservatoire de Musique de Genève, l'Ecole Jaques-Dalcroze bénéficient également de ce soutien en locaux.

Le service est en tout temps attentif à faire connaître les associations en intégrant leurs activités dans les diverses manifestations qu'il organise.

Soutien ponctuel à des tiers

De nombreuses demandes de subventions sont parvenues au service: pour l'organisation d'un spectacle, d'un concert ou d'un autre événement artistique, ou encore pour l'édition d'un livre ou d'un disque. Les dossiers des associations domiciliées à Meyrin ou ayant un lien avec Meyrin sont traités en priorité et obtiennent pour la plupart un soutien communal.

Compagnies résidentes

Les compagnies résidentes Alias et Teatro Malandro ont bénéficié chacune d'une subvention de CHF 40'000.- selon les engagements pris par la Commune dans les conventions de soutien conjoint signées avec les partenaires fédéraux et cantonaux que sont Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture, le Canton et la Ville de Genève. La convention de soutien du Teatro Malandro a été renouvelée pour une période de 4 ans sans augmentation de la somme bien que la Fondation Pro Helvetia se soit retirée de la convention pour des raisons structurelles n'ayant rien à voir avec la compagnie.

Les deux compagnies ont présenté leur nouvelle création en automne au Théâtre Forum Meyrin. *Bolivar*, un spectacle très musical en espagnol par le Teatro Malandro et *Sideways rain* de Alias compagnie, représentations qui ont remporté un vif succès auprès du public et des programmeurs.

Proposer aux Meyrinois des actions qui visent à rendre plus proche, plus compréhensible l'objet d'art, est une des contreparties à laquelle doivent répondre les compagnies. Dans ce sens, chaque année des interventions dans les écoles, des ateliers sont proposés. Le service de la culture – en lien avec le Théâtre Forum Meyrin – est attentif à ce que ce type d'activités se développent sur le territoire de la Commune.

FONDS D'ART CONTEMPORAIN

Autel de Feu

L'Autel de feu a été réalisée par l'artiste Dominique Fontana en 1991. Alertés par les jardiniers du Jardin alpin, nous avons constaté que cette œuvre constituée de trois sculptures en bois et d'une petite en pierre était en train de se décomposer: champignons, insectes et oiseaux l'ont «squattée», en ont fait leur logis. Constatant cette situation, l'artiste Domi-

nique Fontana a proposé au Fonds d'art contemporain de la remplacer par une œuvre qui serait en quelque sorte la suite de l'Autel de Feu.

La commission du Fonds d'art a accepté avec joie la proposition généreuse de l'artiste.

Nous avons alors demandé à une photographe de suivre le travail de l'artiste afin de garder des traces de la première sculpture et de son remplacement. Une plaquette a été réalisée et financée par le FACM.

Jardin des disparus

Accompagner l'artiste Anne Blanchet au cours de la réalisation du Point d'interrogation et du réaménagement du Jardin des disparus a été un travail de longue haleine notamment pour faire le lien entre celle-ci et les différents services communaux concernés.

Longueur: 32 m 30

Largeur: 14 m 10

Largeur du muret: 0.30 m

Hauteur du muret: entre 40 et 0 cm

Diamètre de la plaque: 2 m

A l'occasion des 10 ans de l'association Jardin des disparus, l'inauguration de ce nouvel aménagement a eu lieu le 10 octobre 2010, devant une centaine de personnes. De nombreuses personnalités sont intervenues par des prises de parole en lien avec la disparition forcée. D'autres manifestations ont été proposées par l'association: projections de films et une exposition à la Villa du Jardin alpin.

Une inauguration de l'œuvre d'Anne Blanchet est prévue en juin 2011.

Autres travaux en cours

Les travaux de la commission du FACM se sont également concentrés sur le projet prévu depuis des années en lien avec les travaux d'assainissement qui ont été stoppés par le référendum lié au lac des Vernes. Les travaux d'assainissement ayant repris, la commission a mandaté 8 artistes pour réaliser des interventions artistiques éphémères sur le parcours des travaux. La mise en place de celles-ci est prévue en mai 2011.

Au 31 décembre 2010, le solde au bilan de ce Fonds se monte à CHF 999'153.-.



BIBLIOTHÈQUE

Dicastère de Madame M. Boget

BUS ITINÉRANT

Le 24 avril 2010, le bus itinérant de la bibliothèque était inauguré sur la place des Cinq-Continents. Outil de médiation autour du livre, il a été aménagé par des jeunes Meyrinois encadrés par l'équipe de Transit.

Les premières sorties dans la Cité ont eu lieu dès la fin du mois d'avril, dans les quartiers de la Golette et de Bellavista à la sortie des écoles à 16h00, une fois par semaine. Les premiers regards interrogateurs des parents ont été rapidement remplacés par l'enthousiasme des enfants.

Ces instants passés à partager des histoires, à entrer en relation avec des enfants non habitués à la bibliothèque ont été vécus par les bibliothécaires avec beaucoup d'intensité, dans un contexte nouveau. Une opportunité que chaque bibliothécaire devrait pouvoir saisir une fois dans son existence.

Après quelques mois d'une activité enrichissante, c'est avec regret et frigorifiés que nous avons abandonné le bus dans ses quartiers d'hiver, en attendant les beaux jours du printemps à venir.

MISE À DISPOSITION D'UN FONDS DOCUMENTAIRE

Au 31 décembre 2010, le fonds documentaire de la bibliothèque comptait 42'375 documents, soit 1'700 de plus qu'à la fin de l'année précédente. L'augmentation du nombre de documents est due en partie à la constitution de deux fonds particuliers destinés au bus itinérant et à l'accueil des groupes de la petite enfance.

Le nombre total de prêts effectués au cours de l'année se monte à 111'610, soit une diminution de 4% par rapport à l'année 2009.



▲ Bus itinérant de la bibliothèque



Le nombre d'usagers actifs a également un peu diminué: 3'118 dont 1'894 Meyrinois.

SALLE DE LECTURE

L'espace de lecture de la presse quotidienne a enregistré 2'705 visites.

ANIMATIONS

La bibliothèque a proposé 16 spectacles (contes, marionnettes, spectacles musicaux) au jeune public et 8 aux adultes (conférence, contes et lecture). 1'500 personnes ont assisté à ces animations.

Au mois de décembre, des contes d'hiver ont été lus par les bibliothécaires aux enfants le mercredi matin.

Comme c'est la tradition depuis plusieurs années, la bibliothèque était présente à Meyrin-les-Bains pour partager des moments de lecture avec les enfants.

La ville à travers les livres

En marge des activités proposées au Théâtre Forum Meyrin autour du «voyage dans la ville», la bibliothèque a proposé aux Meyrinois de lire la ville. Ce fut l'occasion pour les lecteurs de s'imprégner de l'atmosphère de villes réelles ou imaginaires au travers d'œuvres romanesques, de romans policiers ou d'ouvrages plus techniques sur l'urbanisme. Des reproductions de planches de bandes dessinées ont égayé les murs de la bibliothèque un mois durant.

Aménagement artistique du Jardin des disparus

Le nouvel aménagement du Jardin des disparus a fait l'objet d'un concours artistique. Pour que les Meyrinois puissent apprécier les différents projets soumis à l'appréciation du jury, la bibliothèque a exposé durant quelques semaines, à la demande du service des affaires culturelles, les maquettes et croquis de ces projets. Chacun a ainsi pu apprécier la créativité des artistes participants.

ACCUEIL DES CLASSES MEYRINOISES

La lune de miel entre la bibliothèque et les classes meyrinoises se prolonge. 104 visites ont été organisées, soit une augmentation de 33% par rapport à l'année précédente déjà considérée comme très réussie.

INTERNET

Un ordinateur portable supplémentaire a été mis à disposition pour répondre aux demandes croissantes des usagers.

A noter que de plus en plus d'étudiants viennent travailler à la bibliothèque et profitent de la borne wi-fi avec leur propre ordinateur.

ARCHIVES COMMUNALES

En 2010, les archives communales ont reçu 40 ml. (mètres linéaires) de documents de la part des différents services communaux, alors que 11 ml. ont pu être détruits (documents administratifs dépourvus d'intérêt historique). Pour faire face à l'accroissement, les archives ont fait l'acquisition d'étagères supplémentaires (72 ml.) et d'un meuble à plans et affiches.

Au cours de l'année, les archives ont répondu à 76 demandes de consultation de documents, en majorité par les services communaux (52 demandes internes, 24 externes). Parallèlement aux tâches courantes (réception, inventaire, tri, conditionnement et mise en valeur des documents), les archives ont mené à bien deux projets:

L'archiviste communal s'est vu déléguer par le service de l'urbanisme le projet de nomenclature des rues: ce travail a consisté à faire des propositions de noms pour 15 rues et ouvrages d'art (ponts) situés sur la Commune et n'ayant pas encore de dénomination, ainsi que pour le futur quartier des Vergers. L'approche

choisie a été d'essayer, chaque fois que cela était possible, de s'inspirer de l'histoire de Meyrin pour le choix des noms (exemple: rue de la Campagne-CHARNAUX, en hommage aux frères Charnaux, photographes meyrinois de la première moitié du XX^e s.).

De mai à décembre 2010, les archives ont mené un projet de collecte de témoignages et de photos auprès de particuliers sur le passé de Meyrin (de 1900 à 1990). Mme Maria Magnin, au bénéfice d'une formation en sociologie et en communication, a été engagée à 50% pour mettre en œuvre ce projet en collaboration avec l'archiviste. Une cinquantaine de personnes (dont les plus âgés avaient plus de 90 ans) ont été rencontrées, plus de 200 photos ont été numérisées et le cumul des témoignages recueillis représente sept heures d'enregistrements.

Les archives ont eu l'occasion d'accueillir quatre classes du cycle d'orientation dans le cadre de leur cours d'histoire. Nous avons ainsi pu leur présenter quelques documents ainsi que le métier d'archiviste.

Au mois de décembre, l'archiviste communal a été invité par la CCIT (commission consultative intercommunale transfrontalière) à faire une présentation sur le rattachement des communes réunies (dont Meyrin) au canton de Genève (1815).

A noter encore que l'archiviste a continué de participer à la révision du calendrier de conservation (outil identifiant les documents qui doivent être conservés et ceux qui peuvent être éliminés) des Archives d'Etat de Genève à l'intention des communes.

PETITE ENFANCE

Dicastère de Madame M. Boget

Un début d'année placé sous le signe du changement de responsables dans deux institutions a obligé le service administratif de la petite enfance et les équipes éducatives à resserrer les liens et à compter sur leurs propres ressources dans l'attente de nouvelles nominations.

Il est rassurant de constater que dans cette situation, chacun a fait preuve de professionnalisme et a continué à accueillir les enfants et leurs parents sur la base des objectifs de qualité solidement construits ces dernières années.

Le projet de service qui donne les lignes directrices et les attentes de la Commune vis-à-vis des institutions de la petite enfance a été présenté à la commission petite enfance par la conseillère administrative en charge et par la responsable du service. Présenté ensuite aux équipes éducatives durant le premier trimestre 2010, il a fait l'objet d'une plaquette richement illustrée qui, depuis sa parution, est distribuée aux parents dont les enfants intègrent les institutions, aux partenaires du domaine socio-éducatif et sera également diffusée largement à Meyrin dans tous les lieux où les parents sont susceptibles d'en prendre connaissance, comme les salles d'attente des médecins, les pharmacies, la bibliothèque, etc.

Les institutions de la petite enfance de Meyrin accueillent chaque année plusieurs enfants dont on dit qu'ils ont des «besoins spécifiques» et que l'on peut traduire succinctement par «qui présentent des troubles du comportement, des retards de développement ou des handicaps avérés». Ils sont chaque année environ 10% de l'ensemble des enfants accueillis dans les trois institutions meyrinoises à réclamer une attention et un encadrement particuliers, voire la mise en place d'un réseau socio-éducatif ou sanitaire ad hoc. En 2010, nous avons recensé 38 situations qui ont nécessité

un encadrement particulier, dont 4 avec un important réseau de soutien extérieur.

Le 1^{er} janvier 2010, la Loi sur l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (LJBEP) est entrée en vigueur. Si l'Etat encourage par cette loi l'intégration des enfants nécessitant des soins éducatifs particuliers dans tous les secteurs de la prime enfance et durant la scolarité obligatoire, voire au-delà, il n'envisage pas de soutien particulier aux Communes, seules responsables de l'accueil préscolaire des jeunes enfants.

Pour la quatrième année consécutive, la petite enfance de Meyrin a organisé sa journée de service dont le thème retenu était «accueillir la diversité». Pour préparer et animer cet événement, le service a fait appel aux compétences et à l'expérience de l'association «Pluriels», une structure active à Meyrin dans l'accompagnement des migrants. Cette journée a réuni l'ensemble des collaborateurs de la petite enfance, représentant plus de 90 personnes, autour de deux conférences et d'ateliers de réflexion qui ont ouvert des pistes pour mieux saisir la complexité du lien à construire lorsque les familles ne parlent pas le français et viennent d'une culture très différente de la nôtre. Ce thème de la diversité étant très large, il sera décliné en 2011 sous l'angle de l'attente des parents.

Le 1^{er} janvier 2010, «l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier» a pris ses quartiers dans une très jolie maison héritée par la commune de Vernier à deux pas du centre de Balexert.

Destinée à professionnaliser et à coordonner l'accueil en milieu familial sur les territoires de Meyrin et Vernier, l'association travaille en lien étroit avec les services de la petite enfance des deux communes. Cette nouvelle responsabilité a donné à Meyrin l'occasion de repenser

son service administratif petite enfance et de proposer en mairie, depuis janvier 2010, un «guichet unique» qui gère l'ensemble des listes d'attente, quel que soit le mode de garde désiré par les parents et répond aux questions de la population liées à la petite enfance. Le guichet est ouvert tous les matins.

La responsable de service fait partie du comité directeur de l'association et soutient activement la mise en place de cette prestation.

CRÈCHE DES BOUDINES

En 2010, la crèche a accueilli

90 enfants sur 82 places autorisées

Durant 2010, l'équipe de la crèche des Boudines a initié plusieurs projets durables:

- ▶ Une bibliothèque interne: deux éducatrices ont développé le projet et ont conçu un service de prêt efficace sur la base de fiches de prêt.
- ▶ Un projet d'éveil au livre: cette démarche a pour but de permettre aux enfants et aux éducatrices d'établir avec le livre une relation de plaisir et d'échanges verbaux. Dans cette activité l'enfant peut accéder à une «pré-structure» de l'écrit indispensable pour l'entrée dans la lecture. Le projet a permis à l'équipe d'offrir aux enfants et aux parents des activités autour du livre et contribué à la qualité de l'accueil à la crèche.
- ▶ Le projet «Roulé-Boulé»: ce programme a été développé par le Service de Santé de la Jeunesse dans le cadre de la lutte contre l'obésité et propose aux équipes de favoriser et promouvoir le mouvement chez les enfants entre 2-4 ans. Une éducatrice du groupe des «Marmottes» a mis en place, deux fois par semaine, des séances de motricité dans une salle de gymnastique de l'école des Boudines.

► Un projet d'éducation à l'environnement: une éducatrice du groupe des «Grenouilles» suit une formation dans ce domaine. Cette pédagogie vise à ce que l'enfant établisse une relation émotionnelle avec la nature et découvre un nouvel espace de liberté. Pour l'instant, cela se traduit par des jeux développés en forêt avec les enfants et devrait déboucher sur un projet plus ambitieux en 2011. Chaque semaine les éducatrices investissent la forêt de Feuillasse.

Depuis le début de l'année, suite au départ de l'aide de cuisine pour son Tessin natal, le cuisinier du DSR en poste à l'EVE des Champs-Fréchets produit l'ensemble des repas pour les enfants des Boudines. Ils sont livrés chauds pour les enfants qui mangent à heure fixe et réchauffés dans la cuisine des Boudines pour les bébés qui mangent selon leur propre rythme.

La crèche des Boudines accueille plusieurs enfants qui ont besoin d'un suivi spécifique. La responsable de site, en collaboration avec les éducatrices référentes des enfants, a mis en place les procédures de suivi, parfois avec des intervenants extérieurs.

Dans le cadre de l'éveil à la culture, la crèche a organisé plusieurs activités durant cette année:

► Visites à la bibliothèque du Forum, Théâtre de marionnettes en ville de Genève, sortie à la ferme, journée d'éveil au livre en ville de Genève, visites au musée, visite à la caserne des pompiers, heure de contes dans le cadre de la semaine citoyenne.

Fêtes et rencontres avec les parents:

Fête de Pâques dans le jardin: les enfants ont été ravis de partir à la recherche des œufs en chocolat après le passage du Lapin de Pâques.

Fête d'été avec les parents: l'équipe et les familles ont partagé un moment convivial et dégusté des spécialités culinaires de différents pays.

Durant le mois d'octobre, les équipes ont proposé des réunions avec les parents dont l'objectif était d'expliquer leur travail éducatif auprès des enfants. Elles ont également proposé des rencontres moins formelles comme des petits déjeuners ou des soirées «apéritifs», avec les parents et les enfants, afin de créer plus de liens entre les équipes et les parents et entre les parents eux-mêmes.

GARDERIE «ARC-EN-CIEL»

En 2010, la garderie a accueilli 138 enfants sur 120 places autorisées

La garderie Arc-en-Ciel a été marquée par un changement de direction suite au départ du responsable de site en janvier. Jusqu'en juin, l'adjointe a assuré efficacement l'intérim, soutenue par la responsable de service.

Pendant cette période, les animations auprès des enfants se sont inscrites dans la continuité de ce qui avait été mis en place précédemment. Le travail autour de l'accueil, du langage et de la socialisation a été renforcé.

Les équipes ont mené des animations autour du goût, de la motricité et du jeu, élément central dans l'accueil de l'enfant. Des sorties à la ferme, au musée, à la bibliothèque et à la patinoire ont été proposées pour ouvrir les enfants vers l'extérieur et vers la culture.

Une «fête de printemps» a été organisée à la garderie pour remplacer la fête de Noël qui avait été annulée en raison des menaces de pandémie de grippe en décembre 2009. Les enfants ont pu casser le bonhomme de neige et savourer des sucreries pour marquer la fin de l'hiver.

Dans le cadre de la semaine citoyenne à Meyrin, la garderie a accueilli une animation parents/enfants autour du chant avec une vente de CD de chansons enfantines, réalisés par la garderie. L'animation a accueilli une cinquantaine de parents totalement conquis et donnant de la voix !

En juin, en collaboration avec la crèche et l'EVE des Champs-Fréchets, les futurs écoliers ont pu assister à un spectacle et recevoir un goûter pour fêter leur départ des institutions.

Enfin, pour clôturer ce mois de juin, la garderie a organisé ses traditionnels buffets canadiens pendant lesquels les parents, les enfants et l'équipe dégustent les cuisines du monde. Ce temps fait d'échanges permet de se dire au revoir d'une manière conviviale. Ils ont rencontré, comme à leur habitude, un vif succès.

La rentrée de septembre 2010 a été marquée par l'arrivée de la nouvelle responsable de site. Les groupes ont été reformés et le travail de longue haleine sur la réflexion autour du projet pédagogique a repris.

Quelques mois après la rentrée, les équipes ont proposé des réunions de parents dans chaque groupe. Ces rencontres ont été très appréciées des parents particulièrement quand, au-delà des explications du fonctionnement de la garderie, une animation leur était proposée.

De nouveaux projets ont pu voir le jour, tels que la mise en place d'une salle de créativité et de manipulation pour les enfants et la constitution d'une ludothèque. Un partenariat avec la crèche des Boudines a été instauré pour le partage de la salle motricité à raison de deux tranches horaires par semaine.

Passé la période d'adaptation pour les nouveaux enfants, les activités spécifiques ont repris au sein de la garderie. Le travail autour de la mise en place du projet «Bébé Bouquine» et de «Jouer c'est magique» continue.

Des animations festives sont venues clôturer cette fin d'année avec la fête de l'Escalade et sa traditionnelle soupe, de même que la fête de Noël. Cette année, la garderie a proposé une animation parents/enfants autour de la confection de cartes de vœux. Elle a réuni une cinquantaine de parents.

Dans un souci d'évolution et de remises en questions régulières, l'équipe de la garderie a bénéficié de formation continue et de supervision. Deux collaboratrices ont suivi des formations plus spécifiques liées, pour l'une, au cursus de «Formateur à la pratique professionnelle» afin d'accompagner des étudiants de 3^{ème} année et, pour l'autre, à «La santé de l'enfant, de l'adolescent et de sa famille» au travers d'un diplôme de formation continue universitaire proposé par la HEDS.

La garderie a poursuivi sa mission d'entreprise formatrice en accueillant pendant 8 mois une élève éducatrice du jeune enfant en 3^{ème} année de formation. L'institution a également accueilli 14 stagiaires, tout au long de l'année, pour des périodes plus courtes et liées à la découverte du métier.

Depuis le mois de septembre, la garderie a atteint un taux d'accueil maximum et toutes les places sont prises. La mise en application progressive de la loi Harnos a concerné 7 enfants contraints de rester une année supplémentaire à la garderie.

ESPACE DE VIE ENFANTINE (EVE) DES CHAMPS-FRÉCHETS

En 2010, l'EVE a accueilli

101 enfants sur 90 places autorisées

Tout comme la garderie, l'espace de vie infantine des Champs-Fréchets a été marqué en début d'année par le départ du responsable de site. L'intérim a été assuré efficacement par l'adjointe jusqu'en juin, avec le soutien de la responsable de service.

Pendant cette période, les animations auprès des enfants se sont inscrites dans la continuité de ce qui avait été mis en place précédemment.

Depuis l'arrivée de la nouvelle responsable de site, de nombreux projets ont été mis en place et affinés avec l'équipe, tant sur le plan de l'encadrement pédagogique que sur un certain nombre d'animations. Des activités ont été organisées autour de la cuisine, des arts, de la musique et de la créativité. De nombreuses sorties avec les enfants ont été programmées, de même que des rencontres avec les parents lors des buffets canadiens avant la fermeture estivale ou pendant les réunions de parents durant l'automne.

Dans les activités proposées régulièrement, la visite à la bibliothèque et la sortie à la patinoire se sont institutionnalisées. Dans le cadre des activités ponctuelles, les plus grands ont visité l'atelier interactif du Musée d'histoire naturelle qui racontait la banquise et le Grand Nord. Les enfants sont revenus avec des coloriages et de la neige plein les yeux. Avant la fermeture d'été, pour marquer la fin de l'année et dire au revoir aux «grands» qui entrent à l'école, chaque module a organisé une sortie de fin d'année qui s'est déroulée dans la nature. En automne, la ménagerie du cirque Knie a, elle aussi, été visitée pour la plus grande joie des enfants. Des instants de découverte musicale ont été proposés aux enfants de

l'EVE et animés par Robert Clerc. Suite à ces rencontres, un «instrumentarium» a été construit pour permettre aux enfants de partir dans l'exploration des sons.

Lors de la fête de l'Escalade, un atelier cuisine et des animations ludiques ont été organisés durant la journée pour préparer la soupe de l'Escalade qui fut dégustée par toutes les familles le soir même.

Une des nouveautés de cette année fut aussi le démarrage de rencontres ponctuelles entre les personnes âgées de l'EMS de Meyrin-village et quelques enfants de l'EVE. Ces rencontres vont se poursuivre en 2011, avec l'objectif de créer des espaces de rencontres faits de chants, d'ateliers cuisine et de jeux entre les générations. Elles vont dans le sens du «plaisir de vivre ensemble» si cher à Meyrin et qui traversent aussi les institutions de la petite enfance.

Convention avec le CERN

La convention signée en 2007 avec le CERN pour la mise à disposition de vingt places d'accueil à 100% destinées aux enfants du personnel se poursuit. A fin décembre 2010, ce sont 25 enfants, dont un certain nombre à temps partiel, qui fréquentaient l'EVE pour un taux d'occupation équivalent à 19.15 places à 100%. La liste d'attente du CERN comportant une majorité de bébés, la mise à disposition des places par l'EVE a dû faire l'objet d'une répartition savante, guidée par un souci d'équité entre les besoins des Meyrinois et la convention avec le CERN.

Une cuisine de qualité

Durant toute l'année, sur 228 jours ouvrables, le cuisinier de l'EVE, secondé par une aide de cuisine, a confectionné **70'454** repas et collations destinés aux enfants de l'EVE des Champs-Fréchets et de la crèche des Boudines, sans compter 24 repas par jour pour les enfants des écoles enfantines qui sont refacturés au service des écoles.

APPUI À LA PARENTALITÉ

Le service de la petite enfance a poursuivi son action «dépannage-bébés» destinée à soulager les familles qui n'ont pas de réseau familial et pas encore de réseau social pour les relayer. En confiant leur enfant à des professionnelles qui assurent sa garde pendant une demi-journée, les familles peuvent ainsi organiser des activités avec les fratries ou profiter de ce temps pour vaquer à des occupations difficilement compatibles avec la présence d'un bébé.

L'action a pris de l'ampleur avec une quinzaine d'enfants qui ont fait régulièrement appel au dépannage. Ce projet répond à un vrai besoin de soutien à la parentalité. Il est en lien direct avec la Consultation du nourrisson assurée par la FSASD qui accueille chaque mardi, à la garderie, une vingtaine de parents et leurs très jeunes bébés pour des conseils de santé.

Le fait que la consultation se déroule dans un lieu pour la petite enfance est un grand avantage pour de nombreuses familles meyrinoises qui découvrent la garderie en même temps. Pendant qu'elles attendent leur tour pour la visite avec l'infirmière, une éducatrice de la garderie joue avec les plus grands, se tient à disposition des parents pour répondre à leurs questions d'organisation, d'éducation ou pour leur proposer un dépannage-bébé le mercredi: elle maintient ainsi un lien important entre tous les intervenants.

Au fil des mois, il a déjà été observé que les familles qui viennent régulièrement à la consultation restent de plus en plus longtemps et qu'elles sont à la recherche de ces lieux qui permettent l'échange et la rencontre.

En automne, le service de la petite enfance s'est associé à l'action «Paroles de parents», soutenue par la Maison Vaudagne et l'ASPEDEM, qui propose des es-

paces de discussion autour de sujets variés, généralement en collaboration avec une animatrice de l'École des parents.

Pour mieux informer les parents et leur permettre de prendre connaissance des actualités du domaine de la petite enfance, des panneaux d'affichage ont été installés dans les institutions.

ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier a pris ses quartiers dans une villa à Châtelaine. L'inauguration officielle des locaux a donné lieu à une jolie fête en avril, en présence des autorités meyrinoises et verniolanes. La mise en place de cette structure, ainsi que les tâches destinées à la professionnalisation des accueillantes familiales, ont demandé beaucoup d'énergie à la responsable de service et à la magistrate en charge de la petite enfance, Mme Monique Boget. Ces dernières ont soutenu tout au long de l'année le processus de mise en place en tant que membres du comité directeur. Le contrat-cadre des accueillantes n'ayant finalement pas été adopté par l'ensemble des communes genevoises en juin, l'association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier a dû travailler seule sur le contenu du contrat, le règlement de la structure et le contrat d'accueil des enfants. La Ville de Carouge ayant pris un peu d'avance, l'association Meyrin-Vernier a pu bénéficier de ses précieux conseils. Cependant, les processus liés à la facturation et à la gestion des salaires ont demandé une énergie et un engagement de tous les instants pour aboutir à la signature de 50 contrats de travail pour les accueillantes et 100 contrats d'accueils pour les enfants en décembre.

En décembre, les communes de Satigny et Dardagny ont demandé leur adhésion à l'Association qui devient ainsi: l'Asso-

ciation intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement.

RESSOURCES HUMAINES

Pour remplacer le responsable de la garderie et de l'EVE des Champs-Frêchets qui avait donné son congé fin 2009, deux personnes ont été recrutées en mai. Elles ont commencé leur mandat à temps très partiel en juin et juillet et sont entrées en fonction à temps complet dès le 1^{er} septembre.

Pour la garderie Arc-en-Ciel, il s'agit de Mme Marie Tigroudja, éducatrice à la crèche des Boudines depuis 2006 et au bénéfice d'une intéressante expérience antérieure dans des lieux d'accueil parents-enfants. A l'EVE des Champs-Frêchets, le choix s'est porté sur Mme Isabelle Héritier-Davet qui travaillait déjà en qualité de responsable dans une institution de la petite enfance en «multiâge».

En août, deux nouvelles places d'apprentissage pour l'obtention du CFC en dual d'assistant socio-éducatif ont été proposées à des jeunes, l'une à la crèche des Boudines et l'autre à l'EVE des Champs-Frêchets, pour un cursus de trois ans. Une apprentie assistante socio-éducative est déjà en 2^{ème} année de formation à la garderie Arc-en-Ciel.

Une collaboratrice de l'EVE des Champs-Frêchets a réussi son examen d'entrée pour débiter en septembre 2010 une formation d'éducateur-trice de l'enfance «en emploi». Cette formation dure 4 ans, à raison de 3 jours par semaine sur le terrain et 2 jours en école; elle est sanctionnée par un diplôme de niveau ES.

3 collaboratrices ont pris une retraite bien méritée en 2010.

LIENS AVEC LES PARTENAIRES

La responsable du service de la petite enfance représente la Commune dans plusieurs associations ou commissions du domaine de l'enfance, notamment:

- ▶ Membre du bureau du comité de la FIPEGS (Fédération des institutions de la petite enfance genevois-es)
- ▶ Présidence de la Focpe (formation continue petite enfance). Les Journées d'étude de la Focpe organisées au

Théâtre Forum ont réuni plus de 500 éducateurs du jeune enfant qui, en ce mois de février 2010, ont abordé la problématique du langage des adultes dans les institutions de la petite enfance.

Statistiques au 31.12.2010

Enfants accueillis par tranches d'âges	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel
Moins de 2 ans	32	21	20
de 2 à 4 ans	68	69	118
Nombre d'enfants accueillis dans chaque structure Total pour les 3 IPE : 329 enfants	101 (46♂-55♀)	90 (45♂-45♀)	138 (85♂-53♀)

Taux de fréquentation	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel
2 jours par semaine (ou 2 demi-journées garderie)	17	5	0
3 jours par semaine (ou 3 demi-journées garderie)	15	25	59
4 jours par semaine (ou 4 demi-journées garderie)	33	25	48
5 jours par semaine (ou 5 demi-journées garderie)	36	35	31

Situations familiales et données sur le coût par institution	Eve des CF	Boudines	Arc-en-Ciel
Couples mariés	76	52	109
Parents séparés (non divorcés)	6	11	9
Couples non mariés (vivant ensemble)	11	16	17
Parents célibataires (familles monoparentales)	4	11	2
Parents divorcés	1		
Parents veufs			
Couples mariés dont 1 statut «international»	2		1
Statut international (2 parents)	9	1	20
Nombre de familles bénéficiant d'un rabais de 50% pour 2 ^{ème} enfant	21	14	42
Participation des parents en CHF pour une place 100%	10'125.-	7'880.-	3'502.-
Participation de la collectivité en CHF pour une place 100%	26'182.-	30'255.-	27'238.-

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Dicastère de Madame M. Boget



© Stefan Okonowicz

▲ (A)pollonia

Madame de Sade ▼



© Anne Gavan

▼ Socialisme



© Nadège Beausson-Diagne, Mathias Vornahity

MANIFESTATIONS CULTURELLES

2010, année de transition sur le plan artistique, avec le renouvellement de la direction, et sur le plan financier aussi puisque les comptes reflètent plusieurs transferts de charges concernant l'entretien du bâtiment Forum notamment.

Ces changements n'ont toutefois pas d'incidences majeures sur les comptes qui présentent un non dépensé d'un peu plus de CHF 110'000.-, explicable en grande partie par la baisse du cours de l'euro, qui a eu pour résultat de diminuer les dépenses liées à l'achat des spectacles.

SAISON ARTISTIQUE

Parmi les manifestations marquantes de la saison, nous retiendrons l'accueil d'*(A)pollonia*, du polonais Krzysztof Warlikowski, réalisé conjointement avec la Comédie de Genève au Bâtiment des Forces Motrices; une véritable leçon de théâtre, au souffle épique ahurissant malgré la barrière linguistique. Plus classique et néanmoins radicalement contemporaine, la version de *Madame de Sade* de Mishima, par Jacques Vincey, a ravi un public nombreux, dont l'ouverture et la curiosité continuent à nous réjouir. Mentionnons encore l'habile performance de Norah Krief dans un récital des textes de Louise Labé, la création des *Corbeaux*, du chorégraphe Josef Nadj (en avant-première d'Avignon) et la diffusion du film *Socialisme*, dernier opus du grand Godard, lequel a honoré Meyrin de sa présence après avoir boudé Cannes.

La deuxième moitié de l'exercice 2010 a été marquée par une série de propositions sur le thème de la ville : *Sous la lune II*, exposition interactive qui a fait le plein de visiteurs (parmi lesquels de nombreux élèves des écoles meyrinoises) venus construire la ville de leurs rêves; *Les utopies urbaines*, trois rencontres-débats qui ont mis en lumière la très haute estime dans laquelle architectes et urbanistes

tiennent la cité de Meyrin; *Asphalte*, spectacle de danse, suivi le lendemain d'un stage de hip-hop offert pour un prix modique à vingt-cinq jeunes Meyrinois, en partenariat avec l'Undertown.

Les créations des deux compagnies en résidence, *Sideways rain*, d'Alias, et *Bolivar, fragments d'un rêve*, du Teatro Malandro, ont fait l'objet de pages élogieuses dans la presse régionale; les deux spectacles tournent en Suisse et à l'étranger. Le public a réservé un accueil admiratif à Samy Frei, impérial dans *Premier Amour*, de Beckett; et il a plébiscité *Le Grand C* et *Pan Pot*, deux spectacles de nouveaux cirques destinés aux familles. Signalons encore une nouveauté, le théâtre en appartement, qui a permis à cinq foyers meyrinois d'offrir à leurs voisins et amis une pièce de théâtre à domicile. Ces soirées, empreintes de convivialité, ont réjoui tous les participants, elles seront reconduites en 2011.

On observe une diminution constante depuis quatre saisons de quelque 200 abonnements par année. 2010 ne fait pas exception et est accompagnée, sur le plan des recettes, d'un fléchissement réparti équitablement sur les deux saisons; il est lié notamment à une proportion de plus en plus importante de spectacles à jauge réduite (imposée par les compagnies), ce qui suppose moins de billets vendus pour chaque représentation.

Ce constat amène une autre remarque : la jauge du Théâtre Forum Meyrin (695 places assises) le destine à accueillir de grands spectacles parmi ceux qui sont proposés sur le marché des arts vivants, malheureusement, les contraintes de notre plateau (manque de profondeur, de hauteur, étroitesse du cadre de scène, hauteur de l'estrade) s'avèrent de plus en plus souvent rédhibitoires pour les grandes productions. Raison pour laquelle nous nous tournons vers des projets plus modestes, qui imposent parfois des réductions de jauges.

COMMUNICATION

Un effort particulier a été porté sur la communication avec la nouvelle saison. Nous avons travaillé au renforcement de l'identité visuelle du Théâtre Forum Meyrin pour rendre la promotion de ses programmes plus efficace auprès du public, des partenaires et des professionnels. La ligne graphique a ainsi été repensée; elle s'étend désormais à l'ensemble des supports, afin que le Théâtre soit identifiable au premier coup d'œil. Nous avons augmenté notre visibilité dans l'espace public en intensifiant l'affichage urbain, la publicité dans les transports publics et la diffusion de nos programmes en ville.

Le journal *Si*, publication commune au Théâtre de Carouge et Théâtre Forum Meyrin, a été abandonné au profit de la refonte de notre site internet. Le site nouvelle mouture se veut plus dynamique et attractif pour le visiteur. L'effort a porté sur une navigation plus aisée, une actualisation des informations et une optimisation de la vente de billets en ligne. Par ailleurs, le volume des informations liées aux manifestations et spectacles divers a été sensiblement augmenté. Malgré l'arrêt du *Si*, le papier n'a pas été abandonné: un *Agenda* paraît trois fois dans la saison pour rappeler à un large public tous les rendez-vous du Théâtre.

BAR

Les comptes 2010 confirment le succès d'une restauration simple mais originale, à prix doux, et d'une fraîcheur irréprouvable. Notre cuisinier, Michel Nanchen, ainsi que toute l'équipe du bar, emmenée par Flavio Bonadei, se trouvent de plus en plus sollicités en marge de la saison, pour restaurer les convives des manifestations organisées par la Commune ou par les sociétés locales. A l'augmentation des recettes correspond inévitablement une hausse des coûts liés à l'achat de marchandises.

PARTENARIATS

En marge des relations que nous entretenons avec de nombreux interlocuteurs dans les milieux culturels, artistiques et universitaires, les partenariats financiers se sont maintenus en 2010 pour un total de CHF 274'000.-.

En sus de l'apport de subventions du Fonds intercommunal des communes genevoises, de la Ville et de l'Etat de Genève aux billets jeunes et aux classes du post-obligatoire, le Service Culturel Migros-Genève a participé à l'accueil de 4 spectacles, toujours sur le principe d'une couverture de déficit. Les Fondations Benjamin de Rothschild ont souhaité réorienter quelque peu leurs soutiens: elles privilégient désormais les démarches de médiation artistique (le Parcours artistique, les manifestations sur la Ville) et les actions de démocratisation de la culture, plutôt que la subvention directe à l'accueil de spectacles. L'AHVM, de son côté, a maintenu son soutien, réparti sur divers spectacles et diffusions de films. Quant au «Club des partenaires», deux entreprises, pour des raisons budgétaires, n'ont pas souhaité poursuivre leur soutien aux activités du Théâtre, mais en revanche, l'harmonisation des conditions de ces partenariats est achevée.

MISE À DISPOSITION DU TFM (LOCATIONS ET GRATUITÉS)

Le taux d'occupation du Théâtre atteint sans doute son maximum avec 148 soirées (ou matinées) consacrées à la saison, 67 manifestations proposées par les services communaux, 32 manifestations organisées par des sociétés locales, 12 locations privées. En y ajoutant les stages, ateliers, vernissage et activités du Parcours artistique nous arrivons à un total de 408 activités trouvant place au sein du Théâtre et plus de 220 jours d'occupation. La multiplication des manifestations a un impact sur les frais de personnel et nécessité, notamment, l'engagement de personnel auxiliaire pour assurer les services indispensables à leur bon déroulement.



▲ Les utopies urbaines Asphalté ▼



▼ Bolivar, fragments d'un rêve



SAISON 10|11 Théâtre | Danse
Musique | Cirque
Famille | Expos



ETAT CIVIL

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

MISSION

La mission du service de l'état civil est de gérer les événements d'état civil survenus sur le territoire de la Commune ainsi que le fichier des citoyens au bénéfice du droit de cité.

ENREGISTREMENT DES ÉVÉNEMENTS D'ÉTAT CIVIL

Registres des personnes et des familles

Le programme «Infostar» est l'outil informatique principal utilisé par le service de l'état civil. Cette application fédérale permet l'élaboration d'un registre des personnes ayant affaire avec l'état civil.

Tous les événements d'état civil survenus en Suisse y sont enregistrés. Les événements d'état civil survenus à l'étranger concernant des ressortissants suisses ou des ressortissants étrangers connus par ce système y sont également transcrits.

Saisies/ressaisies

792 personnes, meyrinoises ou étrangères, ont été enregistrées dans le registre des personnes «Infostar».

Naissances

611 naissances ont eu lieu à Meyrin en 2010.

Reconnaisances

57 reconnaissances en paternité ont été signées dans notre Commune.

Décès

95 décès sont survenus sur le territoire de Meyrin.

Déclarations de nom

16 personnes ont signé une déclaration concernant leur nom de famille après la dissolution judiciaire de leur mariage.

Acquisitions du droit de cité

En 2010, 196 personnes ont acquis le droit de cité de Meyrin par naturalisation.

Mariages

108 demandes en vue d'un mariage ont été examinées durant l'année. 19 autorisations ont été émises en vue de la célébration du mariage dans un autre office ou à l'étranger.

Partenariats

3 demandes en vue de l'enregistrement d'un partenariat ont été examinées durant l'année.

Organisation de cérémonies

89 mariages ont été célébrés dans la salle de cérémonie de la Ferme de la Golette. 2 partenariats ont été signés dans ce même lieu.

Délivrances d'actes d'état civil

Environ 2'200 actes d'état civil, extraits des différents registres conventionnels et Infostar, ont été établis en faveur des citoyens et des diverses administrations autorisées.

GESTION DU FICHIER CANTONAL DE LA POPULATION

A la suite de la modification de la loi cantonale sur le séjour et l'établissement des Confédérés (LSEC), les communes ont la compétence de recevoir les déclarations d'arrivée et de départ ainsi que les avis de changement de situation concernant les ressortissants suisses.

Il leur appartient d'apporter les inscriptions dans le registre cantonal des habitants, d'établir et délivrer les différents certificats et attestations y relatifs.

A Meyrin, depuis le 1^{er} décembre 2009, le service de l'état civil a la charge de cette nouvelle tâche.

Ces nouvelles prestations de proximité, facilitant les démarches administratives des ressortissants suisses domiciliés sur le territoire de la Commune, ont été annoncées à la population par l'intermédiaire du journal Meyrin Ensemble.

Annonces d'arrivée dans la Commune

126 personnes ont annoncé leur arrivée à Meyrin directement auprès de la mairie.

Annonces de départ de la Commune

30 citoyens ont annoncé leur départ de Meyrin directement auprès de la mairie.

Délivrances d'attestations de domicile

128 administrés ont sollicité une attestation visant à prouver leur domicile sur la commune de Meyrin auprès d'une tierce administration.

ENVIRONNEMENT

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

GESTION DES DÉCHETS

Les quantités de déchets produites à Meyrin ont augmenté globalement de 67 tonnes par rapport à 2009. En revanche, la part de déchets incinérés a baissé de 65 tonnes, malgré une augmentation de la population de 229 habitants. 45,6% de déchets ont été soustraits à l'incinération en 2010, ce qui représente une progression de 0,6% par rapport à 2009. Le taux moyen de recyclage des déchets urbains communaux dans le canton de Genève s'est élevé à 39,3% en 2009, dernière année de référence connue. Ce constat illustre le bien-fondé des investissements consentis par les autorités communales pour améliorer les équipements de collecte. En outre, l'évaluation de l'image de la commune de Meyrin réalisée en 2010 par la haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud révèle que, sur 46 domaines sur lesquels les habitants se sont prononcés, les activités liées au tri des déchets à la source et à leur levée sélective, sont classées respectivement

en première et deuxième position. En revanche, il existe encore un potentiel de recyclage important, selon les sondages réalisés dans les poubelles meyrinoises par l'îlotier vert, du fait que nombre de déchets valorisables sont encore mélangés aux ordures incinérables par certains habitants et par conséquent ne sont pas valorisés.

ESPACES DE JEUX

Ecole de Bellavista II

Compte tenu du caractère obsolète de ces aménagements, ils ont été rénovés, en concertation avec les différents partenaires, en particulier le conseil des élèves, la direction de l'école, le corps enseignant et le service des actions sociale et de la jeunesse. Ces équipements ludiques sont utilisables également par les enfants du quartier en dehors des heures scolaires. Selon les critères de choix prédéfinis, les nouveaux jeux permettent l'accueil simultané d'un grand nombre d'enfants et une dépense physique profitable au

développement individuel de chacun. Un revêtement souple permet de garantir une sécurité optimale, même en cas de chute inopinée.

Les aménagements réalisés sont constitués d'une installation destinée aux enfants de 5 à 12 ans, axée essentiellement sur la grimpe, l'agilité et la dépense physique. D'autre part, pour la tranche d'âge de 2 à 6 ans, est prévu un jeu d'équilibre avec une faible hauteur de chute possible, inférieure à 60 cm. Développé avec l'aide de psychologues spécialistes de l'enfance, ce concept permet à l'enfant de choisir son parcours selon le niveau de difficulté souhaité et de découvrir de nouvelles sensations au fur et à mesure qu'il gagne en confiance. D'autre part, des paniers de baskets ont complété les équipements existants et des marquages au sol ont été exécutés pour les jeux de ballon collectifs.

▼ Nouveau portique de basket intégré à l'architecture du bâtiment

Place de jeux de l'école de Bellavista II ▼



Année internationale de la biodiversité

2010 a été décrétée par les Nations Unies année internationale de la biodiversité. Cela a constitué une occasion de faire mieux connaître ce patrimoine dont l'importance n'est plus à démontrer. En effet, la diversité biologique représente la vie sous toutes ses formes, notamment les espèces animales et végétales qui remplissent de nombreuses et inestimables fonctions pour la planète et également pour l'homme. Depuis 1994, la Convention sur la biodiversité oblige la Suisse à mettre en œuvre une stratégie nationale pour la biodiversité. Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer, en particulier dans le cadre des soins apportés aux espaces verts publics. Plus la diversité biologique est riche, mieux elle pourra faire face aux changements et menaces, notamment climatiques. Lors de la journée internationale de la biodiversité le 22 mai 2010, le service de l'environnement a proposé une visite du cimetière de Feuillasse et de ses abords, où ont pu être découvertes des or-

chidées indigènes, ainsi que des espèces d'arbres variées. D'autre part, la commune Meyrin a été mandatée par la direction de l'Organisation des Nations Unies pour guider et animer une visite dendrologique dans le parc de 45 hectares qui entoure le siège de cette organisation, lors de la journée internationale de l'environnement, le 5 juin 2010. Cette visite a rencontré un vif succès auprès d'un public nombreux et intéressé, qui a mis à profit l'ouverture exceptionnelle de ce site pour en découvrir les différentes facettes.

Charte des jardins

Le Conseil municipal, lors de sa séance du mois de décembre 2010, a montré un signe fort en faveur de la biodiversité en votant à l'unanimité une résolution déposée par le groupe des Verts, demandant au Conseil administratif d'adhérer à la Charte des jardins. Cette démarche vise notamment à informer et à conseiller les associations, les régies et les particuliers, ainsi qu'à inciter ces partenaires à adhé-

rer à cette charte pour favoriser la diversité biologique dans les jardins publics et privés. Parmi les actions concrètes à entreprendre, on peut citer le compostage sur place de déchets végétaux, la lutte contre les plantes exotiques envahissantes ou encore la création d'abris pour la microfaune au moyen de tas de cailloux, de bois ou de feuilles mortes. La réduction drastique de l'emploi des biocides et autres produits nuisibles à l'environnement fait également partie des mesures à mettre en œuvre. Enfin, pour donner une suite cohérente à l'année de la biodiversité qui s'est achevée à la fin de l'année 2010, il est essentiel de planter et de promouvoir l'utilisation d'espèces indigènes variées qui offrent un habitat et de la nourriture aux espèces animales locales. Par exemple, les chatons de saule ou de noisetier offrent de la nourriture aux abeilles et autres insectes. Les fleurs, les fruits et les baies constituent une table garnie du printemps à l'hiver pour les oiseaux ou certains micromammifères.

Prairie fleurie à l'école des Champs-Fréchets ▼





Talus adjacent à un lotissement privé à la rue Virginio-Malnati ▲

ABATTAGES, PLANTATIONS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

L'année 2010 a été marquée par de nombreuses replantations consécutives aux abattages inhérents à l'arrivée du tram à Meyrin. Le service de l'environnement a été impliqué dans les travaux menés par d'autres services communaux, les instances cantonales ainsi que les différents mandataires et entreprises.

En ce qui concerne le remplacement des sujets abattus, une attention particulière a été portée aux nouvelles plantations, tant sur le plan du choix d'espèces adaptées à chaque site, de la qualité des végétaux acquis, des conditions de sol sur les plans qualitatif et quantitatif ainsi que sur la bien-facture des différentes prestations. Au total, ce ne sont pas moins de 170 arbres d'avenues qui ont été plantés sur le tracé du tram, parmi lesquels on trouve essentiellement des ormes et des platanes, résistants respectivement à la graphiose

et au chancre coloré. Le bilan global des abattages et plantations des arbres touchés par les travaux inhérents à l'implantation des lignes de tram sera établi lorsque tous les travaux seront terminés.

D'autre part, divers emplacements ont été aménagés au moyen d'arbres et d'arbustes sur différentes parcelles, en particulier sur les sites suivants:

- ▶ à proximité du centre œcuménique, la sapinette d'Orient abattue en raison des travaux inhérents à la construction des voies de tram a été remplacée par un nouveau sujet et décorée d'une animation lumineuse avant les fêtes de fin d'année;
- ▶ suite à la creuse d'une tranchée destinée au passage des conduites souterraines liées au chauffage à distance, le talus de la rue Virginio-Malnati a été complètement réaménagé au moyen de végétaux de moyenne grandeur à son sommet et

de plantes de faible taille sur la partie en déclivité. Ce concept permet d'agrémenter une surface publique à Meyrin-village, dans un périmètre où les parcelles sont essentiellement privées. De plus, le rideau végétal persistant qui jouxte les jardins privés de l'immeuble adjacent permet de préserver l'intimité des jardins privés sans diminuer l'ensoleillement au profit des locataires.

Par ailleurs, les orchidées indigènes situées dans l'emprise du chantier du tram ont été déplacées avant les travaux sur des parcelles communales, notamment à la rue des Bugnons et au cimetière de Feuillasse.

Enfin, onze écopoints nouvellement construits ont été habillés par de la végétation à feuillage persistant, afin de limiter tout au long de l'année l'impact visuel de ces équipements de collecte de déchets et en améliorer l'intégration paysagère.

ALTERNATIVES AUX HERBICIDES CONTRE LES PLANTES INDÉSIRABLES

Une plante, même utile, est indésirable lorsque ses semences sont disséminées par le vent et germent dans des endroits inopportuns. La lutte contre le développement de ces plantes ou le contrôle des peuplements, a pour but de les affaiblir et d'empêcher leur propagation dans les jardins publics ou privés. L'utilisation des herbicides est interdite en Suisse sur les routes, les chemins et les places depuis 1986, en raison des atteintes à l'environnement. Ces dernières se manifestent sur la fertilité du sol, l'activité biologique des sols ou les nappes phréatiques. Il apparaît que certains herbicides, quand bien même ils ne sont pas toujours dangereux pour la santé, sont potentiellement nocifs pour l'environnement. Des aménagements paysagers, qui incluent des mesures spécifiques visant à empêcher le développement des adventices, constituent une solution préventive qui rend inutile la lutte contre ces dernières ou en réduisent drastiquement l'ampleur. Quant aux mesures curatives, il y a lieu de distinguer les procédés mécaniques au moyen d'outils à main, de machines rotatives ou de machines de nettoyage à haute pression, les moyens thermiques avec des brûleurs à gaz, des appareils à infrarouge ou à vapeur d'eau.

Enfin, la tolérance envers les herbes adventices peut être renforcée par une information du public, afin de promouvoir la préservation des nappes phréatiques pour les prochaines générations, la protection des espèces vivantes, ainsi que des parcs ou jardins empreints de spontanéité. Le service de l'environnement prend en compte toutes ces composantes, afin de concilier une offre d'espaces publics accueillants et un respect de la nature conforme aux engagements communaux en matière de protection de l'environnement.

VIABILITÉ HIVERNALE

En raison des conditions climatiques hivernales rigoureuses, les interventions de salage des routes et d'épandage de granulés à effet antidérapant, neutres pour l'environnement sur les trottoirs, ont été nombreuses en 2010. En effet, les précipitations neigeuses et le verglas ont nécessité des interventions soutenues tant au début de l'année civile 2010 qu'à la fin, soit en janvier et février ainsi qu'en novembre et décembre. L'appréciation du responsable vise à privilégier les conditions de circulation sur les parcours des transports en commun, les cheminements piétonniers et les rues à forte déclivité, tout en respectant les dispositions légales en matière de protection de l'environnement.

MANIFESTATIONS

Le service de l'environnement participe tout au long de l'année à la mise sur pied, en termes d'infrastructures, des manifestations organisées sous l'égide de la Commune ou par des membres des milieux associatifs, en particulier le festival Kameleon. En 2010, une étroite collaboration entre les services concernés de l'administration a contribué au succès des divers événements organisés sous l'égide de la Commune, notamment les fêtes des écoles et nationale, la semaine de la mobilité, Meyrin-les-Bains, ainsi que la 10^{ème} édition de l'action *Meyrin propre*. Cette action citoyenne, organisée conjointement avec l'Association des habitants de la ville de Meyrin (AHVM), a été intégrée à la semaine citoyenne 2010 et a rencontré un vif succès puisque l'AHVM a enregistré les inscriptions de plus de 300 participants.

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Le service communal d'intégration socioprofessionnelle accueille des jeunes adultes dont les difficultés d'insertion sont liées à des problématiques personnelles.

Ils sont en décalage avec le marché de l'emploi ou des filières de formation traditionnelles. Ces jeunes adultes y trouvent momentanément un lieu professionnel qui tient compte de leurs problématiques tout en leur permettant de découvrir un cadre professionnel proche de celui des entreprises. Le service vise à leur donner l'opportunité d'acquérir un savoir être et un savoir faire permettant une insertion dans le marché du travail, grâce à l'adoption d'un comportement citoyen adéquat. Certains jeunes peuvent ainsi poursuivre leur progression dans un autre lieu d'accueil, alors que d'autres sont à même d'entreprendre une formation aboutissant à l'obtention d'une attestation fédérale ou d'un certificat fédéral de capacité. En 2010, 19 personnes ont fréquenté le service pour des stages d'une durée moyenne d'environ 13 semaines.

Des tâches utiles à la collectivité

Le travail que ces jeunes adultes accomplissent se subdivise en divers domaines:

- ▶ entretien de plusieurs espaces publics, tels que des places de jeux ou des jardins publics dans lesquels sont effectués le vidage des poubelles, les tontes successives ou encore le ramassage des feuilles en automne, voire d'autres travaux saisonniers;
- ▶ transports divers de déchets ou de matériel de manifestation;
- ▶ réfection et maintenance du mobilier urbain;
- ▶ divers travaux en collaboration avec les autres services communaux.

Une coordination en réseau

La Commune comporte un regroupement de professionnels du travail social, « equip@M ». Cette plateforme d'échange, au sein de laquelle le service a trouvé son assise en 2010, permet de coordonner les travaux de chacun et d'apporter une complémentarité entre les activités des différents intervenants.

FEU ET SECOURS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2010, l'effectif de la compagnie était composé de 42 hommes et 2 femmes.

Admissions

- Sap ESTOPPEY Joël
- Sap MENNA Andrea
- Sap GROGNOZ Fabien
- Sap MAGNENAT Jean
- Sap BOURGEOIS Fabien

L'Etat-major remercie ces nouveaux sapeurs d'avoir accepté de servir dans la compagnie. Il est persuadé qu'ils ne manqueront pas de faire preuve de dévouement au service de la collectivité.

Démissions

- Sap ECUYER Catherine
- Sap BERNARDINI Amédéo
- Sap ROSA Pedro
- Sap STALDER Thierry
- Sap AUER Frédéric

Promotions

- Sgt PAILLARD Yannick
- au grade de Lieutenant

L'Etat-major félicite et remercie ce nommé pour le dévouement et l'engagement dont il fait preuve. Il lui souhaite beaucoup de satisfaction dans le cadre de sa nouvelle fonction.

Ancienneté

10 ans d'activité:
App REPOND Stéphanie

15 ans d'activité:
Sgt GALICHET Cédric

20 ans d'activité:
Sgtm FAJON Patrick

25 ans d'activité:
App BABEL Jean-Philippe

Mise en retraite

- Pit PERRIN Dominique
- App BABEL Jean-Philippe

L'ensemble de ces personnes ont reçu des remerciements pour leur engagement en faveur de la collectivité.

Radiation

Aucune radiation durant l'année 2010

Décès

Notre compagnie n'a pas eu à déplorer de décès d'un membre actif en 2010.

De leur côté, les retraités ont malheureusement perdu leur collègue et ami:
App KUONEN Emile

ACTIVITÉS

Les heures de service commandé se répartissent de la manière suivante:

Assemblée de l'Etat-major	353h00
Rapport technique	33h00
Cours de cadres et instruction	242h30
Instructions tronçonneuse.....	173h00
Exercice de compagnie.....	238h30
Exercice et entretien APR	684h00
Exercice MP & TP.....	101h30
Exercice divers	123h30
Formation ASPV	143h00
Interventions (119).....	920h15
Sortie véhicule.....	182h00
Auto-école.....	202h00
Entretien bureau, salle théorie	
cuisine, carnotzet.....	63h00
Entretien matériel et dépôt.....	356h30
Entretien véhicule	95h30
Cours et école à Bernex.....	387h00
Gardes de préservation FORUM ...	577h15
Gardes de préservation	
autres salles	339h30
Manifestations communales	277h30
Contrôle réseau hydraulique	134h45
Contrôle des colonnes sèches.....	80h00
Administration et divers	888h00

Total **6595h15**

Soit une augmentation des heures soldées de 808.25 ce qui représente une hausse de 13.9%.

Ceci représente une moyenne de 149h89 par personne en 2010.

Il y a lieu de relever que beaucoup de travaux d'aménagement, d'installations et d'entretien ont été effectués par les hommes de la compagnie.

Que toutes les personnes qui ont travaillé de longues heures pour le bien de la compagnie en soient chaleureusement remerciées.

RÉSUMÉ

La Compagnie est intervenue à 119 reprises en 2010, dont 30 fois pour des feux, dont certains assez importants, 17 fois pour des fumées, 22 fois pour des inondations, 3 fois pour des odeurs, 30 fois pour des animaux, 7 fois pour des dégâts de la nature, 1 fois pour une pollution et 9 fois pour des interventions diverses et accident.

A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu les statistiques du Service d'incendie et de secours de la ville de Genève.

L'exercice de printemps a eu lieu le 29 mai au centre sportif dans le nouveau bâtiment de la patinoire, quant à l'exercice d'automne, il a eu lieu le 6 novembre engageant toute la Compagnie avec pour thème, l'utilisation des extincteurs sur différents types de feu et l'engagement des échelles à coulisse pour le sauvetage de personnes. Ces deux exercices se sont déroulés dans de bonnes conditions, ce qui a permis de constater l'excellent travail fourni par tous les sapeurs, les points faibles constatés seront entraînés lors des prochains exercices.

D'autre part, 7 soirées ont été consacrées à l'instruction du nouveau camion

tonne-pompe, 3 soirées pour la nouvelle motopompe, 8 soirées à l'instruction de sections, 1 soirée pour le cours antichute (nouvelle spécialité), 15 soirées pour les appareils respiratoires, 18 soirées pour les sorties véhicules, 20 soirées pour l'Etat-major, 3 pour l'instruction tronçonneuse et pour l'utilisation de ces machines, 23 cours et écoles à la Sécurité Civile à Bernex et 6 cours et formations suivis à l'extérieur dont certains sur plusieurs jours, et enfin 2 matinées et 2 soirées pour les grands nettoyages de la caserne.

Toutes ces formations ont demandé beaucoup d'engagement et d'implication de la part des sapeurs.

EVÉNEMENTS MARQUANTS

Véhicule tonne-pompe

2010 aura été une année de grands crûs comme dirait nos amis du terroir genevois. Après avoir reçu un véhicule tout dernier cri en matière d'extinction, il restait à le connaître, et à savoir travailler avec. Malgré un gros feu de carrosserie le premier de l'an, nous avons effectué l'intervention avec le véhicule de location, choisissant la sagesse, plutôt que la témérité, en raison de la grande différence technologique du nouveau véhicule tonne-pompe. Malgré cela, comme si l'histoire voulait nous mettre au défi, courant mars, le deuxième feu de carrosserie nous a permis de mettre en action cette fois pour de bon, notre nouveau véhicule. Surpris? Non, notre préparation était à la hauteur et le véhicule correspondant exactement à nos attentes. Ce ne fut que le début d'un grand plaisir, celui que de travailler avec un véhicule digne de notre corps, et dont les subtilités ne nous ont pas échappé. Cette intervention nous a permis de mettre de réelles forces au service de la défense incendie et principalement au service des entreprises concernées par le risque énorme d'extension du sinistre. C'est à ce prix que nous avons pu

collaborer avec le SIS, le SSA ainsi que le service du feu des CFF.

Réseau hydraulique de défense incendie

Il est vrai que les trous dans la Commune, trous engendrés de force par les travaux, nous ont apporté beaucoup sur le rajeunissement de notre réseau hydraulique. Bien que des trams circulent dans Meyrin, il a fallu penser à notre défense incendie. Car si un tuyau peut couper une route, il ne peut couper aisément une voie de tram, ou il se coupera. C'est avec cette vision que nous arrivons à l'aboutissement de la réflexion portée avec le service de l'urbanisme, travaux publics et de l'énergie (UTE), pour la réalisation intelligente de la distribution hydraulique. Le choix des nouveaux poteaux et leur disposition dans la Commune ont été réalisés en étroite collaboration par les deux services (SFM et UTE) puis approuvés par la Sécurité Civile de Genève.

Transmission radio

Sur le plan technique, il reste à souligner l'arrivée de nouveaux moyens de transmission par le biais de Polycom. Réseau numérique de transmission radio, qui permet un contact plus aisé avec la Centrale d'Engagement et Traitement des Alar-mes du SIS, la CETA. Mais ce réseau va prendre du temps pour se mettre en place et se vulgariser. Principalement en raison de son coût mais aussi par le fait du monopole du fournisseur d'appareil.

Extension de la caserne

Les projets ne s'arrêtant pas là, nous avons eu l'ambition d'améliorer le confort de nos Sapeurs Pompiers, femmes et hommes confondus. Puisque cette fin d'année a permis au chantier de l'extension de notre caserne, de pouvoir démarrer. Malgré plusieurs contraintes techniques, le chantier prend bonne forme et nous nous réjouissons de pouvoir prendre des douches «post sinistre» avant de re-

joindre nos partenaires à la maison. Merci à toutes celles et ceux qui ont accepté la délibération nous permettant ce confort.

Reconnaissance

Ce compte-rendu nous permet de témoigner notre reconnaissance à l'ensemble de la Compagnie et à leurs familles qui acceptent les aléas d'un service de secours 24h sur 24 et cela 365 jours par année.

Nos remerciements s'adressent également aux services de secours de la Ville de Genève, des corps de Sapeurs Pompiers des communes genevoises avoisinantes, de l'Aéroport, du CERN ainsi que le corps des Sapeurs Pompiers Français du centre de renfort de l'Est Gessien, organismes sur lesquels nous pouvons compter en tout temps.

Nous tenons à souligner l'excellente collaboration et entraide avec la Protection Civile de Meyrin-Mandement, les services de la police municipale et de l'urbanisme, travaux publics et de l'énergie.

Pour terminer, un grand merci à nos autorités et au personnel communal pour leur appui et leur aide tout au long de cette année 2010 qui fut riche en événements.



FINANCES

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Mesdames et Messieurs,

Au nom de Conseil administratif, j'ai le grand plaisir de vous présenter, les résultats des comptes de l'année 2010, derniers résultats de la présente législature.

J'ai d'autant plus de satisfaction à vous présenter ces comptes, que ceux-ci laissent apparaître un nouveau record de revenus excédentaires jamais encore enregistrés dans notre Commune. En effet, vous constaterez à la lecture de nos comptes 2010 que ceux-ci enregistrent un excédent de recettes de plus de 20,5 millions de francs, ce qui représente un montant trop perçu, de l'ordre de 21% du total de nos recettes fiscales.

Si l'on prend également en considération dans l'analyse de ces comptes, la baisse fiscale accordée aux Genevois par le Conseil d'Etat en 2009, qui représente je vous le rappelle, un manque à gagner pour notre Commune de l'ordre de 3,5 millions de francs, vous pouvez imaginer l'ampleur du résultat excédentaire que nous aurions à vous annoncer.

Fort de ces constatations, il est démontré une fois encore, que la fiscalité des personnes physiques et morales des Meyrinoises et Meyrinois est bien trop lourde. Elle justifie donc pleinement, n'en déplaise à certains, la proposition du Conseil administratif de présenter un budget 2011 avec une réduction de 2 centimes additionnel pour le fixer à 43 centimes.

Cette proposition a été rejetée par la gauche meyrinoise lors du vote du budget 2011 en novembre dernier. Comme vous le savez tous, le refus du budget a déterminé les partis de l'entente à lancer un référendum contre le centime à 45. Ce référendum a abouti et nous saurons lors du vote sur cette démarche référendaire, le 15 mai prochain, si les citoyennes et citoyens meyrinois souhaitent une réduction de leur fiscalité.

Pour en revenir aux comptes 2010, on peut considérer que cet extraordinaire excédent démontre de manière significative que la crise économique, annoncée je vous le rappelle déjà en 2007, a été traversée bien plus favorablement en Suisse et plus particulièrement à Genève que dans les autres pays européens.

Cette constatation tout à fait réjouissante fait apparaître, une fois encore, que malgré une période économique mondiale morose, notre pays a eu la chance d'être épargné et a pu conserver, contre toute attente, des entrées fiscales très satisfaisantes qui nous ont permis de construire, sans faire appel à l'emprunt, les importantes infrastructures nécessaires à la vie communautaire de notre ville.

La reprise économique annoncée pour ces prochaines années va, nous le souhaitons vivement, nous permettre de poursuivre nos ambitieux investissements pour apporter aux Meyrinoises et Meyrinois toutes les prestations identifiées qu'ils attendent.

A la lecture de nos revenus, on constate dans un premier temps que les impôts des personnes physiques sont en baisse de 5% par rapport aux comptes 2009, soit une diminution de CHF 2'470'095.00.

Cette baisse est essentiellement due au rabais fiscal dont j'ai fait état plus haut et à la révision du taux de répartition de l'impôt anticipé entre le Canton et la Confédération, elle a toutefois été compensée par les correctifs des déclarations fiscales finalisées des années 2006 à 2009, qui représentent des revenus supplémentaires de CHF 4'324'815.00

Les revenus des impôts sur les personnes morales explosent, ils progressent de CHF 14'864'204.00 par rapport au budget 2010 et de CHF 10'575'626.00 par rapport au compte 2009. Cette augmen-

tation est également due aux rattrapages des années précédentes.

En corollaire, la taxe professionnelle, enregistre elle aussi, une augmentation non négligeable de revenu de CHF 702'941 par rapport aux comptes 2009.

La lecture des comptes des recettes confirme comme évoqué plus haut et de manière significative que notre pays, notre canton et plus particulièrement notre Commune ont traversé plus que favorablement ces dernières années la récession économique.

CHARGES

En ce qui concerne les charges communales, nous pouvons constater une nouvelle fois que celles-ci restent parfaitement contrôlées et je tiens ici, avec mes collègues, à remercier tous les chefs de services de notre administration, qui ont réussi d'une manière générale à maintenir les dépenses de leur service au plus près des budgets proposés. Merci à eux !

Le montant non dépensé de CHF 141'136.00 représente 0,18% du budget. Cet écart vous l'admettez est une véritable gageure lorsque l'on évoque un montant de charges communales qui s'élèvent à plus de 78 millions de francs.

Je vous propose maintenant un rapide tour d'horizon par nature de nos charges communales.

Le poste 30, charges de personnel, représente à lui seul le 40% de nos dépenses annuelles. Il est constaté un dépassement de CHF 97'514.- qui a été autorisé par le Conseil municipal essentiellement pour des actions en faveur des mesures anti crise.

L'analyse du poste nature 31, Biens, services et marchandises, représente quant à lui, le 20% de non charges com-

municipales. On observe qu'un montant non dépensé de CHF 105'929.00 pour des travaux d'entretien d'immeubles prévus au budget 2010 n'ont pas été exécutés. Les raisons de la non réalisation de ces travaux vous seront expliquées en commission. Un autre montant non dépensé de 164'631.00 émane des économies d'énergie faites sur la consommation d'eau et sur les énergies combustibles.

Les Intérêts passifs - nature 32, n'enregistrent aucune charge puisque notre Commune a la chance de ne pas être endettée.

En ce qui concerne **la nature 330, pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier**, on constate que ce poste est fortement influencé par les pertes sur débiteurs des impôts, sur les provisions sur le reliquat ainsi que sur la part des impôts estimés. Sur ces différents postes, nous enregistrons une augmentation de charges de CHF 774'895.00 par rapport au budget 2010.

La nature 331 – Amortissements. Les amortissements communaux proviennent, je vous le rappelle des préavis adoptés par le Conseil Municipal. Ce poste est en diminution de CHF 46'091.00 par rapport au budget 2010 et en augmentation de CHF 596'303.00 par rapport aux comptes 2009.

Les charges de contributions à d'autres collectivités - nature 34, représentent la part de l'impôt à la source rétrocédée aux communes françaises, ainsi que la part communale au financement du Fonds Intercommunal. Ces montants nous sont communiqués par l'administration fiscale cantonale. Le montant rétribué aux communes françaises est de CHF 4'485'338.00 et le montant dévolu au Fonds Intercommunal est quant à lui de CHF 1'577'115.00.

Le poste 35 – Dédommagement à des collectivités comprend les frais de perception des impôts par l'administration fiscale cantonale. Ce montant représente le 3% de la masse fiscale et nous coûte pour 2010 la somme de CHF 2'043'552.00.

Dans cette rubrique nous est également facturée, la taxe cantonale pour la part cantonale sur le traitement des déchets qui se monte pour 2010 à CHF 1'783'306.00.

Pour terminer, **la nature 36, subventions accordées**, est en diminution de CHF 542'512'00 par rapport au budget 2010 et en augmentation de CHF 166'615.00 par rapport aux comptes 2009.

Vous venez de prendre connaissance d'une manière générale et dans les grandes lignes de la situation des comptes de l'exercice 2010 de notre Commune.

Mesdames et Messieurs, nous sommes arrivés au terme de cette législature 2007-2011 et je me réjouis avec mes collègues du Conseil administratif de pouvoir finaliser les comptes 2010 et de les remettre au futur Conseil administratif, le 1^{er} juin prochain dans le même état que nous les avons trouvés en juin 2007, soit sans dettes, sans emprunts et dans une situation de trésorerie plus que favorable malgré les gros investissements réalisés dans notre Commune durant ces quatre dernières années.

Jean-Marc DEVAUD
Conseiller administratif

ETATS FINANCIERS

Comparés au budget 2010 et aux comptes de l'exercice 2009, les comptes 2010 laissent apparaître les résultats suivants :

L'excédent d'exercice de CHF 20'806'654 représente le 21% du total des revenus. Il est supérieur de CHF 4'564'069 à celui enregistré lors du bouclage des comptes de l'exercice 2009.

Malgré la forte appréciation du franc, la reprise économique se confirme. A Genève, on enregistre une croissance plus forte qu'à l'échelon national, cette progression est plus marquée dans certains secteurs

qui ont contribué à la forte progression de nos recettes fiscales. Il en résulte encore une fois, un excédent des revenus substantiel de plus de vingt millions de francs.

L'autofinancement dégagé par les comptes de fonctionnement atteint CHF 32'506'491 contre CHF 11'755'726 prévus au budget 2010 en augmentation de CHF 5'160'371 par rapport aux comptes de l'exercice 2009.

	Ecart Réel 2010		Réel 2010	Budget 2010	Réel 2009	Réel 2008
	Budget 2010	Réel 2009				
Charges	-141'136	4'326'737	78'790'619.47	78'931'755	74'463'882	72'413'401
Revenus	20'655'721	8'890'806	99'597'273.71	78'941'553	90'706'467	88'360'906
Résultats	20'796'856	4'564'069	20'806'654.24	9'798	16'242'585	15'947'505

Revenus

Par rapport au budget 2010, les revenus enregistrent une augmentation de CHF 20'655'721 soit de 26% et de CHF 8'890'806 ou de 10% par rapport aux comptes 2009. Les recettes fiscales représentent le 89% de nos revenus.

	Variation R10-B10		Réel 2010	Budget 2010	Variation R10-R09		Réel 2009	Réel 2008
	CHF	%			CHF	%		
40 - Impôts	20'169'205	+29%	88'871'205.42	68'702'000	8'955'375	+11%	79'915'831	77'645'596
42 - Revenus des biens	-68'355	-2%	3'136'221.97	3'204'577	-405'618	-11%	3'541'840	3'598'508
43 - Revenus divers	456'423	+7%	6'997'573.77	6'541'151	219'197	+3%	6'778'377	6'710'411
44 - Parts à des recettes sans affectation	33'590	+20%	198'589.70	165'000	35'752	+22%	162'838	178'551
45 - Dédommagement de coll. publiques	11'050	+12%	104'874.50	93'825	5'082	+5%	99'793	97'141
46 - Subventions et allocations	53'808	+23%	288'808.35	235'000	81'019	+39%	207'789	130'699
TOTAL REVENUS	20'655'721	+26%	99'597'273.71	78'941'553	8'890'806	+10%	90'706'467	88'360'905

Impôts

Les correctifs sur impôts des années précédentes ont largement compensé la baisse des impôts personnes physiques et personnes morales estimés par l'administration fiscale cantonale pour 2010. En effet, un léger fléchissement de la croissance économique est attendu pour 2011 et pour 2012.

Les impôts sur les personnes physiques progressent de CHF 2'690'630 ou de 6% par rapport au budget 2010 et sont en diminution de CHF 2'470'095 ou de 5% par rapport aux comptes 2009. Rabais fiscal, baisse conjoncturelle et une révision du taux de répartition de l'impôt anticipé entre le Canton et la Confédération, ont engendré une forte baisse des impôts PP en 2010. Il est important de préciser que ces diminutions ont été compensées par des correctifs sur les années 2006-2007-2008 et 2009 pour un total de CHF 4'324'815.-.

Les impôts sur les personnes morales progressent de CHF 14'864'204 ou de 105% par rapport au budget 2010 et de CHF 10'575'626 ou de 57% par rapport aux comptes 2009. La production 2010 a été estimée par l'Administration fiscale cantonale, à CHF 18'502'686, ce montant a été augmenté par des rectifications d'impôts des années précédentes pour un montant de CHF 10'561'518.

La Taxe professionnelle communale a bénéficié de l'amélioration de la conjoncture. En augmentation de CHF 2'673'692 par rapport au budget 2010 et de CHF 702'941 par rapport aux comptes 2009.

Les résultats fiscaux ont été encore une fois marqués par des rectifications d'impôts des années précédentes conséquentes, ce qui apparaît clairement sur les tableaux suivants :

Revenus des biens

En diminution de CHF 68'355 par rapport au budget 2010 et de CHF 405'618 par rapport aux comptes 2009. Cet écart est dû essentiellement à la baisse du montant de la rétrocession des SIG de CHF 259'831 par rapport au budget 2010 et de CHF 440'273 par rapport aux comptes 2009.

Revenus divers

Cette rubrique augmente de CHF 456'423 ou de 7% par rapport au budget 2010 et de CHF 219'197 par rapport aux comptes 2009. Des recettes de la nouvelle crèche plus importantes que celles prévues au budget ainsi que les remboursements des compagnies d'assurances, expliquent ces écarts.

Parts à des recettes et contribution sans affectation

En augmentation de CHF 33'590 par rapport au budget 2010 et de CHF 35'752 par rapport aux comptes 2009.

Dédommagements de collectivités publiques

En augmentation de CHF 11'050 ou de 12% par rapport au budget 2010 et de CHF 5'082 ou de 5% par rapport aux comptes 2009.

Subventions et allocations

Cette rubrique augmente de CHF 53'808 ou de 23% par rapport au budget 2010 et de CHF 81'019 ou de 39% par rapport aux comptes 2009.

CHARGES

Par rapport au budget 2010, les charges sont en diminution de CHF 141'136, par rapport aux comptes 2009, elles sont en augmentation de CHF 4'326'737.

	Variation R10-B10		Réal 2010	Budget 2010	Variation R10-R09		Réal 2009	Réal 2008
	CHF	%			CHF	%		
30 - Charges de personnel	72'553	+0%	31'205'705.52	31'133'153	1'337'531	+4%	29'868'174	27'026'594
31 - Biens, services et marchandises	-612'623	-4%	15'585'268.42	16'197'891	-1'081'155	-6%	16'666'424	15'407'178
32 - Intérêts passifs	1	+++ %	1.10	0	1	+++ %	0	0
330 - Pertes sur débiteurs	774'895	+40%	2'730'895.11	1'956'000	4'341'180	+270%	-1'610'285	1'045'604
331 - Amortissements du P.A.	-46'091	0%	11'699'836.77	11'745'928	596'303	+5%	11'103'534	10'945'819
34 - Contribut. à collect. publ.	-14'662	0%	6'062'453.31	6'077'115	-42'135	-1%	6'104'588	5'993'501
35 - Déd. à collect. publ.	227'303	+4%	6'114'170.75	5'886'868	-991'603	-14%	7'105'773	6'744'040
36 - Subventions accordées	-542'512	-9%	5'392'288.49	5'934'800	166'615	+3%	5'225'673	5'250'666
TOTAL CHARGES	-141'136	0%	78'790'619.47	78'931'755	4'326'737	+6%	74'463'882	72'413'401

Charges du personnel

Pour rappel, le Conseil administratif avait décidé de ne pas proposer de nouveaux postes ou de compléments de postes dans le cadre du budget 2010 en considération des incertitudes liées à la crise financière que la Suisse et Genève traversent.

Les charges du personnel se montent à CHF 30'421'757.-, en dépassement autorisé par le Conseil municipal de CHF 97'514.- par rapport au budget 2010.

En effet, courant 2010, le Conseil municipal, par voie de délibération, a décidé de renforcer l'antenne objectif emploi. Il a également approuvé une démarche proposant la création d'opportunités d'emplois au sein de l'administration (mesures anti crise). Pour terminer, il a demandé au Conseil administratif de prendre les dispositions nécessaires pour augmenter le nombre de places d'accueil à l'EVE des Champs-Fréchets pour la rentrée de septembre 2010, ce qui a entraîné quelques créations de postes.

Biens, services, marchandises

Cette rubrique représente le 20% des charges, en diminution de CHF 612'623 ou de 4% par rapport au budget 2010 et de CHF 1'081'155 ou de 6% par rapport à 2009.

Des travaux d'entretiens d'immeubles pour CHF 105'929 envisagés lors de l'élaboration du budget mais non réalisés en 2010 ainsi que des économies de CHF 164'631 sur la nature 312 (eau, énergie, combustibles) et de CHF 195'706 sur les charges (spectacles) du Théâtre Forum Meyrin, expliquent la différence par rapport au budget.

Intérêts passifs

Le dernier emprunt a été remboursé en 2006, de ce fait la Commune n'a plus aucune dette. Les dépenses d'investissements 2010 ont été largement couvertes par la trésorerie.

Pertes sur débiteurs et amortissement du patrimoine financier

L'évolution de ce poste est fortement influencée par les pertes sur débiteurs sur impôts, les provisions sur reliquat et par les provisions sur impôts estimés. Sur ces différents postes on enregistre une augmentation de CHF 774'895 par rapport au budget 2010.

Amortissements

Les amortissements figurant dans les comptes découlent des préavis adoptés par le Conseil municipal. En diminution de CHF 46'091 par rapport au budget 2010 et en augmentation de CHF 596'303 par rapport aux comptes 2009.

Contributions à d'autres collectivités

Ce poste est en diminution de CHF 14'662 ou de 5% par rapport au budget 2010, il augmente de CHF 111'087 ou de 2% par rapport aux comptes 2009.

Cette rubrique représente la part d'impôts à la source qui est rétrocédée aux communes françaises pour un montant de CHF 4'485'338 qui nous est communiqué par l'administration fiscale cantonale, ainsi que la part communale au financement du nouveau Fonds Intercommunal dont le montant nous est également communiqué par l'administration fiscale cantonale, CHF 1'577'115.

Dédommagements à des collectivités

Ce poste augmente de CHF 227'303 par rapport au budget 2010 et de CHF 42'135 ou de 1% par rapport aux comptes 2009. Les frais de perception des impôts représentent CHF 2'043'552, il est important de rappeler que suite à l'introduction de la nouvelle Péréquation intercommunale, le taux de perception a été ramené à 3%. Dans cette rubrique figurent également les charges du traitement des déchets CHF 1'783'306.

Subventions accordées

Cette rubrique diminue de CHF 542'512 ou de 9% par rapport au budget 2010 (-365'000 accueil familial mamans de jours et -94'319 Actions sociales individuelle) et augmente de CHF 166'615 par rapport aux comptes 2009.

INVESTISSEMENTS 2010

Evolution des investissements nets de 2005 à 2010 (en CHF '000):

Investissements bruts	CHF 17'146'799.70
Subventions	CHF 2'071'846.85
Investissements nets	CHF 15'074'952.85

Les postes les plus importants ont été les suivants :

Assainissement cité et bassin rétention	4'444'472
Parking de Meyrin-Village	1'483'092
1ère tranche travaux amén. TCMC	1'235'555
Ec. Meyrin-Vaudagne, préaux & séparatif	932'177
Reconstruction annexe Golette	808'172
Patinoire couverte	619'265
2ème tranche travaux amén. TCMC	481'613
Aménag. Excopoints Champs-Fréchets	412'647
Raccord. CAD bât. Communaux	349'078
Tranchée couverte Meyrin-Village	340'728
Réaménag. Parc Av. Vaudagne	322'808

Conclusions et informations pratiques

L'économie suisse s'est rapidement redressée suite à la récession de 2008/09. L'appréciation du franc suisse semble moins peser que prévu sur la relance, la croissance des exportations a certes subi un net ralentissement vers la fin de l'année dernière, mais elle s'est maintenue dans le positif.

Selon le Centre de recherches Conjoncturelles (KOF), le chômage régressera en-

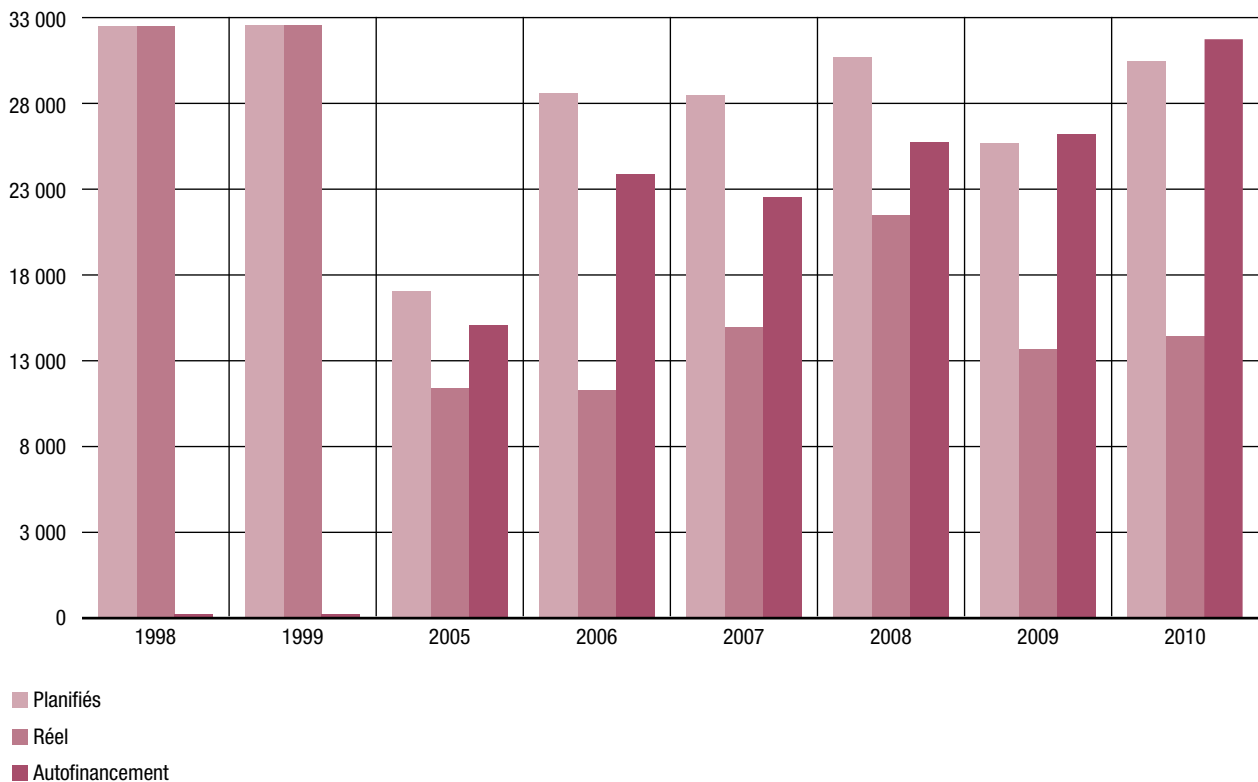
core jusqu'à la fin de 2012. Le séisme au Japon et ses conséquences dramatiques, l'agitation du monde arabe, la crise de l'endettement en Europe et le déficit budgétaire élevé des Etats-Unis pourraient exercer une influence négative sur l'évolution de la conjoncture.

Il faut toutefois relever la stabilité de la conjoncture suisse et plus particulièrement de notre canton dans ce contexte mouvementé. L'évolution de nos recettes

fiscales ainsi que du résultat d'exercice le confirment. Néanmoins, il est important de rappeler que cette progression est due essentiellement aux rattrapages opulents sur les impôts des années précédentes, le bouclage des comptes de l'année 2011 nous permettra, l'an prochain, de constater les effets de la baisse fiscale cantonale accordée dès 2010 ainsi que ceux liés au fléchissement du taux de croissance annoncé dès la fin de l'année 2010.

**Evolution des investissements nets
de 2005 à 2010 (en CHF '000):**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Planifiés	17'610	29'150	29'279	31'069	26'711	31'224
Réel	11'975	11'616	15'623	21'980	14'435	15'075
Autofinancement	15'915	24'381	23'125	26'893	27'346	32'506



COMPTE RENDU 2010 «PAR FONCTIONS F»

F	Désignation	Budget		Δ R10-B10		Réel	Budget		Δ R10-R09		Réel	Réel
		2011	2010	CHF	%	2010	2010	CHF	%	2009	2008	
0 RECAP. ADMINISTRATION GENERALE												
	TOTAL CHARGES	13'448'794	11'603'594.18	-91'555	-1%	11'603'594.18	11'695'149	421'884	+4%	11'181'710.16	10'855'044.85	
	TOTAL REVENUS	2'615'077	2'809'189.70	131'164	+5%	2'809'189.70	2'678'026	-169'336	-6%	2'978'525.61	2'955'545.62	
1 SECURITE PUBLIQUE												
	TOTAL CHARGES	4'414'454	4'224'133.04	-134'701	-3%	4'224'133.04	4'358'834	-209	0%	4'224'341.99	4'135'432.08	
	TOTAL REVENUS	1'064'435	1'150'312.45	-55'038	-5%	1'150'312.45	1'205'350	-4'555	0%	1'154'867.18	1'278'923.94	
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION												
	TOTAL CHARGES	7'584'371	6'679'822.77	-27'651	0%	6'679'822.77	6'707'474	-152'177	-2%	6'832'000.24	6'740'758.71	
	TOTAL REVENUS	126'000	126'000.00	0	+0%	126'000.00	126'000	0	+0%	126'000.00	126'000.00	
3 CULTURE ET LOISIRS												
	TOTAL CHARGES	25'095'803	23'171'694.59	-418'279	-2%	23'171'694.59	23'589'974	25'739	+0%	23'145'955.50	21'620'880.79	
	TOTAL REVENUS	2'429'300	2'554'075.97	-17'251	-1%	2'554'075.97	2'571'327	-346'730	-12%	2'900'806.10	2'784'328.20	
5 PREVOYANCE SOCIALE												
	TOTAL CHARGES	14'682'665	12'606'377.84	-453'630	-3%	12'606'377.84	13'060'008	454'103	+4%	12'152'275.34	9'833'727.27	
	TOTAL REVENUS	2'819'500	2'775'893.30	73'393	+3%	2'775'893.30	2'702'500	204'211	+8%	2'571'682.25	2'060'751.95	
6 TRAFIC												
	TOTAL CHARGES	5'010'927	4'605'343.54	-49'289	-1%	4'605'343.54	4'654'633	-33'524	-1%	4'638'867.67	4'508'354.90	
	TOTAL REVENUS	47'500	183'557.80	90'058	+96%	183'557.80	93'500	19'557	+12%	164'001.30	243'416.45	
7 PROTECTION & AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT												
	TOTAL CHARGES	5'465'044	5'062'278.57	7'411	+0%	5'062'278.57	5'054'868	400'786	+9%	4'661'492.19	4'700'113.68	
	TOTAL REVENUS	225'560	357'405.15	81'255	+29%	357'405.15	276'150	142'643	+66%	214'762.30	263'007.38	
9 FINANCES ET IMPOTS												
	TOTAL CHARGES	10'050'885	10'837'374.94	1'026'560	+10%	10'837'374.94	9'810'815	3'210'136	+42%	7'627'238.92	10'019'088.22	
	TOTAL REVENUS	76'483'800	89'640'839.34	20'352'139	+29%	89'640'839.34	69'288'700	9'045'017	+11%	80'595'822.66	78'648'931.95	
TOTAL GENERAL												
	TOTAL CHARGES	85'752'943	78'790'619.47	-141'136	0%	78'790'619.47	78'931'755	4'326'737	+6%	74'463'882.01	72'413'400.50	
	TOTAL REVENUS	85'811'172	99'597'273.71	20'655'721	+26%	99'597'273.71	78'941'553	8'890'806	+10%	90'706'467.40	88'360'905.49	
	Δ	58'229	20'806'654.24			20'806'654.24	9'798			16'242'585.39	15'947'504.99	

COMPTE RENDU 2010 «PAR NATURE NNN»

N	Désignation	Budget		Δ R10-B10		Réel	Budget		Δ R10-R09		Réel	Réel
		2011	CHF	%	2010	2010	CHF	%	2009	2008		
3	CHARGES	85'752'943	-141'136	0%	78'790'619.47	78'931'755	4'326'737	+6%	74'463'882.01	72'413'400.50		
30	CHARGES DU PERSONNEL	34'468'652	72'553	+0%	31'205'705.52	31'133'153	1'337'531	+4%	29'868'174.11	27'026'593.50		
300	AUTORITES ET COMMISSIONS	595'655	-18'179	-3%	558'481.00	576'660	-11'932	-2%	570'412.70	568'787.25		
301	TRAITEMENT DU PERSONNEL	26'174'200	265'770	+1%	23'746'742.85	23'480'973	1'216'885	+5%	22'529'857.85	20'444'651.20		
303	ASSURANCES SOCIALES	2'036'381	26'671	+1%	1'847'391.49	1'820'720	92'024	+5%	1'755'367.45	1'610'118.25		
304	CAISSE DE PENSION ET PREVOYANCE	3'054'395	-8'254	0%	2'766'506.05	2'774'760	-189'767	-6%	2'956'272.65	2'477'692.45		
305	ASSURANCES MALADIE, ACCIDENTS	1'644'836	-79'499	-5%	1'390'460.67	1'469'960	53'044	+4%	1'337'416.30	1'225'678.93		
306	PRESTATIONS EN NATURE	61'285	35'581	+37%	131'161.41	95'580	30'691	+31%	100'470.64	75'134.08		
307	PRESTATIONS AUX PENSIONNES	332'400	-144'104	-39%	224'896.45	369'000	-38'573	-15%	263'469.10	279'725.65		
308	PERSONNEL INTERIMAIRE	62'000	-1'028	-3%	38'971.65	40'000	15'139	+64%	23'832.75	54'687.70		
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	507'500	-4'406	-1%	501'093.95	505'500	170'019	+51%	331'074.67	290'117.99		
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	18'479'694	-612'623	-4%	15'585'268.42	16'197'891	-1'081'155	-6%	16'666'423.51	15'407'177.64		
310	FOURNITURES DE BUREAU, IMPRIMES,	1'058'500	-16'724	-2%	978'776.41	995'500	618	+0%	978'158.53	822'556.00		
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES, MAT.	931'900	-48'579	-10%	448'536.16	497'115	-318'172	-41%	766'708.40	539'447.47		
312	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	3'016'474	-164'631	-6%	2'699'989.60	2'864'621	9'796	+0%	2'690'193.40	2'471'681.68		
313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	1'335'200	26'603	+2%	1'251'763.06	1'225'160	-273'723	-18%	1'525'485.92	1'279'476.95		
314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	4'157'870	-105'929	-4%	2'724'781.01	2'830'710	-488'164	-15%	3'212'945.17	3'202'548.42		
315	ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS	692'550	-83'693	-12%	590'706.81	674'400	-11'898	-2%	602'605.12	568'467.77		
316	LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES	480'048	-11'254	-2%	489'631.30	500'885	6'382	+1%	483'249.20	504'990.72		
317	DEDOMMAGEMENTS	233'880	-7'026	-3%	220'173.95	227'200	3'353	+2%	216'821.00	200'475.25		
318	HONORAIRES ET PRESTATIONS SERVICE	6'102'022	-249'544	-4%	5'718'956.26	5'968'500	-79'319	-1%	5'798'275.20	5'483'021.54		
319	FRAIS DIVERS	471'250	48'154	+12%	461'953.86	413'800	69'972	+18%	391'981.57	334'511.84		

N	Désignation	Budget		Δ R10-B10		Réel	Budget		Δ R10-R09		Réel	Réel
		2011	CHF	%	2010	2010	CHF	%	2009	2008		
33	PTES S/DEBITEURS & AMORTISSEMENTS	13'747'982	728'804	+5%	14'430'731.88	13'701'928	4'937'482	+52%	9'493'249.65	11'991'422.27		
330	PATRIMOINE FINANCIER	1'485'500	774'895	+40%	2'730'895.11	1'956'000	4'341'180	+270%	-1'610'284.60	1'045'603.51		
331	AMORTISSEMENTS PA.	12'262'482	-46'091	0%	11'699'836.77	11'745'928	596'303	+5%	11'103'534.25	10'945'818.76		
34	CONTRIBUT. A D'AUTRES COLLECTIVITES	6'567'000	-14'662	0%	6'062'453.31	6'077'115	-42'135	-1%	6'104'588.16	5'993'501.14		
341	CONTRIBUTION VERSÉE AUX COMMUNES	1'840'000	0	+0%	1'577'115.00	1'577'115	1'577'115	+++ %	0.00	0.00		
346	COMPENS. FIN. AUX COMM. FRANCAISES	4'727'000	-14'662	0%	4'485'338.31	4'500'000	-1'619'250	-27%	6'104'588.16	5'993'501.14		
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES	6'112'325	227'303	+4%	6'114'170.75	5'886'868	-991'603	-14%	7'105'773.28	6'744'040.37		
351	CANTONS	3'745'360	235'905	+6%	3'889'544.50	3'653'640	-1'081'434	-22%	4'970'978.28	4'768'953.82		
352	COMMUNES	2'366'965	-8'602	0%	2'224'626.25	2'233'228	89'831	+4%	2'134'795.00	1'975'086.55		
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	6'377'290	-542'512	-9%	5'392'288.49	5'934'800	166'615	+3%	5'225'673.30	5'250'665.58		
361	CANTONS	205'990	-6'614	-3%	197'985.70	204'600	12'290	+7%	185'695.60	201'377.32		
362	COMMUNES	1'500	1'162	+46%	3'662.10	2'500	2'039	+126%	1'622.80	1'491.25		
363	PROPRES ETABLISSEMENTS	10'500	0	+0%	10'500.00	10'500	-107'750	-91%	118'250.00	118'250.00		
365	INSTITUTIONS PRIVEES	4'257'000	-465'858	-12%	3'567'841.57	4'033'700	260'518	+8%	3'307'323.68	3'468'741.43		
366	PERSONNES PHYSIQUES	1'253'300	-151'201	-14%	953'799.12	1'105'000	-52'633	-5%	1'006'431.77	917'805.58		
367	ETRANGER	649'000	80'000	+14%	658'500.00	578'500	52'151	+9%	606'349.45	543'000.00		
4	REVENUS	85'811'172	20'655'721	+26%	99'597'273.71	78'941'553	8'890'806	+10%	90'706'467.40	88'360'905.49		
40	IMPOTS	75'897'000	20'169'205	+29%	88'871'205.42	68'702'000	8'955'375	+11%	79'915'830.65	77'645'595.93		
400	IMPOTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	45'000'000	2'690'630	+6%	45'390'630.02	42'700'000	-2'470'095	-5%	47'860'725.10	49'216'545.45		
401	IMPOTS S/BENEFICE ET LE CAPITAL	17'300'000	14'864'204	+105%	29'064'203.90	14'200'000	10'575'626	+57%	18'488'577.55	15'089'693.50		
406	IMPÔT SUR LES CHIENS	36'000	-3'585	-9%	36'415.50	40'000	416	+1%	36'000.00	40'135.00		
408	FONDS DE PEREQUATION FIN. INTERCOM	2'258'000	-55'736	-2%	2'244'264.00	2'300'000	146'487	+7%	2'097'777.00	2'537'626.98		
409	TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE	11'303'000	2'673'692	+28%	12'135'692.00	9'462'000	702'941	+6%	11'432'751.00	10'761'595.00		

N	Désignation	Budget		Δ R10-B10		Réel	Budget		Δ R10-R09		Réel	Réel
		2011	CHF	%	2010	2010	CHF	%	2009	2008		
42	REVENUS DES BIENS	2'954'400	-68'355	-2%	3'136'221.97	3'204'577	-405'618	-11%	3'541'840.06	3'598'508.02		
420	AVOIRS A VUE	76'000	44'250	+55%	124'250.05	80'000	27'238	+28%	97'012.00	230'640.45		
421	CREANCES	8'000	-5'640	-28%	14'360.50	20'000	5'552	+63%	8'808.50	177'442.70		
422	CAPITAUX DU P.F.	51'200	60'093	+184%	92'792.75	32'700	32'082	+53%	60'711.05	61'055.55		
423	REVENUS IMMEUBLES DU P.F.	273'900	33'397	+11%	340'334.00	306'937	-60'467	-15%	400'800.60	393'117.60		
426	PARTICIPATIONS PERMANENTES DU PA	123'600	108	+0%	123'607.50	123'500	0	+0%	123'607.50	123'607.50		
427	REVENUS IMMEUBLES DU P.A.	2'401'700	-235'031	-9%	2'391'409.35	2'626'440	-416'788	-15%	2'808'197.30	2'557'827.95		
429	AUTRES REVENUS	20'000	34'468	+230%	49'467.82	15'000	7'019	+17%	42'448.72	54'816.27		
43	REVENUS DIVERS	6'486'787	456'423	+7%	6'997'573.77	6'541'151	219'197	+3%	6'778'376.74	6'710'410.99		
431	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS	141'200	-86'192	-34%	167'008.02	253'200	-93'229	-36%	260'237.50	257'396.35		
434	REDEV.UTILIS.ET PREST.SERVICE	3'781'860	119'296	+3%	3'938'846.90	3'819'551	-487'391	-11%	4'426'237.60	4'006'266.60		
435	VENTES DE MARCHANDISES	890'850	34'155	+4%	897'554.60	863'400	249'540	+39%	648'015.10	700'929.13		
436	DEDOMMAGEMENTS DE TIERS	482'877	283'063	+63%	734'063.20	451'000	174'751	+31%	559'312.45	535'967.95		
437	AMENDES	454'500	-8'386	-2%	446'614.28	455'000	90'402	+25%	356'212.73	456'812.79		
439	AUTRES CONTRIBUTIONS	735'500	114'487	+16%	813'486.77	699'000	285'125	+54%	528'361.36	753'038.17		
44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIB.	162'000	33'590	+20%	198'589.70	165'000	35'752	+22%	162'838.15	178'551.25		
441	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	162'000	6'063	+4%	171'063.30	165'000	8'225	+5%	162'838.15	178'551.25		
45	DEDOMMAGEMENTS COLLECTIV. PUBL.	94'985	11'050	+12%	104'874.50	93'825	5'082	+5%	99'792.55	97'140.55		
452	COMMUNES	94'985	11'050	+12%	104'874.50	93'825	5'082	+5%	99'792.55	97'140.55		
46	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	216'000	53'808	+23%	288'808.35	235'000	81'019	+39%	207'789.25	130'698.75		
460	CONFEDERATION	3'000	19'152	+638%	22'152.35	3'000	19'152	+638%	3'000.00	3'000.00		
469	AUTRES SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	213'000	34'656	+15%	266'656.00	232'000	135'367	+103%	131'289.25	127'698.75		
TOTAL GENERAL												
	TOTAL CHARGES	85'752'943	-141'136	0%	78'790'619.47	78'931'755	4'326'737	+6%	74'463'882.01	72'413'400.50		
	TOTAL REVENUS	85'811'172	20'655'721	+26%	99'597'273.71	78'941'553	8'890'806	+10%	90'706'467.40	88'360'905.49		
Δ		58'229			20'806'654.24	9'798			16'242'585.39	15'947'504.99		

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2010 ET 2009

Comptes		
nos	31 déc. 2010	31 déc. 2009
	CHF	CHF
ACTIF		
I. PATRIMOINE FINANCIER		
10. Disponibilités		
100. Caisses	74'587.40	42'824.00
101. Chèques postaux	15'229'883.43	14'093'826.56
102. Banques	4'018'362.28	2'060'588.27
103. Etat de Genève	24'248'765.27	11'340'557.28
109. Compte de virement	724.70	830.70
	43'572'323.08	27'538'626.81
11. Avoirs		
111. Comptes courants	25'481'815.79	22'043'158.44
112. Impôts à encaisser	18'427'033.33	16'387'490.29
115. Autres débiteurs	1'766'440.90	3'376'263.85
116. Avoir à terme fixe	1'500'000.00	1'545'525.00
119. Autres créances	89'878.53	96'659.89
	47'265'168.55	43'449'097.47
12. Placements		
120. Valeurs à revenus fixes	218'935.40	228'509.35
122. Prêts	355'476.11	430'590.60
123. Immeubles	14'838'351.82	14'708'273.88
125. Stocks marchandises	281'852.60	361'676.95
	15'694'615.93	15'729'050.78
13. Actifs transitoires		
139. Autres comptes transitoires	636'061.30	791'227.45
Total patrimoine financier	107'168'168.86	87'508'002.51
II. PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
14. Investissements		
140. Terrains non bâtis	112'105.65	190'903.30
141. Ouvrages de génie civil (selon détail en annexe IV)	45'141'150.53	40'504'496.51
143. Terrains bâtis (selon détail en annexe V)	63'312'793.03	65'052'531.84
145. Forêts	44'782.55	37'672.65
146. Mobilier, machines, véhicules (selon détail en annexe VI)	6'491'538.23	7'084'117.63
149. Autres biens	8'992'784.88	9'251'657.86
	124'095'154.87	122'121'379.79
15. Prêts et participations permanentes		
152. Communes	1.00	1.00
153. Propres établissements	10'000.00	10'000.00
154. Sociétés d'économie mixte	3'136'386.00	3'136'387.00
155. Institutions privées	90'002.00	118'752.00
	3'236'389.00	3'265'140.00

Comptes		
nos	31 déc. 2010	31 déc. 2009
16. Subventions d'investissements		
160. Investissements	1.00	1.00
165. Institutions privées	1'584'095.00	154'003.00
	1'584'096.00	154'004.00
Total patrimoine administratif	128'915'639.87	125'540'523.79
Total de l'Actif	236'083'808.73	213'048'526.30
PASSIF		
	CHF	CHF
I. ENGAGEMENTS		
20. Engagements courants		
200. Créanciers	2'356'353.99	1'952'792.05
201. Dépôts	41'400.80	23'270.00
204. Subventions	282.05	282.05
206. Comptes courants	47'715.00	57'410.20
209. Autres engagements	20'385.91	7'165.95
	2'466'137.75	2'040'920.25
23. Engagements envers des entités particulières		
233. Fonds et fondations	1'296'756.55	1'367'361.72
24. Provisions		
240. Compte de fonctionnement	17'266'799.25	15'923'074.65
25. Passifs transitoires		
259. Autres comptes transitoires	1'146'003.64	1'070'673.58
Total des engagements	22'175'697.19	20'402'030.20
II. FINANCEMENTS SPECIAUX		
28. Engagements envers les financements spéciaux		
280. Taxes d'équipement	5'068'037.70	4'697'044.50
281. Taxes d'épuration	343'137.70	343'137.70
282. Taxes d'écoulement	4'263'543.90	3'933'240.90
283. Contr. rempl. constr. d'abris protection civile	450'991.65	697'326.65
	10'125'710.95	9'670'749.75
III. FORTUNE		
29. Fortune nette		
290. Fortune	203'782'400.59	182'975'746.35
Total du Passif	236'083'808.73	213'048'526.30

GÉRANCE & ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Organisation interne

Les deux unités de ce service, à savoir la gérance et l'entretien des bâtiments, assument des tâches spécifiques, propres aux qualifications du personnel en charge des bâtiments communaux. L'encadrement technique y est assumé par trois personnes.

GÉRANCE

La commune de Meyrin est propriétaire ou locataire de bon nombre de bâtiments destinés à des usages multiples.

Constitué d'un secrétariat et d'une équipe de concierges affectés à demeure dans un ou plusieurs bâtiments, voire itinérants selon les besoins du service, la gérance assure au profit des usagers une mise à disposition soutenue du patrimoine immobilier et mobilier.

Les actions du service en lien avec la gestion de ce patrimoine comportent les domaines suivants:

- ▶ la mise à disposition de toutes les infrastructures scolaires au DIP;
- ▶ la mise à disposition, à l'année de locaux pour le CAS et la FSASD;
- ▶ la mise à disposition, en week-end, de salles, cafeterias et restaurants scolaires, pour des manifestations ponctuelles accordées aux citoyens meyrinois;
- ▶ la mise à disposition de salles de gymnastiques et piscines à des fins sportives;
- ▶ l'attribution de salles de réunion pour répondre aux besoins des associations;
- ▶ l'organisation du personnel et des travaux inhérents aux nettoyages quotidiens;
- ▶ l'offre d'espaces en plein air, selon des demandes ponctuelles, assorties de réservation de matériel de manifestation, en particulier sur le site du terrain Jakob, situé en zone forestière;

- ▶ la gestion des neuf parcelles communales sur lesquelles y sont inscrits, au registre foncier, des droits distincts et permanents (DDP) dont la durée moyenne est de 40 ans. Les bénéficiaires sont des sociétés à vocation artisanale, industrielle, associative et des privés. Les échéances de ces contrats se situent entre les années 2021 et 2053;
- ▶ la location de certaines surfaces à caractère agricole.

FERMAGES DES RESTAURANTS & BUVETTES

La commune de Meyrin est propriétaire de 5 restaurants dont l'exploitation a été confiée à des gérants indépendants sous forme de fermage. Il s'agit des établissements suivants:

- ▶ **Auberge communale.** Outre une restauration soignée, cet établissement offre également 6 chambres d'hôtes. Sa terrasse surplombant le futur quartier des Vergers, revêt un agrément exceptionnel.
- ▶ **Restaurant du Théâtre Forum Meyrin.** Constituée notamment de spécialités italiennes, la carte propose un éventail varié de plats cuisinés. La terrasse, bien exposée, est très prisée par les clients durant toute la belle saison.
- ▶ **Restaurant Le Smash.** Situé sur le site du centre sportif de Maisonnex, ce lieu d'accueil est très apprécié par les usagers du centre, qui y trouvent de quoi se restaurer et se détendre après les activités sportives. Sa terrasse fleurie jouxtant la piscine permet de jouir d'un moment de détente des plus mérités.
- ▶ **Restaurant buvette du centre sportif municipal.** Cette buvette propose

des collations et des plats simples; en été comme en hiver, les utilisateurs du centre sportif apprécient de s'y délasser. Le gérant assume également la location des patins pendant la saison hivernale, ainsi que la gestion du kiosque et de la vente de glaces en été.

- ▶ **Restaurant Point service de la ZIMEYSA.** Cet établissement est dénommé le «9 ¾». Vous y êtes accueillis par Francine & Mam's dans une ambiance chaleureuse et familiale. Un accueil incitatif à proximité de la gare RER de la ZIMEYSA entre d'ailleurs en parfaite adéquation avec la politique communale en matière de transports en commun. Ce restaurant est géré en collaboration avec la commune de Satigny.

Pour ces différents établissements, la Commune encaisse des redevances calculées selon les chiffres d'affaires réalisés.

LOCATION DES JARDINS FAMILIAUX

Sur la commune de Meyrin se trouvent deux groupements de jardins familiaux, dits de la Cascade et du Renard, situés respectivement à proximité du CERN et dans le quartier de la Citadelle.

Réservés aux résidents meyrinois, ces espaces de culture potagère et de détente sont prioritairement attribués à des familles avec des enfants en bas âge. Ces sites sont gérés d'une manière autonome par les comités et la Commune, qui se chargent de réceptionner les demandes d'inscription et de gérer la liste d'attente. Les liens ponctuels avec la Fédération genevoise des jardins familiaux portent sur la facturation centralisée, l'occupation des lotissements, l'aménagement de ces derniers et les travaux de maintenance des équipements ainsi que des arbres à grand développement.

GESTION QUOTIDIENNE DES BÂTIMENTS

L'entretien journalier des locaux communaux ainsi que des divers équipements est effectué par les concierges, soutenus par du personnel de nettoyage propre à la Commune. Dans ce domaine, des travaux ponctuels sont occasionnellement confiés à des entreprises privées. Un contrôle systématique des locaux est effectué par les responsables de chaque bâtiment au moment de la reddition par leurs utilisateurs. La concordance entre plages d'utilisation des lieux et la prestation de chauffe est opérée par le staff technique.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION INCENDIE

Outre la formation du personnel, les bâtiments sont évalués régulièrement ou ponctuellement pour répondre à des exigences actualisées. Ces contrôles sont inhérents à la capacité d'accueil des locaux communaux, aux accès et sorties de secours, ainsi qu'aux équipements d'urgence à actionner en cas de sinistre. Notamment les extincteurs, qui font l'objet de contrôles de fonctionnement conformes aux exigences légales. D'autres interventions sont régulièrement entreprises soit pour veiller aux économies d'énergie soit pour procéder progressivement à l'élimination de l'amiante.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Maintenance technique

Ce secteur comprend l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux, ainsi que tous les éléments en relation avec les consommations d'eau et d'énergie. Chaque année, les prestations à assurer par les techniciens en charge de cette maintenance sont nombreuses et il serait fastidieux de les énumérer, car elles touchent tant à l'entretien régulier qu'au dépannage. Les aspects écologiques sont aussi partie intégrante de cette gestion.

La pluralité des domaines concernés est la suivante:

Toitures, étanchéité, cheminées, murs, sols, vitrages, insonorisation, désamiantage, stores & tentures, menuiseries, serureries, citernes y compris remplissage, chaufferies, régulations, ascenseurs, ventilations, sanitaires, électricité, systèmes d'alarmes incendie & effraction, installations de sonorisation, horloges des écoles, éclairages de secours, lave & sèche linge, machines de nettoyage, équipements des salles de gymnastique, extincteurs, installations téléphoniques, réseaux informatiques, branchements de télévisions, antennes, suivi de tous les équipements de cuisine, des restaurants, des cuisines scolaires, restaurants scolaires, des cuisines des crèches & garderies ainsi que de toutes les cafeterias, suivi et remise en état de tous les actes de vandalisme.

Prestations d'intendance et de service d'achats

Le service assume en outre la gestion par centralisation de tous les achats appropriés aux travaux d'entretien pour les conciergeries. Il s'occupe des acquisitions de mobilier et de matériel, soit pour les nouvelles structures, soit pour le renouvellement des équipements, tant pour les écoles que pour les surfaces administratives. Cette prestation s'applique même jusqu'aux appareillages techniques tels que téléphones, fax et photocopieurs.

RÉFECTION DE BÂTIMENTS

Des dossiers plus importants sont aussi gérés en parallèle de la charge courante.

Réfection et désamiantage de la cuisine de l'Auberge communale

Profitant de l'opportunité offerte par le changement d'exploitant de l'Auberge, le service a réalisé en janvier et février, la réfection complète de cette surface, car de régulières fuites d'eau au niveau des tuyauteries encastrées dans la dalle de

la cuisine généraient des coulures sur les tableaux électriques sis dans les sous-sols. Il était donc inimaginable de laisser perdurer une telle situation.

L'occasion de ces travaux a aussi permis de procéder à une révision de l'ensemble des appareillages de cuisine.

Malgré un planning tendu, le nouvel exploitant a pu disposer des lieux, comme convenu en date du 1er mars.

Mini CAD à l'école de Meyrin-village

Ayant constaté des fuites de réseau sur cette installation de chauffage durant la dernière période d'exploitation, il nous a paru opportun de profiter des travaux mis en œuvre, dans le préau de l'école en période estivale, pour y adjoindre notre intervention.

Ce mode de procédé a évité notamment que les surfaces d'enrobés fraîchement mises en place soient éventrées à nouveau dans un délai rapproché. C'est donc dans une intervention, in extremis, qu'il a été procédé au changement de la conduite de chauffe raccordant l'ancien bâtiment avec les bâtiments plus récents. L'installation est devenue, de ce fait, apte à un parfait fonctionnement pour l'avenir.

Extension de la caserne des pompiers – création d'un vestiaire

Etant donné que le service avait procédé à l'étude, puis à la demande d'autorisation relative à la réalisation de cet ouvrage, il était logique qu'il poursuive sa démarche jusqu'à la réalisation. Les travaux furent donc mis en œuvre début septembre de cette année. Leur emplacement a impliqué d'importantes précautions pour éviter que les services de fournitures et de distribution des cuisines scolaires ne soient en conflit avec l'utilisation des cours de récréation par les enfants. Cet ouvrage sera terminé en mai 2011.

Réfection sommaire du bâtiment 1-3- avenue de Vaudagne

Une réfection partielle de cet ensemble a été réalisée en période estivale. Une réfection plus lourde est prévue au plan d'investissement quinquennal pour ces prochaines années. Dès septembre le bâtiment a été occupé par une structure dite Eco-Corner, dont la compétence sera précieuse lors du développement du quartier des Vergers, ainsi que par l'Antenne Objectif Emploi de la Commune qui est l'une de nos structures de soutien aux citoyens en difficultés.

L'intervention du service sur ce site a permis, par ailleurs, de déceler et de diagnostiquer une importante défectuosité au niveau des réseaux d'écoulement des eaux du bâtiment. Celle-ci sera réparée en début 2011.

Création d'un restaurant scolaire à Bellavista I

Fort du constat effectué depuis plusieurs années, relevant que la fréquentation des cuisines scolaires causait problème, tant par sa faiblesse de capacité d'accueil, que par la répartition géographique de ses emplacements, le service d'entretien, après étude, ainsi que pour être réactif au vu de l'importance du sujet, a équipé une nouvelle structure dans les locaux de Bellavista I. Cette structure réalisée durant l'été peut accueillir aujourd'hui 45 personnes et, moyennant l'adjonction d'une salle d'accueil complémentaire, sa capacité pourra être doublée. Une telle intervention devrait permettre d'absorber les éventuelles variations de fréquentation pour les années à venir.

Concentration des scouts à la Ferme Kocher – déplacement de deux containers

Ces diverses interventions, dont la création du réfectoire de Bellavista I, ont généré des rocade au sein des utilisateurs de locaux.

De ce fait, les deux containers devenus disponibles à l'Ecole de Meyrin-village, ont été transférés à la ferme Kocher pour être mis à disposition des scouts. De la sorte, les scouts sont regroupés dans un même lieu, ce qui leur permettra certainement de mieux organiser leurs infrastructures.

Des travaux de raccordement de chauffage et d'électricité devront encore être réalisés sur les containers en 2011.

Intégration du chauffage à distance dans certaines chaufferies

Le service a suivi jusqu'à mi-septembre toutes les introductions de tuyauteries et adaptation des installations dans les chaufferies de la mairie, du Forum, de l'école de Meyrin-village et de Livron. Des interventions destinées à l'obtention d'un réglage optimal s'ensuivirent jusqu'à mi-décembre.

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SUPPORT INFORMATIQUE DE GESTION

Afin de répondre à des contraintes de gestion toujours plus pointues, ainsi que pour préparer les services à une gestion future optimisée, un support de Facility Management est en cours d'installation. Cet outil permettra, à l'avenir, de maîtriser les données d'inventaire, de location de locaux, de gestion des surfaces tant pour les réfections que pour les travaux d'entretien cadencés.

Une meilleure maîtrise de ces éléments contribuera, en outre, à parfaire l'approche des budgétisations.

Après la phase d'intégration sous forme informatisée de tous les plans des locaux de la Commune, de nouveaux éléments sont en cours de saisie, tels que localisation des surfaces amiantées et échancier d'assainissement.

La tenue à jour régulière des plans des bâtiments communaux participe aussi à la qualité de ce support.

D'autres éléments seront saisis dès le début 2011, à savoir:

- ▶ inventaire des contrats d'entretien;
- ▶ inventaire des locations et échancier des contrats;
- ▶ inventaire du mobilier et du matériel des écoles;
- ▶ inventaire des équipements destinés à l'entretien;
- ▶ gestion des stocks de produits d'entretien.

PROTECTION CIVILE

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

CONSTRUCTIONS ET ABRIS

Location des constructions de la PC

Le groupement Meyrin-Mandement comprend trois constructions, une à Satigny et deux à Meyrin, la construction de Belavista a été louée 148 jours en 2010.

Entretien des constructions et abris publics

Le service des constructions a procédé à l'entretien des constructions, suivant la planification établie.

Contrôle des abris privés

Il y a 594 abris pour la population dans le groupement et 243 ont été contrôlés en 2010 par le service de l'assistance pour le contrôle périodique des abris.

Gestion des places protégées dans les abris

Le logiciel «Abri 2000», les mesures de gestion et le plan d'attribution ont été mis à jour avec les nouveaux abris et les changements d'habitants en 2010.

MISE À DISPOSITION

Entretien et mise à disposition matériel PC

Le service du matériel a procédé à l'entretien du matériel, suivant la planification établie.

Prêt du bus de la PC aux sociétés communales

Le bus de la protection civile a été prêté 55 jours aux sociétés communales en 2010.

SERVICE À LA POPULATION

Permanence d'appui et de relogement

Une permanence a été maintenue avec des équipes de piquet toute l'année 24h sur 24, pour pouvoir intervenir dans les domaines suivants:

- ▶ hébergement de la population;
- ▶ encadrement de la population;
- ▶ déclenchement de l'alarme par sirène;
- ▶ mise à disposition d'astreints et de matériel de sauvetage;
- ▶ ravitaillement.

Protection des biens culturels

Le service de la protection des biens culturels a mis à jour les fiches de sauvetages pour tous les biens culturels recensés par la Confédération.

Cours de cadre et répétition aux astreints

Le mercredi 3 février 2010 la protection civile a procédé au contrôle de 10 sirènes fixes et de 6 récepteurs d'alarme ZAG.

Des astreints aux services, assistance, appui, sanitaire, suivi, télématique, protection des biens culturels, constructions, matériel et transports ont suivi des cours de répétition donnés par les membres de l'état major.

En 2010 il y a eu 792 jours de cours accomplis :

- ▶ 6 séances d'état-major = 40 jours
- ▶ 8 cours de cadres = 55 jours
- ▶ 10 cours de répétitions = 461 jours
- ▶ 1 cours pour la pandémie = 22 jours
- ▶ 5 cours d'aide au profit de la collectivité = 214 jours

L'ORPC Meyrin-Mandement a été engagé pour le démontage du centre de vaccination de la caserne des Vernets et pour l'aide administrative lors de la pandémie de grippe A.

Cinq cours d'aide au profit de la collectivité ont été donnés en 2010, deux pour la fondation Pronatura sur la réserve naturelle de Mategnin pour des travaux de déboisement pour une revalorisation de la réserve, un troisième cours pour la course cycliste de la classique Genevoise sur la commune de Satigny, un quatrième pour le SlowUp et un cinquième pour la course de l'Escalade.

Gestion des astreints de la PC

Le logiciel «Gespers» a été mis à jour avec les nouveaux astreints et ceux qui quittent l'ORPC pour libération ou changement de domicile, le nombre d'astreints en 2010 est de 217 avec une montée en puissance de 321 astreints supplémentaires en réserve.

Prestations internes

En collaboration avec l'office cantonal de la protection civile et les communes du groupement, une sélection des candidats susceptibles de suivre une formation au canton ou à Schwarzenburg est établie.

Le commandant du groupement participe aux rapports cantonaux et diverses activités administratives.

POLICE MUNICIPALE

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Avec la mise en application le 1^{er} janvier 2010 de la nouvelle Loi sur les agents de la police municipale, les contrôleurs municipaux du stationnement et les gardes auxiliaires des communes, (LAPM), le service de sécurité municipale prend l'appellation «Police municipale».

MISSION

La mission du service est d'assurer la sécurité et l'ordre publics, de développer une présence préventive par un travail de proximité auprès de la population.

Il accueille, renseigne et informe le public. Dans le cadre des activités de la police municipale, les agents de police municipale, (APM), sont également présents sur la commune de Satigny depuis le 1^{er} octobre 2004.

PRÉVENTION

Durant l'année 2010, les APM ont été appelés à effectuer de multiples et diverses interventions, plus particulièrement dans les domaines suivants: gestion de la circulation dans le cadre des divers et importants chantiers (TCMC, chauffage à distance, assainissement); surveillance des écoles; recherche d'enfants égarés; remplacement des patrouilleuses scolaires absentes; contrôles de vitesse au moyen d'un radar préventif; déclaration en infraction de conducteurs; mise en fourrière ou mise à disposition de véhicules sans plaques; enlèvement de voitures sur domaine public ou privé.

D'autre part, les 22 patrouilleurs/euses scolaires de notre Commune, ainsi que la brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie, ont contribué à assurer la sécurité de nos écoliers sur 16 passages pour piétons. Nous les en remercions vivement.

Contrairement aux années précédentes, désormais, chaque passage pour piétons sera assuré en alternance par deux patrouilleurs/euses.

TRANQUILLITÉ ET SÉCURITÉ

Les APM ont prêté assistance à des personnes malades, blessées ou ivres; ils ont appréhendé et remis, soit directement à la Gendarmerie, soit conduits au poste de Gendarmerie de Blandonnet, plusieurs squatters de caravanes; ils ont réglé la circulation lors d'accidents de la route en attendant l'intervention de la Gendarmerie. Ils ont dû notamment intervenir lors des situations suivantes: conflits entre personnes; problèmes de voisinage; chiens égarés, chiens agressifs; bruits troublant la tranquillité publique; affichage sauvage, pose de publicités sur le pare-brise des véhicules; dépôts inesthétiques, (objets encombrants); feux de déchets de jardins; individus qui font la manche, qui vendent des journaux ou divers articles, qui jouent de la musique aux abords du centre commercial, ceci sans autorisation; contrôle de l'élagage et du nettoyage de haies et de parcelles, surveillance des cultures.

SERVICES À LA POPULATION

Ces prestations sont essentiellement de nature administrative: émission des pièces d'identité; vente des abonnements de piscine et de patinoire; vente de médailles pour les chiens; vente de vignettes pour cycles; mise à disposition de formulaires officiels; renseignements divers.

La gestion des objets trouvés, la gestion et la surveillance des marchés, ainsi que le transport de personnes, (aînés, enfants), font également partie des services à la population.

MESURES DE CIRCULATION

Dans le courant de l'année 2010, les mesures de circulation suivantes ont été prises:

- ▶ Rue Emma-Kammacher, hauteur No 11: marquage d'une ligne interdisant l'arrêt.

- ▶ Avenue Ste-Cécile: marquage d'une présélection autorisant l'accès aux immeubles Nos 33 à 43.
- ▶ Rue de Veyrot, hauteur No 27: marquage de deux lignes interdisant l'arrêt.
- ▶ Rue Virginio-Malnati, à proximité de l'école de Monthoux: marquage d'un passage pour piétons.

CONTRÔLES

Contrôles radars fixes effectués par la Gendarmerie

Route de Meyrin: 609'810 véhicules ont été contrôlés, 244 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Autoroute A1, côté Lac: 533'462 véhicules ont été contrôlés, 986 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Route du Nant-d'Avril: 352'469 véhicules ont été contrôlés, 1'578 conducteurs ont été déclarés en infraction.

Contrôles radars mobiles effectués par la Gendarmerie

Nombre total de contrôles: 25

- ▶ Rue des Vernes: 3'187 véhicules contrôlés 644 infractions
- ▶ Route du Nant-d'Avril: 4'117 véhicules contrôlés 215 infractions
- ▶ Avenue Louis-Casaï: 3'890 véhicules contrôlés 343 infractions
- ▶ Avenue A.-F. Dubois: 6'264 véhicules contrôlés 604 infractions
- ▶ Route de Meyrin: 2'360 véhicules contrôlés 83 infractions

Les prestations en chiffres

Prévention routière (contrôles radar préventif)..... 35	Chiens conduits à la fourrière cantonale..... 8	Assistance lors de services funèbres.... 16
Total des amendes d'ordre..... 8'895	Dépôts de plaintes 63	Emission de pièces d'identité..... 1'007
Contraventions municipales 22	Rapports de dégâts à la signalisation routière 5	Abonnements de piscine et de patinoire vendus *1'881
Rapports de dénonciation transmis au Département de la Sécurité, de la Police et de l'Environnement, (DSPE)..... 5	Rapports de dégâts divers 2	Médailles de chiens vendues 610
Mises en fourrière cantonale ou à disposition de véhicules 160	Signalisations amovibles mises en place en collaboration avec le service de voirie, à l'occasion de travaux, marquages, manifestations..... 33	Vignettes pour cycles vendues 340
		Autorisations parentales 128
		Objets trouvés remis au service cantonal compétent 93

* Ventes uniquement par la Police municipale. (Autres points de vente: Centre sportif et piscine de Livron).



SPORTS

Dicastère de Monsieur J.-M. Devaud

Au service des sports, l'année 2010, a été une année de transition. D'une part, les deux principaux objets liés à la réalisation de la 5^{ème} étape du centre sportif sont terminés, à savoir le stade de football et la patinoire couverte, et d'autre part, les nouveaux éléments à venir, le boulodrome et la salle omnisport, sont en cours d'étude.

Le Meyrin FC disputait sa 2^{ème} saison de championnat de 1^{ère} ligue dans les nouveaux locaux du stade des Arbères et a fini à la 7^{ème} place dudit championnat. Cette installation est parfaitement dimensionnée pour notre club local et la qualité de la pelouse, entretenue par le service de l'environnement, ainsi que la qualité des installations ont permis de pouvoir accueillir le premier match international officiel à Meyrin. En effet, le 15 septembre 2010, les équipes Suisse-Belgique des M18 se sont rencontrées sur notre terrain et le match s'est soldé sur un score nul (2-2).

Le service des sports veille au bon entretien des bâtiments et installations et collabore avec le service de l'environnement pour l'entretien des pelouses.

Du côté de la patinoire, le CP Meyrin disputait sa première saison dans la patinoire couverte et son niveau de jeu lui a permis d'accéder aux finales des play-offs de 2^{ème} ligue. Il a cependant échoué lors du dernier match de barrage.

Le CPAM (patinage artistique) a également beaucoup profité de cette nouvelle infrastructure en enregistrant de nombreux nouveaux membres et en élevant lui aussi le niveau de son patinage. Grâce à cette nouvelle enceinte, il a été possible d'organiser pour la première fois à Meyrin, les Championnats Genevois de patinage artistique, manifestation qui s'est déroulée le 17 avril.

La seule zone d'ombre de cette nouvelle infrastructure a été pour le service des sports, et les techniciens en particulier, la difficulté de gérer une période de rodage relativement longue. Durant tout l'hiver 2010, de nombreux problèmes techniques liés à la production de froid ou à l'humidité dans la halle ont demandé un gros investissement. Avec l'appui des ingénieurs ayant construit ce bâtiment, nous pouvons affirmer que la majorité de ces problèmes sont maintenant résolus, puisque durant l'automne 2010 nous n'avons pas eu à déplorer les mêmes difficultés.

D'un point de vue interne, l'organisation du service des sports a subi un changement important, puisque M. Robert DUPERRIER, responsable des installations sportives, a pris sa retraite après 36 ans d'activité à la commune de Meyrin. Avant de partir, il a transmis consciencieusement une grande partie de ses connaissances à notre nouveau responsable, M. Bernard VOUILLOZ.

Pour le reste des activités du service des sports, vous découvrirez dans les pages qui suivent que nous nous sommes investis pour le renouveau de l'organisation des Foulées Automnales, qu'à Maisonnex, nous avons collaboré au développement d'un programme de réservation des courts de squash et de tennis par internet et qu'en collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, nous avons mis en service un éclairage des tennis plus écologique.

Le service des sports a également poursuivi son effort de formation continue en envoyant un gardien des installations suivre une formation sur cinq semaines d'employé d'établissement de bains. De plus, chaque gardien a pu participer à un stage en ambulance en collaboration avec le SSA et le chef du service a suivi une formation dans le management du sport auprès de l'IDHEAP.

En outre, dans les fonctions du service des sports, deux autres volets y sont rattachés: la gestion administrative des cimetières et la coordination générale pour la sécurité au travail des employés de l'administration communale (MSST). Pour ce dernier point, un chapitre lui est consacré dans le présent document.

- ◀ Stade des Arbères
- ▼ Patinoire des Vergers



Vente d'abonnements – saison d'hiver piscine/patinoire



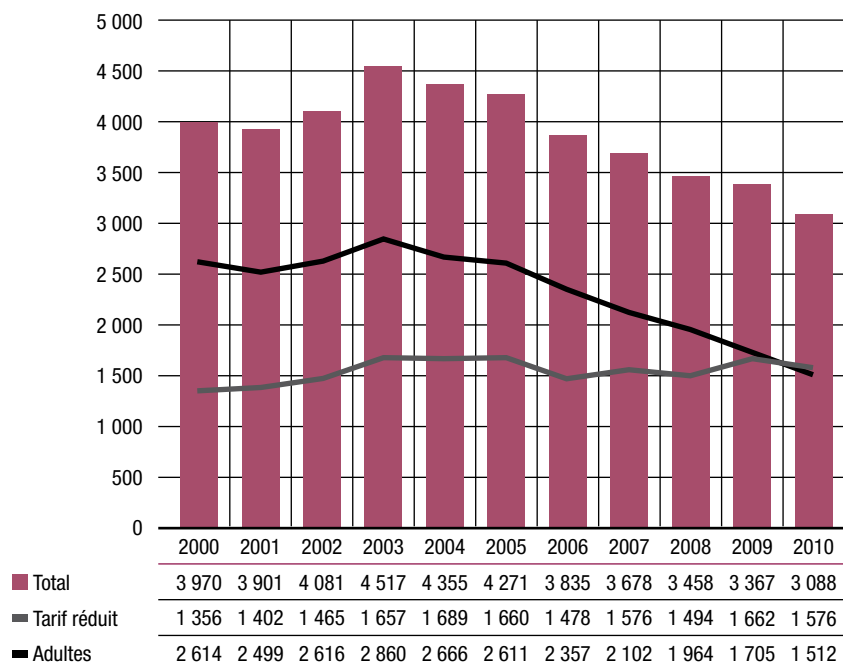
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX CLUBS SPORTIFS

Une des missions du service est de favoriser la pratique d'activités physiques. Dans ce cadre, le soutien aux associations sportives meyrinoises est important. Vingt-huit associations sportives sont reconnues par la Commune et vingt-cinq sont membres du Cartel. Ce dernier a pour rôle de les soutenir dans leurs travaux administratifs en leur proposant de gérer leur comptabilité, de réaliser certains envois et de tenir à jour leur liste de membres.

Le service des sports soutient directement les associations en gardant des contacts étroits avec chacune d'elles, en leur offrant des installations de qualité et en leur octroyant des subventions sur la base de critères bien spécifiques: nombre de membres, proportion de Meyrinois, niveau des charges financières, spécificité du sport pratiqué.

Le subventionnement de ces clubs est destiné avant tout à permettre aux jeunes de pouvoir accéder au sport qu'ils désirent pratiquer sans que l'aspect financier ne soit un obstacle.

Vente d'abonnements saison été



INSTALLATIONS SPORTIVES

Abonnements des installations

Les tarifs sont restés inchangés :

Tarif réduit: Enfants (6-17 ans), pensionnés AVS-AI, chômeurs

- 1 entrée CHF 2.-
- 10 entrées CHF 15.-
- saison contribuables CHF 16.-
- (CHF 13.- en période promotionnelle)
- saison CHF 40.-

Adultes

- 1 entrée CHF 5.-
- 10 entrées CHF 35.-
- saison contribuables CHF 35.-
- (CHF 30.- en période promotionnelle)
- saison CHF 85.-



- ▲ Piscine du centre sportif des Vergers
- ▶ Patinoire des Vergers

Piscine de Livron

La piscine couverte de 25m est ouverte au public en dehors des horaires scolaires, ainsi que les mardis matin. 190 personnes la fréquentent en moyenne chaque jour, ce qui reste très élevé. Nous avons enregistré, en 2010, **41'894** entrées, dont 20'267 entrées en tarif réduit et 21'627 entrées adultes.

Centre sportif des Vergers

Le Conseil administratif a pris la décision de renommer le centre sportif municipal en centre sportif des Vergers, lorsqu'il a fallu baptiser la nouvelle patinoire. Ceci donne une nouvelle impulsion au futur quartier qui verra le jour dans quelques années.

Piscine du centre sportif des Vergers

La météo ne nous a pas gâtés durant l'été 2010 et la fréquentation de la piscine y est directement liée. C'est ainsi que nous avons enregistré **117'704** entrées se répartissant en 62'045 entrées tarif réduit et 55'659 entrées adultes. A ces chiffres, il faut ajouter la présence de 71 classes représentant 1'275 élèves qui sont venus durant les mois de mai et juin. La fréquentation journalière moyenne a été de 949 personnes.

Durant la saison estivale, la surface utilisée en hiver pour la patinoire de plein air est aménagée en lieu de détente par la pose des 18 éléments du mini-golf. En 2010, 1'023 personnes se sont attaquées aux 18 trous, s'efforçant d'éviter divers obstacles aussi variés que distrayants.

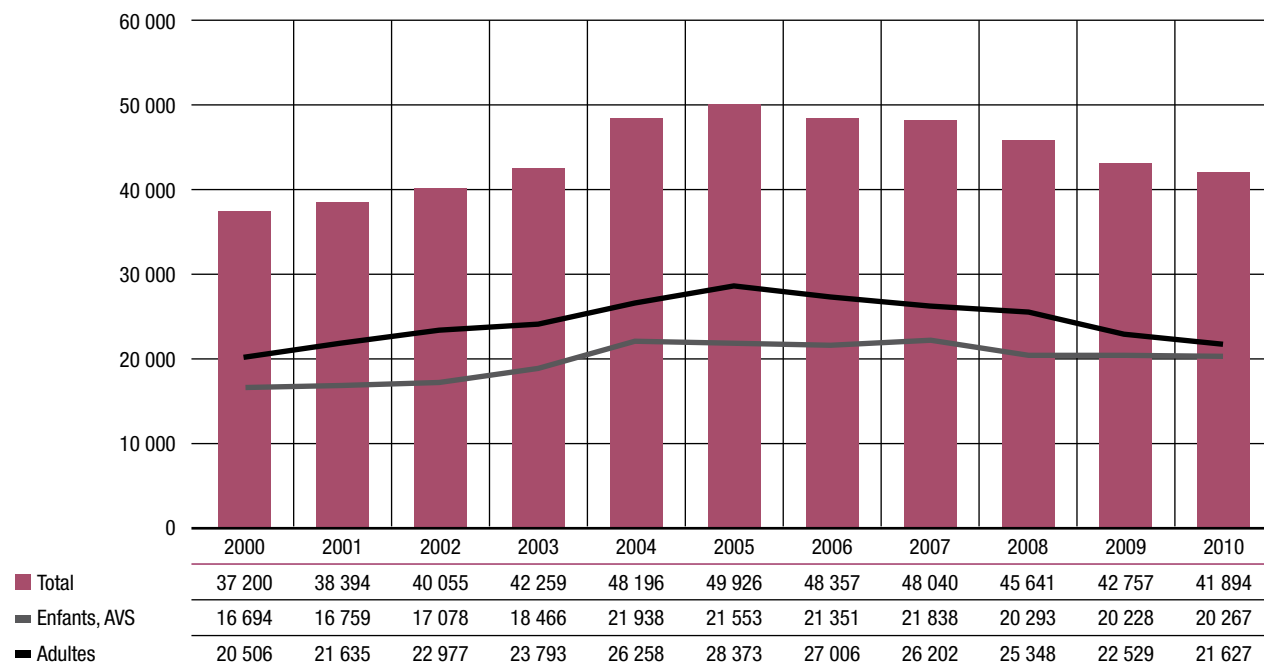
Patinoire des Vergers

2010 a été la première année complète avec deux patinoires en activité et, comme nous l'avons déjà écrit en introduction, les clubs en ont largement profité.

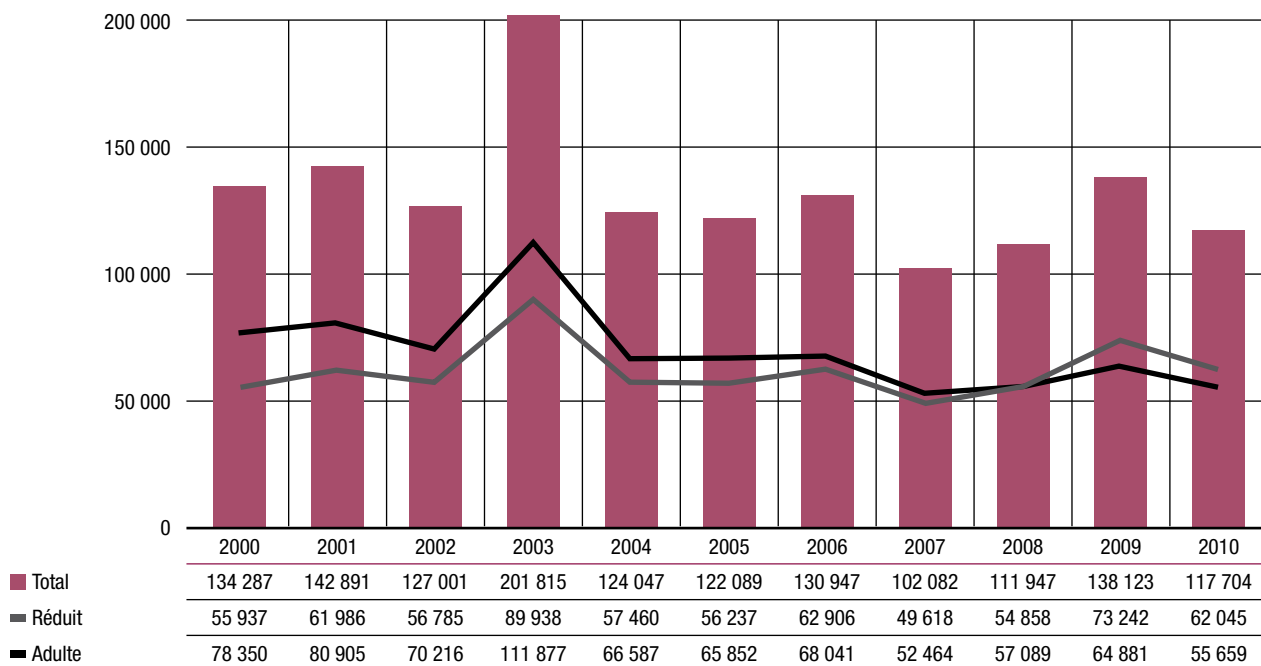
En ce qui concerne la fréquentation du public, nous pouvons mesurer maintenant l'effet de cette nouvelle infrastructure, puisque nous enregistrons 38% d'augmentation de la fréquentation avec 27'372 entrées.

Cette année encore, le service des sports, sous l'égide de l'Association des Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises, a organisé la «Fête de la Glace». Celle-ci s'est déroulée le dimanche 24 octobre sous le slogan «Toute la Romandie patine». Durant cette journée, l'accès est gratuit et le prix de la location des patins est réduit de moitié. Une trentaine de patinoires participent à cette fête.

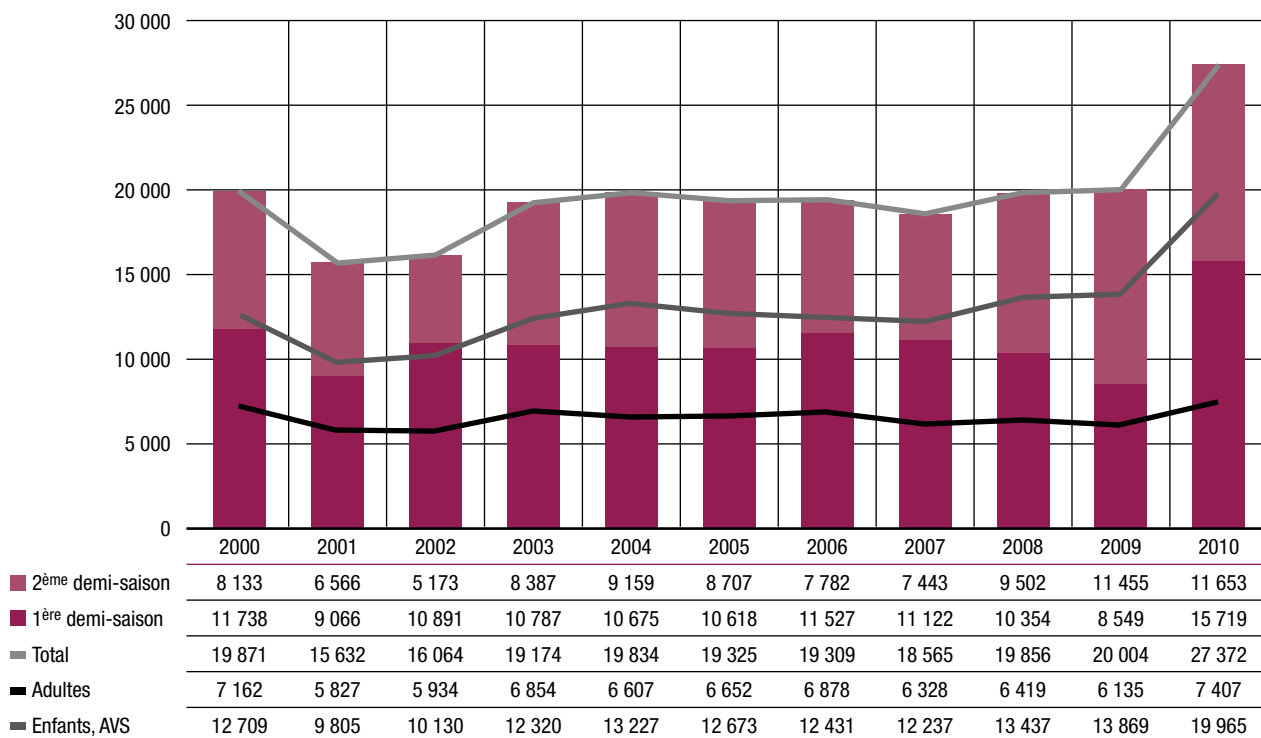
Nombre total d'entrées – piscine du Livron



Nombre total d'entrées – piscine du centre sportif



Nombre total d'entrées – patinoire





Piscine de Maisonnex ▶

Complexe sportif de Maisonnex

Plusieurs communes envient notre complexe sportif de Maisonnex qui regroupe de belles installations permettant de pratiquer du tennis, du squash ou de la natation durant la saison estivale. Un sauna et un restaurant ajoutent à ce site un côté convivial et sympathique.

Piscine

Le bassin extérieur de 25 m, entouré d'une zone herbeuse, offre un environnement calme et agréable. L'accès y est accordé aux détenteurs d'un abonnement été de tennis ou de squash, ce qui est un plus apprécié. En outre, 313 abonnements ont été vendus et nous avons comptabilisé 6'683 entrées individuelles. En collaboration avec le service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, une étude a été lancée et un crédit débouqué par le Conseil municipal pour recouvrir cette piscine d'une bâche thermique durant la nuit et les jours de mauvais temps, afin d'économiser de l'énergie et d'améliorer la sécurité en dehors des heures de surveillance. Cette réalisation sera effective pour la saison 2011.

Tennis

D'importants travaux ont été réalisés en 2010, sous la conduite du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie, visant à remplacer l'éclairage existant de la halle par une solution moins énergivore. Nous devrions diminuer de plus de 60% la consommation électrique; les

chiffres seront confirmés en 2011. Il s'est agi d'adapter la puissance lumineuse aux règles en vigueur pour les salles de sports et d'assurer 500 lux d'éclairage. Lors de belles journées ensoleillées, l'éclairage artificiel est alors remplacé par un éclairage de moindre puissance permettant de garder un confort de jeu optimal. Cette gestion est semi-automatique, gérée par un automate programmable et par le personnel du complexe sportif.

Pour ce qui est de la fréquentation du site, nous constatons que le tennis d'été ne rencontre plus le succès d'avant les années 2000, puisque le nombre d'abonnés a diminué de quelque 40% depuis 1995, passant d'une moyenne de 780 personnes à 458 aujourd'hui. En revanche, la saison d'hiver connaît quant à elle toujours le même succès, puisque nous devons refuser de nombreuses inscriptions.

Squash

L'engouement pour le squash continue d'être très fort et nous devons limiter le nombre d'abonnés à 450 personnes. On constate ainsi qu'il y a plus ou moins autant de joueurs au squash pour 4 terrains, que pour le tennis d'été sur 11 terrains à disposition! Les abonnés au squash ont été les premiers à bénéficier du nouveau programme de réservation des terrains par internet, programme qui a été développé par un étudiant de l'EPFL en collaboration avec le responsable du complexe sportif de Maisonnex sur la base d'un ca-

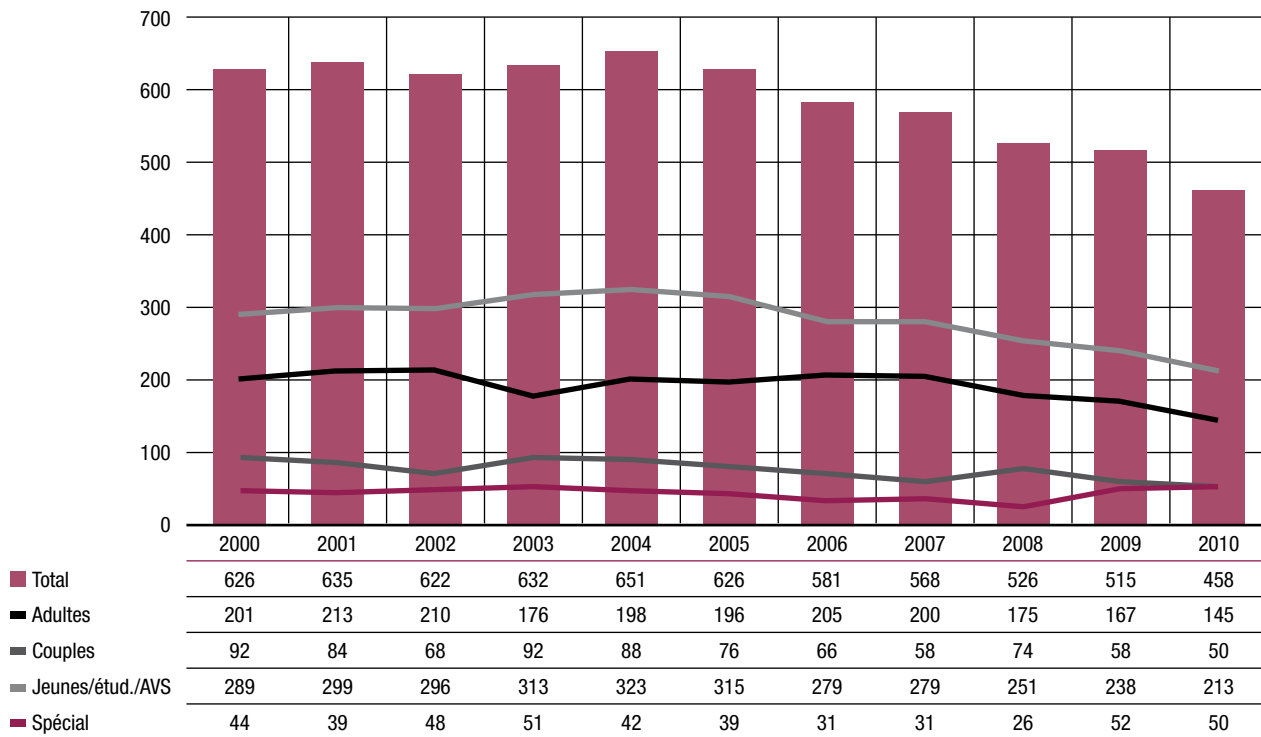
hier des charges complexe et exigeant. Ce programme a été mis en fonction le 20 décembre 2010 et rencontre l'approbation de la grande majorité des utilisateurs qui peuvent néanmoins continuer à effectuer leur réservation auprès de la réception. L'année 2011 permettra de faire un bilan complet de cette nouvelle prestation qui sera également offerte aux joueurs de tennis (www.cs-maisonnex.ch).

Centre sportif de Cointrin

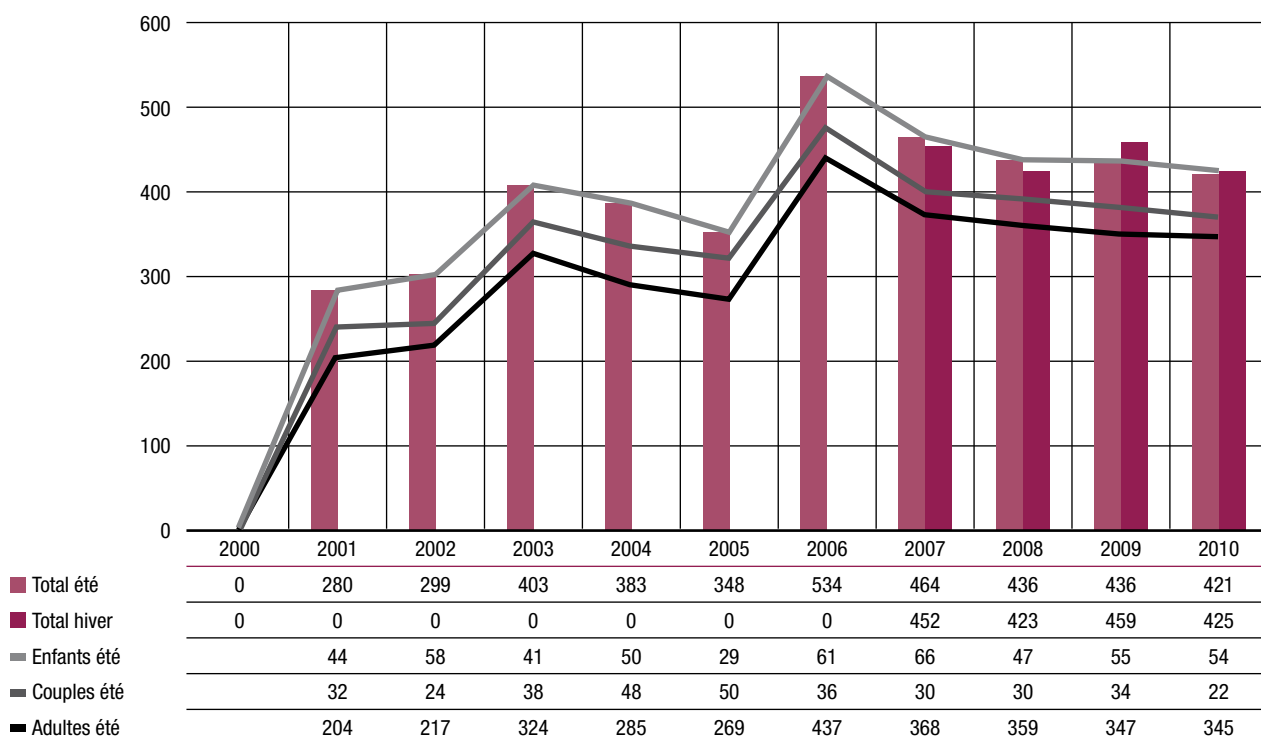
D'un point de vue sportif, Cointrin n'est pas en reste! Les habitués du centre sportif de Cointrin peuvent pratiquer, à la belle saison, de la natation dans un bassin de plein air, ainsi que du tennis. Malgré son attractivité et son succès, le centre sportif, qui est géré conjointement par la commune de Meyrin et la société coopérative «Les Ailes», clôt chaque année ses comptes avec un déficit. Ce dernier, selon une convention, est pris en charge en totalité par la Commune.

Cette piscine, qui est la première réalisée sur le canton de Genève, commence à poser de sérieux soucis de maintenance et de gros travaux seraient nécessaires à son assainissement. Dans ce cadre, le Conseil administratif a poursuivi les démarches en vue de trouver une solution intercommunale pour la rénovation de ce centre qui répond à un besoin et qui nécessiterait, a priori, une piscine couverte. Nous noterons que le club de natation des Dauphins a fêté ses 50 ans au début septembre à la piscine des Ailes.

Nombre de membres, Maisonnex – tennis de saison été



Nombre d'abonnements par saison – squash



INSTALLATIONS SPORTIVES EN LIBRE ACCÈS

Dans le cadre du «sport pour tous», la commune de Meyrin met à la disposition des sportifs de tous niveaux des sites où tout un chacun pour s'entraîner à son rythme, se détendre avec des amis ou pratiquer un sport d'équipe sans s'affilier à un club. Leur accès est ouvert à tous et gratuit.

Stade d'athlétisme des Champs-Fréchets

Le stade des Champs-Fréchets rencontre un vif succès par tous les temps pour un grand nombre de Meyrinois. Le revêtement permet de pratiquer du **basket**, du **volley-ball** et du **badminton**. Le terrain de **football** en gazon synthétique fait la joie de nos jeunes fans du ballon rond.

Mais, n'oublions pas les **athlètes**! Ils peuvent améliorer leurs performances en s'entraînant sur l'anneau de 300m ou sur l'une des pistes de sprint. Cette installation est éclairée jusqu'à 21h00.

Parcours mesurés

Trois parcours mesurés, allant de 3,4 à 9,5 kilomètres, permettent aux amateurs de marche à pied ou de nordic walking de pratiquer leur sport dans les bois qui bordent le quartier des Champs-Fréchets. Par beau temps, il n'est pas rare d'y croiser autant de sportifs que de familles qui s'y baladent.

Terrains de pétanque

En été, rien de tel qu'une bonne partie de pétanque entre amis pour se détendre et s'amuser. A cet effet, plusieurs terrains

sont à la disposition des amateurs de «boules» à Meyrin et à Cointrin.

Terrains de basket

Le basket a toujours remporté un franc succès chez les jeunes, comme chez les moins jeunes. Sur notre Commune, il est possible de s'exercer au panier ou d'improviser un match sur les terrains de l'école des Boudines ou de la campagne Charnaux.

Hobbyland

Meyrin est équipé de deux «hobbylands», terrains synthétiques parfaits pour que les jeunes puissent faire des jeux multi-activités. Celui de l'école des Boudines et celui de la promenade de Corzon qui a été entièrement rénové et qui se situe à côté de l'arrêt «Vaudagne» du tram.

▼ Soirée des Mérites





Foulées automnales ▲

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

Foulées automnales

En 2010, sous l'impulsion du Cartel des sociétés communales, les Foulées automnales ont repris vie et la 14^{ème} édition a eu lieu le 27 novembre 2010 sous une neige mémorable. Le service des sports a été impliqué dans le comité et nous avons pu constater que malgré 10 ans d'absence, cette course garde une grande popularité, puisque nous avons dénombré quelque 800 inscrits et espérons que ce chiffre progressera pour 2011.

Mercredis de ski et de surf

Sous le patronage de la Commune, le Ski-Club de Meyrin a organisé les traditionnels «mercredis à ski et surf». Cinq mercredis à ski ont été organisés sur les pentes enneigées de Megève. Le succès de ces sorties ne s'essouffle pas et les 38 enfants inscrits ont pu s'évader lors de ces journées et pratiquer ou découvrir avec plaisir le ski et le surf.

Mérites

Le vendredi 15 janvier 2010 s'est tenue à ForuMeyrin la traditionnelle soirée de remise des Mérites 2009 de la commune de Meyrin. Cette manifestation coïncide avec l'apéritif du Cartel des sociétés.

Sur 16 propositions reçues, le Conseil administratif a distingué les lauréats suivants:

Mérites individuels

- ▶ *M. Grégory MEICHTRY* pour ses titres de champion suisse et champion du monde de ski de vitesse;
- ▶ *M. Willy MEYLAN* pour son dévouement et ses 23 ans de présidence au sein de la Boule Meyrinoise;
- ▶ *M. Emile HUBERT* pour son dévouement et ses 20 ans de présidence au sein du Club d'Activités Photo de Meyrin;

- ▶ *M. Thomas TIERCY* pour ses titres de champion du monde de monocycle freestyle en individuel et en paire;
- ▶ *M. Basile AUDERGON* pour son titre de champion du monde de monocycle freestyle en paire avec M. Thomas TIERCY;
- ▶ *M. Eric PERRET-GENTIL* pour son dévouement et ses 17 ans de présidence au sein des Tambours et Fifres de Meyrin;
- ▶ *M. Louis APPINO* pour son dévouement depuis 30 ans au sein du Judo Club de Meyrin;
- ▶ *Mme Odette BILLARD* pour son investissement depuis 20 ans, dont 14 de présidence, au sein des Artsmeyrinois.

Mérite collectif

- ▶ *CPM – Section hockey sur glace* pour le titre de champion romand, saison 2008-2009, remporté par l'équipe des Novices A;
- ▶ *Commission «Liaison Roumanie» de l'AHVM* pour son engagement dans le cadre du parrainage du village de Sinmartin en Roumanie.

Passeport-vacances

Le passeport-vacances est une source d'évasion pour les enfants entre 10 et 16 ans lorsqu'ils sont à Genève durant les vacances d'été. Sur une période de deux semaines, au choix du participant, le titulaire du passeport est invité à participer à de multiples activités variées et intéressantes. Cette année encore, la commune de Mey-

rin a accepté de participer à cette grande aventure en vendant les passeports le jour J et en proposant un atelier au Jardin alpin.

Sant'e'scalade

C'est maintenant presque une tradition! Avec l'automne, nos jeunes sportifs voient arriver les traditionnels entraînements de «sant'e'scalade». C'est avec l'aide précieuse du Cartel des sociétés communales de Meyrin et en particulier de la Société fédérale de gymnastique, section Meyrin, que nous pouvons proposer cette activité à nos sportifs en herbe.

Ces entraînements sont ouverts aux enfants de la Commune âgés de 6 à 12 ans. En début de séance, des diététiciens sensibilisent les participants aux différents aspects des habitudes alimentaires. Puis, les jeunes athlètes sont pris en charge par des préparateurs physiques professionnels pour une brève séance de course à pied. Ces entraînements connaissent un vif succès et nous nous en réjouissons.

Grand Prix des villes sportives

Cette épreuve disputée sur une journée et organisée en faveur de l'Aide Sportive Suisse est un événement auquel Meyrin ne peut plus échapper et se doit de présenter une équipe, compte tenu qu'elle a participé à toutes les éditions depuis plus de 20 ans! En 2010, le Grand Prix a eu lieu dans la station d'Ovronnaz, dans un site fantastique et sous une météo parfaitement adaptée.

Grand Prix des villes sportives ▼



AÎNÉS

Dicastère de Monsieur R. Sansonnens

Fin 2010, la Commune compte 3'710 personnes en âge d'AVS, ce qui représente plus de 17% de la population meyrinoise (21'671 habitants).

	2010	2011
Jura Résidence	50	50
Cointrin	239	246
Meyrin	3172	3414
Totaux	3461	3710

COMMISSION CONSULTATIVE DES AÎNÉS

La commission consultative des aînés est chargée de donner au Conseil administratif des avis concernant les problèmes communaux inhérents à l'ensemble des personnes en âge d'AVS. Elle doit également permettre de procéder à des échanges de vues avec les autorités et les institutions de la Commune.

Le bureau s'est réuni quatre fois en 2010. Différentes activités ont été organisées pour faire suite aux requêtes des personnes âgées.

Par ailleurs, la commission consultative s'est également réunie à quatre reprises en 2010. Les sujets suivants ont été traités:

- ▶ Monsieur Sidi Moumounta a présenté une conférence sur les Touaregs et leur culture;
- ▶ Les conseils et les suggestions de nos polices par les agents de la police municipale de Meyrin et les îlotiers de la gendarmerie;
- ▶ Présentation de la législation concernant les successions et les testaments;
- ▶ Le bien-être grâce à l'alimentation, conférence proposée par Madame Catherine Stutz.



Fête de l'été ▲



Randonnée ▲

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION GÉNÉRALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Afin de sensibiliser la population âgée, des séminaires concernant l'activité physique et la mémoire ont été mis sur pied. Le 21 juin, une journée de solidarité et de prévention contre les dangers de la canicule «Fête de l'été» a eu lieu à la Campagne Charnaux. Dans le but de promouvoir la santé physique, des randonnées pédestres sont organisées deux fois par mois, des sorties de nordic-walking tous les mardis, des cours d'activités physiques de remise en forme tous les mercredis, des cours de yoga une fois par semaine, trois sorties nature dans la campagne genevoise, une croisière sur le Rhône et le Lac de Neuchâtel avec ses «bondelles fumées».

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Club de midi

(repas des aînés de la Commune)

Le repas des aînés de la Commune rencontre toujours un vif succès car le fait de partager un repas en compagnie d'amis et de connaissances permet de vivre un moment de convivialité et ainsi renforce les liens sociaux entre personnes âgées. Nous avons compté en moyenne 202 (194 en 2009) participants par repas (10 repas annuels). Tout au long de l'année, quatre à six personnes de Cointrin, ainsi que quatre Meyrinois à mobilité réduite, ont été transportés par le service de la police municipale et l'association Bénévolat à Meyrin. Vingt bénévoles, ainsi que deux jeunes de Transit contribuent au succès du repas des aînés de la Commune par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité en assurant le service de table, l'épluchage des légumes, la vaisselle, les travaux de nettoyage, etc.

Repas des aînés de Cointrin

Les aînés de Cointrin sortent de leur isolement et ont ainsi pu partager deux repas au local des aînés de Cointrin.

Autour d'une table

Se restaurer en compagnie tout près de chez soi, une prestation commune de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD) et de la Commune. Deux cent cinquante participations sont totalisées pour ces repas pris en commun dans un restaurant en compagnie d'un accompagnateur de la Commune. Le but de cette prestation est de renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge d'AVS et de stimuler leur appétit en leur permettant de partager un moment convivial lors du repas de midi. Le prix de ce repas est identique à celui d'un repas livré à domicile.

Local des aînés (Jardin de l'Amitié)

Durant l'année, le Jardin de l'Amitié a proposé diverses activités comme les ateliers de perles, de peinture, de peinture sur verre, de confection de sacs, de création de cartes de vœux, de divers bricolages, des cours de langues soit d'espagnol et d'anglais.

Le cyberspace propose un ordinateur connecté à Internet et également une assistance à l'utilisation de l'informatique par un collaborateur spécialisé. Une moyenne de 3 personnes par matinée profitent de cours individuels.

Durant la période de mai à août un tournoi de pétanque a été proposé sur le terrain situé à proximité du local.

Des repas ont été organisés afin de permettre à des personnes isolées de se retrouver à midi. Pendant les fêtes de fin d'année plusieurs repas canadiens ont eu lieu afin de briser la solitude durant cette période.

Des habitudes se sont instaurées comme le loto du vendredi, les parties de cartes et les jeux divers. En 2010, le local a reçu 7'537 visiteurs.

Club de midi ▼





▲ Place intergénérationnelle

Espace intergénérationnel (favoriser l'exercice physique)

L'espace est ouvert toute l'année et un cours de gymnastique spécialisé est proposé tous les mardis matin. En hiver, en cas d'intempéries le cours est dispensé, à l'abri, dans le patio de Forum Meyrin.

Visiteurs et visiteuses

La solitude étant l'un des plus grand mal du siècle, un service de visiteurs-visiteuses met à disposition des aînés qui le souhaitent des collaborateurs afin de leur tenir compagnie à domicile, de se promener ou de faire leurs courses. Ces visites ont également permis de découvrir des personnes qui avaient perdu la maîtrise du quotidien soit suite à des difficultés financières en ne demandant pas leur droit au SPC ou par perte d'autonomie soit physique, soit psychique. Plus de 4'400 heures ont été consacrées à ce service qui prend, d'année en année, plus d'ampleur.

ACTION SOCIALE INDIVIDUELLE

Le service est habilité à octroyer des soutiens financiers lorsque l'Hospice Général ne peut pas le faire. Durant cette année 38 personnes ou couples ont reçu une aide ponctuelle ou mensuelle.

Un soutien en matière d'orientation, de conseil est également offert. Une assistance à des personnes en grande difficulté, sortie de l'hôpital, maladie de Diogène, perte d'autonomie soit physique ou psychique a été apportée en collaboration avec l'unité de gériatrie communautaire basée à Loëx.

Gratuité des obsèques

Dix-huit familles ont bénéficié de la gratuité des obsèques.

Actions sociales communautaires de proximité

Plusieurs visites ont été organisées et les aînés ont ainsi pu découvrir l'atelier de Luc Tiercy, les ateliers d'art-plastique, le centre de contrôle de l'autoroute, une cession de la cours d'assises, une séance de

grémaillage, le musée d'art et d'histoire, le musée Rath, le parc Challandes, l'usine Pouly, le Service d'incendie et de secours (SIS), les TPG, l'usine Del Maître, le centre horticole de Lullier, le musée de Plainpalais et le Service de sécurité de l'Aéroport. Ils ont participé à des excursions comme les bondelles fumées sur le lac de Neuchâtel et à une descente du Rhône. Un après-midi de contes et un spectacle musical a réuni des aînés ravis. Un séminaire «mémoire» et un atelier de «couronne de l'Avent» ont été mis sur pied.

90 ans

Les autorités communales ont fêté plusieurs nonagénaires, soit Mesdames et Messieurs Simone Magnin, Nelly Hügli, Julia Favre, Berthe Torche, Marcelle Wenger, Vera Coendoz, Dhiman Barua, Evelyne Vogt et Jakob Volkart.

100 ans

Les autorités cantonales et communales ont fêté Madame Juliette Gusthiot à la Résidence Jura.

Vacances des aînés

Cinquante aînés ont participé au séjour de vacances balnéaires à Protara/Chypre qui s'est déroulé du 3 au 17 septembre 2010. Les participants ont été encadrés par 3 samaritain-e-s et 2 accompagnatrices, un samaritain a officié en qualité de responsable administratif du séjour. Des vacances à la montagne ont également été organisées et 20 personnes, conduites par une bénévoles, ont séjourné à Engelberg durant une semaine et ont profité de sillonner les sentiers de cette magnifique contrée de Suisse.

50-60 ans de mariage

Le mercredi 17 novembre 2010, les autorités communales ont fêté, lors d'un repas, les couples célébrant leurs 50 et 60 ans de mariage. Des cadeaux et des fleurs ont été remis à cette occasion à Mesdames et Messieurs Georgette et

Ernst Kunz, Jeanne et Jean-Noël Dozio, Marie-Louise et Georges Steffen, Michelle et Emile Giller, Conrad et Monette Galley, Giuliana et Jean-Pierre Corbex, Carlo et Ginette Giardini, Arlette et Hans Käser, Gilberte et Willy Müller, Ruth et Ignaz Koller, Edeltraud et Kurt Hübner, Jean-Marie et Nicole Joos, Claire et Michel Heidelberger, Rachet et Emile Peiry, Christa et Karl Simon, Rosa et Filadelfo Miceli et Andrée et Max Hababou.

Soutien à des associations d'aînés

Club des aînés	CHF 50'150.00
Bénévolat à Meyrin	CHF 9'000.00
Foyer de Jour Livada	CHF 11'420.00

Tout au long de l'année ces associations ont bénéficié du soutien du service et ce en fonction de leurs besoins spécifiques.

Consultations juridiques gratuites à la mairie

L'objectif de la permanence est de proposer une prestation de proximité d'ordre

juridique dans l'idée de prévenir une détérioration financière et sociale. Cette démarche permet ainsi de donner accès à une meilleure connaissance de leurs droits aux habitants de Meyrin. L'avocat mandaté par la Commune a traité 465 dossiers concernant principalement le droit de la famille, droit des successions, droit réel et de voisinage, contrats de vente, contrats de bail, contrats de travail, autres contrats, droit fiscal, droit administratif, droit des assurances privées, droit des assurances sociales, droit des poursuites, droit pénal, y compris circulation routière et responsabilité civile, ainsi que diverses questions d'ordre juridique.

Permanence fiscale

Durant l'année 2010, un collaborateur a rempli 492 déclarations fiscales pour des contribuables à revenus modestes, dont 8 à domicile pour des personnes handicapées et 23 au D2 des Champs-Fréchets (immeuble avec appartements pour personnes âgées et encadrement social).

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Noël des aînés

Mille cent septante aînés ont été reçus sur deux jours à Forum Meyrin. Ils ont été particulièrement heureux de participer à cette fête où ils ont pu apprécier le dîner et le thé dansant qui a suivi, animé par Tony Russo. Comme le veut la tradition, une décoration de table leur a été offerte. L'administration communale, l'équipe de bénévoles, le Bénévolat à Meyrin et 8 jeunes de Transit Job Infos Service, ont contribué à l'organisation et au succès de ces journées.

Thés dansants

Cinq thés dansants ont réuni à chaque fois plus de deux cents personnes qui ont pu évoluer sur des airs entraînants d'orchestres de très bonne qualité.



◀ Noël des aînés 2010

URBANISME, TRAVAUX PUBLICS, ÉNERGIE

Dicastère de Monsieur R. Sansonnens

L'année 2010 a été marquée par la poursuite des travaux du tram et de nombreux chantiers ouverts à Meyrin, dont la galerie de décharge et le CAD (chauffage à distance). L'année 2010 a par ailleurs été marquée par le préavis communal sur le plan localisé de quartier «Les Vergers» ouvrant l'ultime phase dite d'opposition.

URBANISME

Requête en autorisation de construire

Durant l'année, 99 dossiers ont été préavisés. Ce résultat est en nette augmentation de 37% par rapport à 2009 (72 dossiers). On observe une certaine reprise au niveau industriel et commercial et une augmentation en matière de réalisation de logements, malgré la rareté des terrains:

- ▶ 17 concernent la réalisation de logements (individuels ou collectifs); (8 en 2009, 11 en 2008)
- ▶ 29 concernent des réalisations industrielles, artisanales ou commerciales; (17 en 2009, 28 en 2008)
- ▶ 43 concernent des constructions diverses (piscines, clôtures, murs, garages, appentis, transformations diverses, etc.); (45 en 2009, 43 en 2008)
- ▶ 10 concernent des travaux d'aménagements routiers et assainissement; (2 en 2009, 4 en 2008)

Plan des investissements de 2010 à 2016

Du plan des investissements, il ressort qu'il y a toujours de gros investissements à prévoir concernant notamment l'assainissement de la cité. On relève par ailleurs de grosses dépenses en matière de rénovation, aussi bien dans le village que sur le patrimoine contemporain. Le quartier des Vergers reste l'investissement central puisqu'il faudra réaliser les infrastructures (routes et réseaux), mais aussi les équipements collectifs (école, crèche, etc.).

Plans directeurs localisés (plan directeur communal)

Le plan directeur communal a fait l'objet courant 2010 d'un examen technique approfondi par de multiples commissions et services cantonaux. Le plan directeur a été modifié en tenant compte des différentes remarques. Une enquête publique a eu lieu du 22 novembre au 21 décembre 2010, précédée d'une séance d'information publique le 22 novembre 2010 à l'aula de l'école des Boudines. Au cours de cette séance, les nombreuses personnes intéressées ont pu poser toutes les questions au mandataire venu présenter l'instrument de planification. Le plan a été modifié après analyse attentive des différentes observations émises par les administrés et par les communes voisines. Il sera définitivement adopté début 2011, après accord du conseiller d'Etat en charge de l'urbanisme.

MODIFICATIONS DE ZONES

Quartier de Cointrin

Après plusieurs années de débats sur l'aménagement du quartier de Cointrin, le Conseil municipal votait en 2009 une résolution fixant clairement les objectifs d'aménagements du quartier de Cointrin. Cette proposition panachait de la zone 5 (villas) densifiée à 0,4, de la zone 3 (urbaine) sur les secteurs situés en frange et fortement exposés au bruit et finalement de la zone 4 d'un gabarit de 15m sur le secteur central, permettant un développement doux du quartier.

Malheureusement, le canton n'a que partiellement suivi cette proposition puisqu'une modification de zone a été déposée en 2010 sur le secteur de Cointrin Ouest, comportant une zone de développement 3 limitée à 15m. C'est donc assez logiquement que le Conseil municipal refusait le 16 mars 2010, à une très large majorité, de préavisier favorablement la modification des limites de zones N° 29'508-526-540 sur le territoire des

communes de Meyrin et Vernier situées entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et à l'intérieur du quartier des Avanchets.

Les motifs de ce refus étaient qu'une zone 4A était demandée par la résolution n° 2009-03a, permettant d'assurer la construction de logements tout en offrant la possibilité de réaliser ponctuellement des commerces. Le second motif de ce refus était que la zone d'utilité publique a été réduite par rapport à la zone encore en vigueur; la réalisation de logements supplémentaires impliquant la réservation indispensable d'une surface dédiée à la réalisation d'équipements publics.

Le canton n'a pas suivi le message de la Commune puisqu'il a remis à l'enquête publique du 15 décembre 2010 au 17 janvier 2011 un nouveau projet de modification de zone n° 29508A-526-540 situé entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et à l'intérieur du quartier des Avanchets, sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier. Ce projet prévoit de densifier le même secteur sans limitation de gabarit à 15m, mais à 21m conformément aux règles de la zone de développement 3.

Parallèlement, une modification de zone n° 29'144A-540-526 a été mise à l'enquête publique dans le même délai. Ce projet couvre le secteur de Cointrin Pré-Bois sur les communes de Vernier et Meyrin. Les enjeux du canton rejoignent sur ce secteur ceux prononcés par la commune de Meyrin dans la résolution 2009-03A, puisqu'il est prévu une zone 3D sur les secteurs proches de la route de Meyrin et de l'autoroute, fortement exposés aux bruits. Une urbanisation de cette zone permettra de protéger phoniquement les quartiers d'habitations situés au cœur de Cointrin.

Vernier-Meyrin : valorisation de la zone industrielle des Batailles

Le Conseil d'Etat a adopté le 24 septembre 2010 la loi modifiant les limites de zones dans la zone industrielle des Batailles (ZIBAT), sur le territoire des communes de Vernier et de Meyrin.

La modification de zone prévoit de créer une zone de développement industriel et artisanal sur un périmètre situé entre la route de Meyrin, la rue du Bois-du-Lan et la route du Nant-d'Avril. La superficie totale des terrains est de 378'000 m², anciennement situés en zone industrielle ordinaire et en zone villas. Ce projet a suscité quelques observations durant l'enquête publique. Il a par ailleurs été préavisé favorablement par les Conseils municipaux des communes de Meyrin et de Vernier, le 6 octobre 2009, respectivement le 17 novembre 2009.

Parallèlement à l'adoption de ces deux projets de loi par l'exécutif cantonal, un plan directeur de la zone industrielle des Batailles est en cours d'élaboration. Il permettra d'assurer une valorisation et un développement rationnel et cohérent de l'ensemble de la ZIBAT.

Plan localisés de quartiers (PLQ)

Le plan localisé de quartier (PLQ) n° 29'596-533 situé à l'angle de la route du Nant-d'Avril et des rues Emma-Kammacher et Virginio-Malnati a été préavisé favorablement à une large majorité le 16 novembre 2010. Il permettra de réaliser quelques dizaines de logements et des locaux d'activités situés sur la route du Nant-d'Avril, les immeubles étant situés dans une position charnière entre la zone industrielle et le secteur d'habitations. La Commune demandait entre autres dans son préavis de réserver les gabarits de la route du Nant-d'Avril pour permettre l'accueil des différentes mobilités (bus, vélo, transports individuels) en sites propres.

PLQ Terroux, Louis-Casaï, Jonc, De-Joinville et Sapins

Les PLQ Nos 29'594, 29'662 et 29'663, situés tous les trois sur Cointrin (chemin Terroux, avenue Louis Casaï, chemins du Jonc, De-Joinville et des Sapins) dont les enquêtes publiques se sont déroulées en 2008, ont fait l'objet d'un préavis communal exprimé par voie de délibération le 20 janvier 2009.

Signalons que ces PLQ formalisaient l'image de référence proposée par la Commune et adoptée par voie de résolution municipale fin 2006. Ces trois plans ont été adoptés par le conseil d'Etat le 3 mars 2010. Les recours au tribunal administratif ont été déclarés irrecevables (19.10.2010 ATA/713/2010).

Les Vergers / Plan localisé de quartier (PLQ)

Il est utile de rappeler que fin 2007, la Commune a pris la main sur l'élaboration des PLQ aux Vergers, signifiant au Canton qu'elle souhaitait prendre part aux choix urbanistiques opérés sur son territoire.

Le 6 octobre 2009, le Conseil municipal votait une résolution pour soumettre le PLQ d'initiative communale à l'enquête publique auprès du canton. Celui-ci a fait l'objet d'une enquête technique à la fin de l'année 2009. Le service cantonal des plans d'affectation a tenu compte des observations techniques avant le lancement de l'enquête publique qui s'est tenue du 2 juin au 3 juillet 2010. Une exposition présentant une maquette ainsi que des simulations du futur écoquartier s'est tenue à l'école des Boudines. Une séance d'information a été également organisée simultanément. Cette vaste information a permis de partager largement le projet avec la population.

Le 16 novembre 2010, le Conseil municipal acceptait par voie de délibération le plan localisé de quartier n° 29'674-526

Les Vergers-Meyrin par 26 oui et 2 abstentions, démontrant par ce vote un très fort soutien politique à la construction du nouveau quartier. Ce vote a été précédé d'une commission d'urbanisme mobilité et logement qui a étudié le PLQ à la lumière de l'ensemble des observations et des réponses apportées par le canton.

Le projet de plan localisé de quartier (PLQ) Les Vergers a entamé la procédure d'opposition du 17 décembre 2010 au 20 janvier 2011.

Concernant la réalisation des immeubles en mains communales, la Commune possède presque la moitié des droits à bâtir. Des débats ont eu lieu concernant la part assumée par la Fondation communale «Nouveau Meyrin» et le profil des autres acteurs appelés à réaliser des bâtiments sur les fonds communaux.

Une première résolution demandait d'entreprendre des démarches auprès de coopératives d'habitations et de fondations publiques intéressées par la réalisation de logements aux Vergers. Une seconde demandait l'ouverture de négociations avec les Coopératives Immobilières déjà en place sur la Commune. Finalement, une résolution commune acceptée à l'unanimité le 14 septembre 2010, demandait l'ouverture de négociations auprès de coopératives immobilières et de fondations publiques intéressées par un droit de superficie pour la réalisation de logements aux Vergers. Cette résolution fixait la part communale accordée à la Fondation Nouveau Meyrin à 50% au maximum et d'élaborer un contrat de réalisation assurant la mixité des logements.

Plan de site Meyrin-Parc n°29484-526

Le 17 novembre 2009 le Conseil municipal a préavisé à l'unanimité le plan de site «Meyrin-Parc» situé entre la rue des Boudines et les avenues de Sainte-Cécile, Vaudagne, Mategnin et Feuillasse. Ce vote



confirme l'intérêt patrimonial de l'ensemble des élus pour les réalisations exceptionnelles de Georges Addor et Louis Payot.

La phase d'observations, ouverte du 22 juin au 22 juillet 2009, a suscité trois observations. A l'issue de cette phase de la procédure, la Commune a émis par son préavis le souhait de réserver la possibilité d'une extension du bâtiment scolaire de l'école des Boudines. C'est la raison pour laquelle le conseil d'Etat a décidé courant 2010 que le plan de site devait être modifié en prévoyant une aire d'implantation à cet effet et qu'une deuxième enquête publique n°29484A-526 devait être lancée. Celle-ci se déroulera au début de l'année 2011.

Dérogations IUS

Durant l'année 2010, le Conseil municipal a été appelé 2 fois à se prononcer sur l'augmentation de l'indice d'utilisation du sol dans les quartiers de la Citadelle pour un indice de 43,72% et le quartier de villas au sud de Meyrin-Village pour un indice de 40%. Il a largement refusé d'accorder ces dérogations dans le cadre des requêtes en autorisation de construire.

Ce vote est conforme aux décisions prises en 2009 par le Conseil municipal qui avait voté successivement 2 résolutions afin de fixer provisoirement un IUS maximum de 25% sur toutes les zones villas communales jusqu'à l'adoption du plan directeur communal.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois PACA

Deux importantes études d'urbanisme ont été lancées par le département cantonal du territoire. La première touche l'axe de la route de Meyrin (PACA Genève-Meyrin-St Genis) et la seconde touche le territoire de Ferney (PACA Genève-Ferney-Gex). Le projet s'inscrit dans le cadre du programme fédéral de financement d'infrastructures, programme destiné à promouvoir les projets d'agglomération.

Cette démarche prévoyait une large participation des différents acteurs locaux puisque des tables rondes ont été organisées. Les élus ont également pris une part importante dans le processus de décision, un groupe de pilotage ayant été spécifiquement créé à cet effet.

Des études tests ont été réalisées courant 2009. Un rapport de synthèse du PACA Meyrin Saint-Genis a été publié en février 2010 ainsi que le rapport final du collège. Concernant le PACA Ferney Gex, le rapport de synthèse a été publié en mars 2010. Une synthèse des deux PACA a été réalisée courant 2010 par un groupe pluridisciplinaire composé d'urbanistes, de spécialistes en environnement et en transport. Un rapport de synthèse sera finalisé au début de l'année 2011. Le résultat de cette synthèse sera versé au plan directeur cantonal en cours d'élaboration.

Le projet a défini des PSD (projets stratégiques de développement), dont un couvrant le secteur de Cointrin. Le développement de ces PSD démarrera en 2011.

TRANSPORTS

Tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)

Le tram circulant jusqu'à la Gravière a été inauguré en décembre 2009 à la grande satisfaction des Meyrinois puisque les wagons sont déjà presque pleins à l'arrêt Forumeyrin. L'accès en ville est beaucoup plus confortable et le plancher abaissé permet aux personnes à mobilité réduite d'emprunter aisément ce mode de transport. Le 8 janvier 2010, la décision d'approbation des plans valant autorisation de construire de la «Direttissima» était accordée. Cet ouvrage consiste en la construction de la section de tramway offrant une liaison directe vers Meyrin-Village et le CERN en passant par la route de Meyrin.

En revanche, la desserte des bus de rabattement n'est toujours pas satisfaisante puisque la ligne n° 57 permettant l'accès à l'aéroport sans transbordement ne circule pas avec les fréquences urbaines demandées. Ainsi, le 1^{er} mars 2010, la majorité des conseillers municipaux acceptait une résolution demandant que des mesures urgentes soient prises afin d'améliorer sensiblement la desserte



des bus de rabattement sur la ligne du tram sur le territoire de la Commune de Meyrin et que les Transports Publics Genevois (TPG) tiennent les engagements qu'ils avaient fait auprès de notre Commune en matière de desserte des bus de rabattement.

De son côté, le conseil d'Etat adoptait le plan directeur des transports collectifs 2011-2014 le 23 juin 2010. Le Grand Conseil, quant à lui, adoptait le 2 décembre 2010 la Loi relative à la ratification du contrat de prestations 2011-2014 entre l'Etat de Genève et l'entreprise des Transports Publics Genevois.

En juin 2010, une initiative communale «Pour le rétablissement du bus 28 à Meyrin» a été déposée par l'Association *Couleurs meyrinoises* au Service des votations. 2130 signatures ont été récoltées. Le Service cantonal des votations a fait remarquer aux initiants, en avril 2010, que cette initiative pourrait être invalidée au motif qu'elle n'entraîne pas dans le cadre prévu par l'article 36 de la Loi sur l'administration des communes.

En octobre 2010, le Conseil administratif rendait son rapport au Conseil municipal, lequel proposait d'invalider l'initiative. Ainsi le 14 décembre 2010, le Conseil municipal décidait à une large majorité d'invalider l'initiative en raison du non-respect du droit supérieur et de l'unité de genre.

Aménagement des arrêts Hôpital-la-Tour, Maisonnex, CERN

La part communale liée au tram consiste en éléments obligatoires dictés par la loi sur les transports (abris, etc.) ainsi que des éléments d'accompagnement du tram (cheminements, bancs, abris à vélos, etc.).

Le Conseil municipal acceptait à l'unanimité le 20 avril 2010 le crédit de CHF 1'834'000.- destiné au financement de la deuxième tranche de travaux (arrêts Hôpital-la-Tour, Maisonnex, CERN) permettant la réalisation des éléments communaux imposés par la réalisation du TCMC et permettant également de valoriser l'espace public situé à proximité du tram.

Aménagement des arrêts Bois-du-Lan, Meyrin-Village

Ultérieurement, le 16 décembre 2010 le Conseil acceptait également à l'unanimité le crédit de CHF 922'400.- destiné au financement de la troisième tranche de travaux (arrêts Bois-du-Lan, Meyrin-Village) permettant la réalisation des éléments imposés et de valorisation de l'espace public.

Aménagement du parc Lect

Outre les obligations légales liées à l'arrivée du tram à Meyrin, la Commune a souhaité prendre en main un certain nombre d'aménagements d'amélioration de l'espace public. Ainsi l'ancien giratoire d'entrée dans Meyrin situé sous le viaduc Lect a libéré un vaste espace que le canton n'avait pas valorisé dans son étude puisqu'il était prévu d'y planter un seul arbre et de la prairie. La Commune a voté le 20 avril 2010, à une très large majorité, un crédit de CHF 1'070'000.- représentant le surplus que la Commune souhaitait ajouter à l'aménagement, l'infrastructure de base étant prise en charge par le canton. Les travaux seront réalisés courant 2010 pour être achevés au début 2011.



AFFAIRES DOMANIALES

Droits de préemption

La Commune a été interpellée en 2010 à 11 reprises (12 reprises en 2009) lors de vente d'immeubles dans les zones de développement.

Le but visé par la loi générale sur les zones de développement étant respecté, la Commune n'a pas eu à faire usage de son droit de préemption.

Tableaux de mutation

Dans l'année, 2 tableaux de mutation ont été officialisés:

- ▶ le 23 mars: TM 3/2008 – Maître Dominique Boyer, notaire - Cession gratuite par l'Etat de Genève et réunion des parcelles 13'489 et 13'624, rue de Veyrot;
- ▶ le 30 mars: TM 49/2007 – Maître Robert-Pascal Fontanet, notaire – Division parcellaire et cession au domaine public communal – 94, 94A, 94B, chemin du Vieux-Bureau.

ASSAINISSEMENT

Réseau d'assainissement de la Cité - Un assainissement en trois étapes

Depuis 1998, la Commune a entrepris un vaste projet de mise en séparatif des eaux pour préserver le Nant-d'Avril, d'une part, et répondre aux exigences nouvelles de la loi cantonale, d'autre part. Dans un premier temps, la Commune ainsi que les propriétaires privés ont dû entreprendre des travaux de mise en séparatif des canalisations souterraines, afin que les eaux de pluie ne soient plus évacuées par les mêmes canalisations que les eaux usées. Ensuite, un tuyau central d'un diamètre de 2,5 m a été apposé à travers la cité pour accueillir les eaux de pluie (chantier en cours situé sur la rue de la Prulay, la rue de la Golette et l'entrée de la Cité). Si l'ensemble des travaux est terminé, le système ne peut encore fonctionner, le bassin de rétention d'eau, dernier maillon de la chaîne d'assainissement, n'étant pas encore construit. La création du bassin, nommé Lac des Vernes, a en effet été ralentie par les politiques dans un premier temps, puis par les propriétaires privés concernés. C'est en juin 2004 que

la création du lac a été acceptée par le peuple via une initiative opposée au contre-projet des autorités meyrinoises. Si jusqu'alors plusieurs projets avaient été proposés, celui du Lac des Vernes a, quant à lui, séduit les Meyrinois puisqu'il prévoyait la création d'un espace de loisirs et de détente autour du bassin de 60'500 m³.

Mise en séparatif

Il n'y a pas eu de mise en séparatif en 2010, le gros effort ayant été réalisé jusqu'en 2006 avant l'arrivée du chantier du TCMC.

Galerie de décharge

D'importants chantiers ont été menés sur cet objet au moyen d'une technologie dite de «pousse tubes». Il s'agit de créer des puits circulaires dans lesquels des sections importantes de tubes sont poussées aux moyens de vérins. Plusieurs puits ont été réalisés à l'entrée de Meyrin côté Riantbosson, ainsi que sur la rue de la Prulay et celle de la Golette. Des troubles importants de la circulation ont été subis, en particulier sur la rue de la Prulay, loca-

lement et provisoirement en sens unique. Le chantier devrait s'achever en 2011.

Lac des Vernes

Voté en juin 2004, la construction du Lac des Vernes devrait commencer d'ici deux mois, si les propriétaires du terrain concerné concèdent leur bien foncier. Ultime étape du projet d'assainissement des eaux de la cité meyrinoise, la mise en place de ce bassin relève non seulement d'une obligation légale, mais elle est également d'utilité publique. Dans les années 60, lors de la création de Meyrin, le système d'épuration des eaux est construit selon le modèle unitaire, ce qui signifie que les eaux usées ne sont pas séparées des eaux pluviales. Ce système pose problème puisque les eaux propres sont traitées inutilement par la station d'épuration (STEP) et, de plus, provoquent une surcharge d'eau pour la STEP qui en se déversant dans la nature, pollue le cours d'eau du Nant-d'Avril.

Dernier élément du processus de traitement des eaux de la cité, le Lac des Vernes est donc indispensable pour que le nouveau système de canalisations puisse fonctionner. Le chantier devait ainsi commencer au printemps 2011, l'autorisation de construire ayant été délivrée par le canton le 17 décembre 2010. Cependant, le propriétaire d'une partie du terrain constructible s'oppose, pour l'instant, à l'expropriation de ses terres pour des motifs financiers, malgré le fait que l'expropriation ait été prononcée par le conseil d'Etat genevois. Le propriétaire a annoncé son intention de recourir au début 2011 contre l'autorisation de construire. La Commune, qui se sent démunie face à ce blocage, s'engage pourtant à l'indemniser à hauteur de la valeur du bien après expertise. Cette situation, qui ne procure aucun avantage au propriétaire, porte préjudice à l'ensemble de la collectivité publique. En effet, les artifices procéduraux mis en œuvre pourraient retarder de plusieurs

années la mise en fonction du système de séparatif. Pendant ce temps, le Nant-d'Avril continuera à être pollué et les coûts des travaux prendront l'ascenseur.

PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)

De manière simplifiée, le PREE (plan régional d'évacuation des eaux) traite du réseau primaire d'assainissement ainsi que des cours d'eau cantonaux, tandis que le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) étudie le réseau secondaire d'assainissement ainsi que les cours d'eau communaux ou privés.

Au final, les 45 communes et l'Aéroport International de Genève (AIG) ont pris en charge 19 projets de PGEE communaux ou intercommunaux. 6 communes et l'AIG réalisent leur PGEE individuellement, tandis que les 39 autres sont étudiés dans 12 projets PGEE regroupant de 2 à 5 communes. Le PGEE de Grand Saconnex, Meyrin et Vernier totalise près de 63'000 habitants.

Après la phase de diagnostic, le projet général a été élaboré courant 2010.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET PARCS Fermeture de la route de Prévessin

Après 10 ans de négociations entre la Commune et le canton de Genève, une autorisation de construire a été délivrée par le DCTI courant 2010, permettant de concrétiser 10 ans de négociations. Le Conseil administratif invitait déjà en 2000 le canton à fermer cette route à la suite du décès d'un douanier. En janvier 2007, une résolution appuyait cette démarche en demandant que les marais de Mategnin puissent être mis à l'inventaire des bas marais d'importance nationale.

Le 14 septembre 2010, le Conseil municipal acceptait à l'unanimité une participation financière d'un montant de CHF 125'000.- destinée à financer une

partie des travaux de désactivation de la route.

Après des négociations entre les autorités suisses et françaises, ainsi que des études complémentaires et d'accompagnement de lignes de bus, le chantier pourra finalement voir le jour au printemps 2011.

Place de jeu Citadelle

Le 15 juin 2010, le Conseil municipal acceptait à l'unanimité le crédit de CHF 150'000.- destiné à l'aménagement d'une place de jeux dans le quartier de la Citadelle sur la parcelle attenante au cimetière. Cette place de jeu a fait l'objet d'une démarche communautaire puisque le processus a été entièrement mené par un groupement d'habitants du quartier avec l'appui d'un mandataire, ainsi que des services d'actions sociale et jeunesse et de l'urbanisme travaux publics et énergie.

BÂTIMENTS

Boulodrome

La construction d'un objet important de la 5^{ème} étape du centre sportif a vu le jour puisque le crédit de construction a été voté à la quasi unanimité le 15 juin 2010 pour un montant de CHF 3'625'000.-. Cet équipement situé sur le chemin des Ouchettes à proximité du stade des Arbères permettra l'accueil des clubs ainsi que d'autres activités, le bâtiment étant conçu de manière à offrir une certaine polyvalence.

Le programme comprendra:

A l'intérieur:

- ▶ 2 pistes longues pour boules ferrées
- ▶ 8 pistes de pétanque
- ▶ 1 espace buvette avec bar et cuisine pouvant accueillir tous les clubs présents et futurs domiciliés sur la Commune ainsi que les associations, entreprises ou privés louant le boulodrome

- ▶ 1 espace vestiaires avec casiers et locaux sanitaires (femmes, hommes, handicapés) sans douche
- ▶ 1 espace dépôts divisibles
- ▶ 1 local technique

A l'extérieur:

- ▶ 2 pistes longues pour boules ferrées
- ▶ 4 pistes de pétanque
- ▶ 1 espace terrasse connecté à la buvette
- ▶ 1 zone pique-nique sous forme de prairie

Patinoire extérieure

La patinoire couverte étant achevée à la satisfaction des clubs et des utilisateurs, le débat sur le maintien et la rénovation de la patinoire extérieure a été lancé.

▼ Rénovation bâtiment 1-3

Ainsi, plusieurs membres de la commission des sports ont lancé une résolution demandant de maintenir deux patinoires à Meyrin et de mettre en œuvre l'assainissement de la patinoire extérieure par modification du mode de production et distribution de froid. Cette résolution a été largement acceptée le 19 janvier 2010.

Rappelons que le maintien de la technologie de production de froid à l'ammoniac était incompatible avec l'arrivée des premiers habitants aux Vergers, selon la réglementation OPAM (ordonnance sur les accidents majeurs). La rénovation consiste à refaire la dalle et à modifier complètement le système de production de froid. Des mesures conservatoires avaient été prises lors de la construction de la patinoire couverte pour permettre

cette réalisation sans engendrer des surcoûts, la production centrale de froid étant intégrée à la patinoire couverte.

Restaurant sportif

Le principe d'un restaurant dédié aux installations sportives avait déjà fait l'objet d'une réflexion dans le cadre de l'étude de la 5ème étape du centre sportif. Actuellement, la buvette de la piscine ne peut pas satisfaire les utilisateurs de la patinoire en raison de son éloignement. La patinoire n'est pas non plus dotée d'une buvette. Le 5 octobre 2010 le Conseil municipal acceptait à l'unanimité une proposition émanant de la commission des sports visant à démarrer rapidement une étude pour la réalisation d'un restaurant attendant au centre sportif municipal. Cette étude sera réalisée courant 2011.



RÉNOVATIONS

Rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin

La fin attendue du chantier du TCMC en 2011 a lancé une vaste campagne de rénovation à Meyrin-Village. Ainsi l'image directrice des locaux élaborée conjointement au plan des investissements 2009 a permis de définir une stratégie de rénovation et de constructions nouvelles. Le 15 juin 2010, un crédit d'étude pour un montant de CHF 118'000.- a été voté à l'unanimité pour étudier la rénovation du bâtiment 307b route de Meyrin. Il est prévu d'y loger l'association Transit qui souffre d'exiguïté dans les locaux actuels situés au 282, route de Meyrin. Il y a aussi une volonté de réaliser un chantier pédagogique impliquant les jeunes de l'association sous la direction d'entreprises locales.

L'étude ayant été menée courant 2010, il a déjà été possible de voter à l'unanimité le crédit de réalisation le 14 décembre 2010 pour un montant de CHF 1'702'150.-.

Rénovation de l'école des Boudines

Le Conseil municipal a préavisé à l'unanimité le plan de site «Meyrin-Parc» situé entre la rue des Boudines et les avenues de Sainte-Cécile, Vaudagne, Mategnin et Feuillasse. Ce vote confirme l'intérêt patrimonial de l'ensemble des élus pour les réalisations exceptionnelles de Georges Addor et Louis Payot. Ce plan d'affectation protège non seulement les bâtiments de logements situés sur l'avenue de Mategnin mais aussi l'école des Boudines due aux mêmes auteurs. Le 15 juin 2010, le Conseil municipal confirme son intérêt pour ce patrimoine par un vote unanime le crédit d'étude de CHF 2'360'000.- destiné à la rénovation de l'école des Boudines, ainsi qu'à la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires. L'étude concerne la rénovation des bâtiments existants pour un montant de CHF 1'844'590.- et de CHF 515'410.-

pour l'étude de la création d'un nouveau bâtiment destiné aux activités parascolaires qui sera implanté sur l'actuel terrain de basketball.

Rénovation bâtiment 1-3, avenue de Vaudagne

En janvier 2009, le Conseil municipal a voté l'acquisition du bâtiment 1-3 av. de Vaudagne pour un montant de CHF 2'240'000.-. Ce vote confirmait la volonté politique marquée que la Commune soit active dans la revitalisation du village de Meyrin, en particulier au terme des travaux de la tranchée couverte.

Afin d'éviter que le bâtiment ne se dégrade, le Conseil municipal a voté le 18 mai 2010 un crédit de CHF 120'000.- destiné à financer des travaux légers sur le bâtiment 1-3, av. de Vaudagne. Ce bâtiment sera provisoirement occupé par l'antenne Objectif Emploi et par le premier «Eco-corner» de Suisse, programme destiné à des conseils à la population en matière d'énergie.

Ecole de Meyrin-Village - préau

Le 7 avril 2009 un crédit a été voté pour un montant de CHF 1'612'000.- TTC, destiné à refaire le sol des préaux ainsi que le système séparatif d'évacuation des eaux. Il s'agissait d'assurer l'étanchéité, des infiltrations répétées ayant lieu dans les locaux situés sous les préaux.

Ces travaux ont été effectués au courant de l'été 2010. Quelques retouches ont été menées au courant de l'automne.

Ferme de la Golette

A la suite de l'incendie qui a ravagé, dans la nuit du mardi 13 mai 2008, le couvert et un petit bâtiment jouxtant la ferme de la Golette, le Conseil municipal a voté le 17 novembre 2009 un crédit de CHF 960'000.- destiné à la reconstruction et à l'agrandissement de l'annexe de la ferme de la Golette et du couvert pour

les activités parascolaires. Ce bâtiment, qui a reçu le label Minergie, a été réalisé courant 2009 pour être livré à la rentrée 2010.

La verrière menant à la salle du Conseil municipal, partiellement endommagée dans le même incendie, a fait l'objet d'un vote de crédit séparé pour un montant de CHF 137'000.-. L'option d'une rénovation minimale a été retenue.

DIVERS

Affichage public

La Commune a dénoncé la convention qui la liait avec la société bénéficiaire de la concession d'affichage au terme du délai. Ceci afin de remettre en concurrence le marché conformément à une exigence de la COMCO.

Afin de supprimer tous liens avec la société d'affichage et rendre le marché équitable, il a été nécessaire de racheter le matériel d'abribus financés par la société d'affichage en contrepartie d'emplacements publicitaires.

Ainsi le 14 décembre 2010, la Commune a voté à l'unanimité un crédit de CHF 88'000.- destiné au rachat des abribus et cityplans installés par la SGA en guise de contre-prestation dans le cadre de la concession d'affichage communal.

ENERGIE

Label Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie a été reconduit pour une période de quatre ans suite au ré-audit qui s'est déroulé durant l'année 2010. Les résultats montrent une progression importante, avec plus de 62% des mesures réalisées, contre 50% en 2006. Le domaine de la mobilité enregistre la plus forte progression, alors que les chapitres « Bâtiments et installations communaux » et « Approvisionnement et dépollution » présentent les taux de réalisation les plus faibles.

Chauffage à distance (CAD)

Les travaux visant à déployer le réseau de chauffage à distance à Meyrin et à raccorder les premiers bâtiments se sont poursuivis durant toute l'année 2010. Le vote d'une délibération de CHF 586'000.- le 18 mai 2010 a permis de raccorder quatre bâtiments de l'administration communale: la Mairie, le Forum, les écoles de Meyrin-Village et de Livron, ainsi que de rénover entièrement la chaufferie de la Mairie. L'ensemble Gilbert - trois immeubles et un centre commercial - propriété de la Fondation Nouveau Meyrin, a également été l'un des premiers immeubles raccordé au CAD. Fin 2010, les SIG annoncent déjà 35 contrats signés sur l'ensemble de la Commune.

Concept énergétique Les Vergers

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie impose désormais d'accompagner chaque PLQ d'un concept énergétique territorial, ceci afin d'intégrer la planification énergétique en amont de tout nouveau projet d'importance. Le quartier des Vergers est un des premiers PLQ ayant bénéficié de cette mesure, avec un concept prévoyant le déploiement d'un réseau de chauffage à basse température et une chaufferie centralisée utilisant des pompes à chaleur, permettant de valoriser une partie des rejets de chaleur du CERN. Couplée à des capteurs solaires en toitures devenus légalement obligatoires, cette solution devrait permettre d'atteindre un taux d'énergie renouvelable important pour tout ce nouveau quartier.

Améliorations énergétiques à Maisonnex

La rénovation en 2010 de l'éclairage des courts de tennis au centre sportif de Maisonnex a permis de diminuer d'un facteur deux la puissance des luminaires installés, tout en respectant les normes d'éclairage pour ce type de terrain couvert. Pour 2011, il est planifié d'installer une couverture sur le bassin de la piscine ex-

terieure, permettant de limiter les pertes thermiques durant la nuit et de réduire la consommation de gaz lié au maintien en température de ce bassin. Ces travaux ont fait l'objet d'une délibération de CHF 352'000.- votée le 16 mars 2010.

Hauts standards énergétiques

La rénovation de l'annexe de la ferme de la Golette a obtenu le label MINERGIE. Ce bâtiment utilise la géothermie pour ses besoins de chauffage, avec une pompe à chaleur couplée à une sonde géothermique plongeant à 120 mètres de profondeur. Une isolation renforcée, ainsi qu'une ventilation mécanique contrôlée permettent d'atteindre une haute performance énergétique.

Audits énergétiques

Une délibération de CHF 160'000.- votée le 15 septembre 2009 a conduit à la réalisation d'audits énergétiques et architecturaux sur plusieurs bâtiments communaux durant l'année 2010. Les résultats de ces audits permettront une planification des travaux à entreprendre sur les bâtiments les plus énergivores ces prochaines années.

Thermographie aérienne

Suite à la thermographie aérienne réalisée à Meyrin et Vernier en mars 2009 et à l'exposition organisée au mois d'octobre de la même année, la Commune a reçu de nombreuses demandes de la part de propriétaires privés, de régies immobilières et d'entreprises. Ce projet a également suscité un intérêt marqué de la part de plusieurs collectivités en Suisse romande. Les communes de Bernex et Plan-les-Ouates ont décidé de lancer également une telle action, ainsi que Prilly. Le canton de Genève prévoit de réaliser la thermographie de l'ensemble du canton en 2011.

Les résultats de cette opération ont été intégrés au guichet cartographique du canton de Genève (SITG), ce qui a facilité

leur diffusion. De nombreux contacts ont été pris avec les propriétaires, régies et entreprises. Un programme d'accompagnement à la rénovation a été proposé aux propriétaires de Meyrin et Vernier, sous la forme d'une soirée d'information, d'aides financières pour la réalisation d'audits énergétiques et l'organisation de deux demi-journées de préparation des dossiers de rénovation.

Eco-Corner

Un espace «éco-corner» a été ouvert dans le bâtiment récemment acquis au 1 avenue de Vaudagne. Cette arcade destinée à l'information des citoyens, mais également des petites et moyennes entreprises, offre des réponses pratiques, concrètes et ciblées sur les préoccupations de la population en matière d'environnement et de durabilité. Il propose également de relayer les résultats de la thermographie aérienne, résultats complétés par des conseils et des informations liées à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie et ses implications pour les propriétaires. Ce projet a bénéficié de subventions cantonales fédérales, des SIG et de la Commune, sur le budget de fonctionnement.

Robin des Watts à l'école des Champs-Frêchets

Le programme «Robin des Watts» initie un partenariat de solidarité énergétique entre une école suisse et une communauté du Sud. L'idée consiste à investir les moyens financiers générés par des économies d'énergie réalisées en Suisse, dans un projet permettant d'améliorer les conditions de vie d'une communauté qui ne bénéficie pas, comme nous, de l'abondance énergétique. Cette action a été conduite à l'école des Champs-Frêchets en 2010, en partenariat avec l'école d'Acocancha au Pérou, où un projet visant à améliorer les conditions d'accueil des élèves a été réalisé. Financé conjointement par le service actions sociale et jeunesse et la ligne budgétaire «Cité de l'énergie».

Electricité Vitale vert

Un débat a été relancé concernant le taux de participation communal aux différentes gammes d'électricité proposées par les SIG. La proposition demandant l'ouverture d'un crédit de CHF 50'000.- afin de financer le passage de 40% à 60% de la consommation d'électricité de la commune de Meyrin en Vitale vert en 2011, et à l'augmentation de 20% par année pour arriver à 100% à fin 2013 a été finalement refusée à une courte majorité le 14 décembre 2010.

MOBILITÉ

Offre promotionnelle TPG

L'offre promotionnelle sur les nouveaux abonnements a rencontré un franc succès, avec 313 nouveaux clients qui ont pu bénéficier de la réduction de CHF 150.- offerte par la Commune et TPG-Unireso. Une majorité de juniors ont profité de cette offre, la période choisie pour les inscriptions (juin/juillet) et les remises des abonnements (août/septembre) correspondant à la rentrée scolaire. Le financement de cette action est inscrit au budget de fonctionnement, pour un total annuel à la charge de la Commune de CHF 46'950.-

Caddie Service

Caddie Service livre désormais les clients depuis Meyrincentre, pour un coût de CHF 5.- par livraison. Les habitants de Meyrin détenteur d'un abonnement annuel Unireso personnel bénéficient d'une livraison gratuite par jour. Ce projet a bénéficié d'une subvention de la Commune de CHF 17'000.- prise sur le budget de fonctionnement lié à la promotion de la mobilité.

Plan de mobilité interne

Un plan de mobilité de l'administration meyrinoise est entré en vigueur en avril 2010. Parmi les mesures introduites, un Grand compte Unireso permet au personnel de bénéficier de rabais sur les abonnements

transports publics, et des cartes journalières transmissibles peuvent être empruntées pour des trajets ponctuels. Une gestion des places de stationnement a été mise en place, la flotte de vélos électriques a été étoffée et un contrat avec Mobility offre la possibilité au personnel de l'administration de bénéficier de véhicules en auto-partage. En contrepartie, le système de remboursement des frais de déplacement liés à une utilisation professionnelle des véhicules privés a été abandonné.

Subventions vélos électriques

Le programme de soutien à l'achat de vélos électriques a permis d'octroyer un total de 82 subventions de CHF 500.- durant l'année 2010. Le Conseil municipal a validé la poursuite de cette action jusqu'au mois de juin 2011, validant un dépassement prévisible de l'ordre de CHF 75'000.- sur la délibération de CHF 75'000.- initialement votée le 4 mars 2008. Pour la suite, des discussions sont en cours afin de pérenniser ce soutien dans le cadre du projet de Fonds communal énergie.

Semaine de la mobilité

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, les Meyrinois ont été invités à venir s'essayer à la conduite ECODRIVE dans un simulateur installé sur la place des Cinq-Continents. Ils ont également pu s'informer sur les offres proposées par Mobility, et tester des vélos électriques. Des bons de réduction ont été proposés pour des cours ECODRIVE, des abonnements pour 4 mois d'essai chez Mobility ou pour tester la nouvelle prestation offerte par Caddie Service.

IMPRESSUM

**Compte rendu administratif
et financier 2010
Commune de Meyrin**

EDITEUR

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
Case postale 367
1217 Meyrin 1
www.meyrin.ch

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Outline Communication, Meyrin

IMPRESSION

Color Offset

NATURE DU PAPIER

Cocoon recyclé blanc mat

TIRAGE

180 exemplaires

